

**MINISTRE DE
L'AGRICULTURE ET DES
AMENAGEMENTS
HYDRO-AGRIcoles**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE
DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES
SECTORIELLES**



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Evaluation de l'impact de la pandémie de la covid-19 sur l'Agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle



RAPPORT DEFINITIF

Avec l'appui technique et/ou financier de :



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	i
AVANT-PROPOS.....	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	v
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures.....	v
Liste des annexes	vi
ACRONYMES	vii
RESUME	1
I. CONTEXTE.....	3
II. OBJECTIFS.....	6
III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L’EVALUATION	7
IV. ANALYSE DES IMPACT	12
4.1. Impact sur la production de saison sèche	12
4.1.1. Emblavures.....	12
4.1.2. Acquisition des intrants.....	12
4.1.3. Main d’œuvre	13
4.1.4. Production.....	14
4.1.5. Commercialisation	15
4.1.6. Abandon du maraîchage à cause de la COVID-19.....	17
4.1.7. Mévente des produits maraichers.....	18
4.2. Impact sur la campagne agropastorale 2020-2021	19
4.2.1. Appui-conseil (encadrement, formation, vulgarisation)	19
4.2.2. Accès aux moyens de production	21
4.2.3. Production.....	21
4.3. Impact sur la production pastorale, la transhumance et les conflits	22
4.3.1. Impact sur la production pastorale.....	22
4.3.2. Impact sur la transhumance et les conflits	22
4.4. Impact sur le fonctionnement des marchés des produits agrosylvopastoraux et commercialisation	23
4.4.1. Offre.....	23
4.4.2. Demande	24
4.4.3. Les flux internes et externes	25
4.4.4. L’évolution des prix des principales céréales.....	26

4.4.5. Evolution du prix du bétail	26
4.5. Impact sur la situation sanito-nutritionnelle.....	27
4.5.1. Impact sur les admissions de MAM et de MAS.....	27
4.5.2. Impact sur la prévalence de la malnutrition aiguë	28
4.6. Impact sur l'assistance humanitaire.....	29
4.6.1. Impact sur les fonds pour l'aide humanitaire et les coûts d'assistances	30
4.6.2. Impacts sur la couverture de l'aide humanitaire	31
4.7. Impact sur les indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	31
4.7.1. Consommation alimentaire	31
4.7.2. Impact sur les moyens d'existence	36
4.7.3. Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité alimentaire des Ménages (HFIAS)	39
4.7.4. La crise de COVID-19 et l'insécurité alimentaire basée sur l'échelle de l'accès	41
4.7.5. Analyse du ressenti de la faim dans le ménage.....	41
4.8. Cartographie de l'insécurité alimentaire et estimation des populations vulnérables.....	42
4.8.1. Classification des zones à risque en période de soudure : juin-juillet-août 2020	43
4.8.2. Estimation des populations vulnérables.....	45
V. Innovations inspirées par la COVID-19	47
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	48
Conclusion	48
Recommandations	49
Annexe	I

AVANT-PROPOS

La pandémie de la maladie de la COVID-19 a occasionné une réaction forte de notre Gouvernement en vue d'endiguer sa propagation dans le pays. Les mesures prises, bien que nécessaires, ont eu pour effet la perte de moyens d'existence de nombreux ménages, notamment les pauvres et les très pauvres. Afin de prévenir à temps une éventuelle crise alimentaire et nutritionnelle due à la maladie à CORONAVIRUS et de proposer des mesures susceptibles d'en atténuer les effets., la Direction en charge de la coordination du Système d'alerte précoce (SAP) et ses Partenaires ont conduit conjointement la présente étude d'évaluation de l'impact de la COVID-19 sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire et nutritionnelle.

Les résultats exposés dans ce rapport mettent en évidence la manière dont les activités socioéconomiques ont été impactées par la crise sanitaire due à la COVID-19. Ils indiquent les catégories de ménages les plus impactés, leur localisation et leur nombre. Ces résultats aideront sans nul doute le Gouvernement les Partenaires à planifier leurs interventions et à réaliser un meilleur ciblage des bénéficiaires.

Cette importante étude a été le fruit d'un travail collectif qui a connu la mobilisation d'une trentaine de cadres issus des structures étatiques membre du dispositif national d'alerte précoce, notamment les structures Etatiques (DGESS/MAAH, DGESS/MRAH, DGESS/MCIA, DGESS/MEEVCC, DN/MS, SE-CNSA, DGPV/MAAH, SP/PAM, SP/CONASUR, SP-CVEL, SP/CONACILSS, SONAGESS, DGEAP/MRAH, DGEVCC/MEEVCC, DGRCP/MCIA, DRAAH, DRAAH, etc.), les organisations de la société civile (CIC-B), les partenaires techniques et financiers (PAM, FAO Banque Mondiale), le Cluster Sécurité Alimentaire, les ONG internationales (IRC, ACF, Terre des Hommes) et la Croix-Rouge Burkinabé.

L'étude s'est déroulée dans un contexte budgétaire difficile pour le Ministère de l'Agriculture et des Aménagement Hydro-Agricoles (MAAH), c'est pourquoi les appuis financiers de la FAO, du PAM et du projet Hydromet ont été déterminants à la mise en œuvre de l'étude. Le MAAH leur adresse ses sincères et chaleureux remerciements.

Le MAAH exprime au comité technique pluridisciplinaires conjointe Etat-Partenaires qui a conduit l'étude sa profonde gratitude pour la qualité de leurs expertises techniques et leur dévouement.

Le MAAH adresse ses vifs remerciements au personnel de la DGESS/MAAH pour l'orientation et la coordination de l'étude.

Enfin, je voudrais exprimer ma reconnaissance à toutes les autres personnes qui de loin ou de près ont rendu possible la conduite de cette évaluation et la rédaction du présent rapport grâce à leurs appuis multiformes. Il s'agit particulièrement des acteurs étatiques au niveau régional, des enquêteurs, des commerçants, des transformateurs et des ménages ruraux et urbains.

Salifou OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre de l'Etalon

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 1 : perte de production et de revenu brut due a l'abandon du maraichage .	18
tableau 3 : perte de production et de revenu brut due aux meventes	19
tableau 4 : classe de score de diversite alimentaire par region	32
tableau 5 : classe de score de consommation alimentaire par region	34
tableau 6 : rcsi moyen compare entre juin 2020 et la periode de soudure de 2019..	36
tableau 7: proportion des menages estimant que leur activite principale a ete fortement impactees	37
tableau 8 : proportion de menages declarant que leur activite principale ete fortement impactees par la crise sanitaire de covid-19	37
tableau 9: proportion des menages ayant change d'activite pendant la periode de crise sanitaire	37
tableau 10 : classe de l'insecurite alimentaire selon l'echelle de l'acces (hfias)	40
tableau 11 : classement de la proportion des menages en insecurite alimentaire selon l'activite principale impactee par la covid-19	41
tableau 12 : repartition des menages selon l'echelle de faim	42
tableau 13 : population en insecurite alimentaire pour la periode de juin a aout 2020	46
tableau 14 : les innovation inspirees par la pandemie de la covid-19 par domaine ..	47

Liste des figures

Figure 1 : evolution du prix du betail entre mai 2019 et mai 2020	27
figure 2 : evolution des admissions de mam et de mas entre t2 2020, t1 2020 et t2 2019.....	28
figure 3 : cartographie de la malnutrition aigüe sur la periode d'avril a juillet 2020...	29
figure 4 : classe du score de diversite alimentaire (sda) compare entre juin 2020, fevrier 2020 et la moyenne quinquennale soudure.....	32
figure 5 : evolution du score de consommation alimentaire entre juin 2020, fevrier 2020 et la periode de soudure de 2019	34
figure 6 : rcsi moyen compare entre juin 2002, 2019 et la moyenne quinquennale soudure.....	35
figure 7 : situation comparee des strategies d'adaptation de moyens d'existence entre juin 2020, fevrier 2020 et la soudure de 2019.....	38
figure 8 : proportion de menages ayant mis en œuvre des strategies d'adaptation de moyens d'existence	39
figure 9 : classe d'insecurite alimentaire sur la base de l'acces a l'alimentation	40
figure 10 : cartographie des provinces par niveau d' insecurite alimentaire pour la periode de juin a aout 2020	43

Liste des annexes

Annexe 1: nombre moyen de repas par jour du menage selon le type de localite	I
annexe 2: proportion de menages ayant souvent consomme des aliments moins preferes et moins chers en cette periode, compare a une reference (moyenne 5 ans soudure) et a fevrier 2020	II
annexe 3: proportion de menages ayant souvent emprunte de la nourriture ou recourir a l'aide des parents, des voisins ou des amis en cette periode, compare a une reference (moyenne 5 ans soudure) et a fevrier 2020	IV
annexe 4: proportion de menages ayant souvent diminuer la quantite consommee pendant les repas en cette periode, compare a une reference (moyenne 5 ans soudure) et a fevrier 2020	V
annexe 5: proportion de menages ayant souvent restreint la consommation des adultes pour permettre aux plus jeunes de manger davantage en cette periode, compare a une reference (moyenne 5 ans soudure) et a fevrier 2020	VII
annexe 6: proportion de menages ayant souvent diminue le nombre de repas par jour en cette periode, compare a une reference (moyenne 5 ans soudure) et a fevrier 2020	IX
annexe 7: proportion de menages ayant souvent achete des vivres a credit en cette periode	X
annexe 8: proportion de menages ayant souvent passe une journee entiere sans manger parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture en cette periode	XI
annexe 9: proportion de menages ayant souvent eu a envoyer un membre du menage manger chez des parents/voisins en cette periode	XIII
annexe 10: proportion de menages ayant souvent eu recours inhabituel a la consommation d'aliments de penurie ou recolte precoce en cette periode	XIV
annexe 11: proportion de menages ayant souvent consomme des semences reservees a la prochaine campagne (2020) pour cause d'insecurite alimentaire en cette periode	XV
annexe 12: proportion de menages ayant souvent demande aux membres de menages d'aller mendier pour cause d'insecurite alimentaire en cette periode	XVI
annexe 13: (12 bis) proportion de menages dont la principale activite a ete fortement impacte et ayant adopte des strategies alimentaires pour cause d'insecurite alimentaire en cette periode	XVIII
annexe 14: repartition des menages selon le rcsi moyen selon le type de la localite	XIX
annexe 15: : repartition des menages selon les strategies d'adaptation des menages selon le type de la localite	XXI
annexe 16: rcsi moyen selon que la principale activite du menage a ete fortement impacte par le covid-19	XXII
annexe 17: categorie de l'acces determinant l'insecurite alimentaire des menages (hfias)	26
annexe 18: classe d'echelle de faim des menages	29
annexe 19: proportion des menages estimant que leur activite principale est le maraichage par province et type de localite	30
annexe 20: proportion des menages maraichers estimant que leur activite principale de maraichage a ete fortement impactee par province et type de localite	33

ACRONYMES

AGR	Activité Génératrice de Revenu
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistique Sectoriel
DN	Direction de la Nutrition
DSS	Direction des Statistique Sectoriel
GAP	Décalage entre deux réalités
HEA	Household Economy Analysis
HFIAS	Household Food Insecurity Access Scale (Echelle de l'Accès Déterminant l'Insécurité Alimentaire des Ménages)
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles
MAM	Malnutrition Aigu Modéré
MAS	Malnutrition Aigu Sévère
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutique
MVAM	Collecte par appel téléphonique
OA	Outcome analysis
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
rCSI	Indice de Stratégie de survit réduit
SAP	Système en charge de l'Alerte Précoce sur la sécurité alimentaire et nutritionnel
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SNU	Systemes des Nations Unies
SONAGESS	Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire

RESUME

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays du monde, a été touché par la crise liée à la pandémie de COVID-19. Les mesures de lutte mises en place par les gouvernements ont occasionné une crise socioéconomique avec des répercussions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Afin d'améliorer la connaissance de l'impact de cette situation sur la situation alimentaire des ménages, le Gouvernement a commandité des évaluations dans les différents secteurs administratifs. La présente évaluation concerne le secteur de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire. Elle a été conduite par le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-Agricoles (MAAH) en collaboration avec les autres Ministères en charge du développement rural, les ONG, les SNU, les organisations sous régionales et la société civile. Elle s'est déroulée sur la période de juin à juillet 2020, juste après la levée de la plupart des mesures restrictives et la baisse de la courbe des contaminations. Le processus de l'évaluation s'est déroulée en cinq (5) principale étapes :

- L'organisation de l'analyse IPC pour la classification de la malnutrition aiguë ;
- La collecte des données qualitatives et quantitatives à travers des missions terrains dans les différentes régions et la conduite d'une enquête auprès de de 5 843 ménages ;
- L'organisation d'une session d'actualisation des résultats HEA ;
- L'organisation d'une session d'actualisation des résultats du cadre harmonisé.

L'évaluation a révélé des impacts variables selon les domaines d'activité socioéconomiques et selon les piliers de la sécurité alimentaire. Sur le plan de la production de saison sèche, la crise sanitaire a entraîné des difficultés d'écoulement de produits maraichers et une baisse importante de production du dernier cycle. Sur le plan de la campagne agricole en cours, les impacts ont été révélés sur la baisse du niveau d'encadrement des producteurs, l'accroissement des difficultés d'acquisition d'intrants et autres moyens de production et les difficultés de recours à la main d'œuvre agricole. En somme, la productivité des ménages pourrait être revue à la baisse. L'impact sur l'élevage a été jugé importante sur la production animale (viande, lait et œuf) du fait des difficultés d'accès aux intrants, d'aliments bétail et au pâturage. Des impacts négatif moyen à important ont été relevés sur le fonctionnement des marchés

et la commercialisation des produits agro-sylvo-pastorales. Ces impacts se manifesteraient par la baisse de l'offre plus importante pour le bétail et de demande interne et externe. Toutefois, les prix des céréales ont connu des hausses assez mesurées. Quant au prix du bétail, des baisses importantes ont été constatées du fait de l'absence des acheteurs étrangers.

Sur le plan nutritionnelle, la situation s'est dégradée avec la crise de COVID-19 se traduisant par l'augmentation des cas de MAM et de MAS au deuxième trimestre de 2020 et la classification de quatre provinces en urgence nutritionnelle.

Sur le plan des résultats de la sécurité alimentaire, il a été relevées une dégradation de la consommation alimentaire et d'adoption plus qu'habituel des stratégies alimentaires et de moyens d'existence par les ménages déclarant que leur activité principale a été fortement impactée par la crise sanitaire.

Enfin, l'actuellement des résultats du cadre harmonisé a montré une dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle marquée par le passage des provinces du Soum et de l'Oudalan en urgence et 16 provinces en crise. La population en insécurité alimentaire est passée désormais à 3 280 800 personnes, soit 15% de la population totale.

Les résultats auxquels l'évaluation a abouti met en lumière les impacts possibles de cette crise sanitaire actuelle. Toutefois, elle montre également que la dégradation de la situation sécuritaire est aussi la principale cause de cette dégradation dans certaines localités. Il revient aux Gouvernement et à ses Partenaires de mettre en œuvre les recommandations formulées dans ce document afin de réduire ces impacts sur les populations vulnérables.

I. CONTEXTE

En Afrique subsaharienne, malgré le « faible » nombre de personnes touchées par la pandémie de la maladie à Corona virus (en fin juin 2020 sur les 10,4 millions de personnes infectés et les 509 000 qui en sont décédés l'Afrique Subsaharienne comptabilisait 843 mille de cas pour 15 500 décès), les effets de l'épidémie vont se faire sentir dans plusieurs secteurs clés (industrie, tourisme, commerce, transport, agriculture, etc..) du fait que l'Asie actuel principal partenaire commercial des pays africains ait été le premier continent touché entraînant la prises de mesures restrictives qui auront pour conséquence de réduire énormément ses échanges avec les autres continents. Les exportations notamment, vont être affectées, l'Afrique entretenant des relations commerciales (exportations et surtout importations) particulièrement dynamiques avec la Chine.

Le Burkina Faso, à l'instar de plusieurs pays au monde, est aussi touché par la crise sanitaire de la COVID-19. Depuis l'apparition des premiers cas en début du mois de mars 2020, la maladie a connu une progression rapide dans le pays. A la fin du mois de juin 2020, les statistiques officielles ont permis de dénombrer 962 cas confirmés de COVID 19 réparti dans neuf (9) régions sur 70 districts sanitaires, avec un taux de létalité de 5,5%.

Dans l'optique d'empêcher la propagation de la maladie, le gouvernement du Burkina Faso a pris et ce avant la fin du mois de mars plusieurs mesures qui sont entre autres : la fermeture des frontières terrestre, aérienne et ferroviaire ; la mise en quarantaine des villes ayant enregistré au moins un cas confirmé ; la fermeture ou la régulation des conditions de fonctionnement des hôtels, des restaurants et des bars ; la fermeture des marchés principaux ; l'arrêt des transports publics, etc. Les mesures restrictives prises par le gouvernement pour rompre la chaîne de contamination de l'épidémie de coronavirus ne sont pas sans conséquences sur les acteurs du monde agricole et les acteurs du secteur informel, notamment les travailleurs journaliers, les petits producteurs agricoles, les petits commerçants et les groupes similaires du secteur informel.

Malgré, le faible niveau de connaissance sur la maladie et ses conséquences sanitaires l'impact économique lui s'est révélé très rapidement comme un problème important pour notre économie fragile. Selon une première évaluation réalisée par le

ministère en charge de l'économie du Burkina en avril 2020, l'incidence socio-économique de la COVID-19 sera très négative et risque de compromettre l'équilibre macroéconomique. La prise en charge de la pandémie et les mesures de mitigations prises vont impacter les allocations budgétaires avec des effets d'éviction au détriment des secteurs porteurs de croissance déjà sérieusement handicapés par les défis sécuritaires et humanitaires. Ainsi, l'impact du COVID 19 sur l'activité économique se traduirait par une contreperformance de la croissance économique qui ressortirait à 2,0% contre 6,3% en scénario tendanciel, soit un écart d'environ 4,3 points de pourcentage. Cette contreperformance de l'activité économique en 2020 serait imputable au ralentissement des secteurs primaire (1,9% contre 5,1%), secondaire (1,7% contre 6,7%) et tertiaire (2,4% contre 6,2%).

Au titre du secteur primaire, la décélération de sa valeur ajoutée serait principalement imputable à l'agriculture de rente (+2,5% contre +16,0%), en l'occurrence, le coton et le sésame dont les productions seraient influencées par la non disponibilité des engrais importés. L'agriculture vivrière enregistrerait une contreperformance (1,2% contre 4%).

La pandémie de la COVID 19 est venu se greffer à une situation sécuritaire déjà difficile au Burkina particulièrement dans les régions du Sahel, Centre-Nord, Nord, Est et Boucle du Mouhoun. En effet, la situation sécuritaire dans ces cinq (5) régions constituaient un défi important pour le gouvernement depuis 2016 se traduisant par des déplacements importants de population (au 30 juin 93% de de l'effectif total des 978 744 personnes enregistrés officiellement dans le pays comme déplacées internes se trouvaient dans ces régions) et aussi des difficultés importantes en termes d'accès physique à certaines communes pour y apporter l'assistance humanitaire.

Malgré ce contexte déjà fragilisé par une situation sécuritaire difficile et préoccupante, pour réduire les effets importants de la COVI 19 sur toutes les branches de l'économie, le gouvernement a défini des politiques économiques bien ciblées nécessaires pour soutenir l'offre de soins de santé, assurer la relance économique nationale et également, assurer une soutenabilité budgétaire. Outre le plan de riposte de la santé, le rapport propose trois types de mesures de mitigation des effets du COVID-19 au Burkina Faso que sont : (i) les mesures sociales, (ii) les mesures fiscales de soutien aux entreprises durement impactées, et (iii) les autres mesures d'appui à l'économie d'un coût total estimé à 394,05 milliards FCFA.

Au regard de la grande vulnérabilité des ménages burkinabè à l'insécurité alimentaire, le gouvernement pris des mesures de mitigation comme l'ouverture de boutiques témoins pour la vente de céréales à prix subventionné et distribution alimentaire gratuite ; la sécurisation des stocks de produits de grande consommation, en concertation avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et le contrôle économique renforcé des prix sur le territoire national ; le don de vivres aux personnes vulnérables des marchés et « yaars » fermés; l'acquisition d'intrants agricoles et d'aliments bétail pour le soutien à la production vivrière et pastorale; l'instauration d'un fonds de solidarité au profit des acteurs du secteur informel (en particulier pour les femmes) pour la relance des activités de commerce des fruits et légumes.

Ces mesures de mitigation permettent à coup sûr d'apporter un soulagement sur le court terme aux populations touchées. Toutefois, elles sont loin de compenser l'impact réel de la crise sanitaire et des mesures de lutte sur tous les secteurs économiques du pays. De plus, les mesures de mitigation prises par le gouvernement relèvent plus d'une appréciation de l'impact économique macro sur le secteur primaire et ne se sont pas basées sur une évaluation approfondie de l'impact sur les secteurs clés, notamment l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Afin d'approfondir l'analyse sur les effets réels de cette pandémie, dispositif national de sécurité alimentaire composé des acteurs étatiques et des partenaires a mené une évaluation rapide de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'Agriculture et la Sécurité alimentaire afin d'informer les décideurs sur les effets actuels de la COVID 19 et des mesures restrictives et d'orienter sur les actions urgentes à prendre pour mitiger les effets négatifs de la crise sur les populations.

II. OBJECTIFS

De façon globale, cette évaluation approfondie sectorielle vise à évaluer l'impact de COVID-19 sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Burkina Faso.

Plus spécifiquement il s'agit de :

- Evaluer l'impact de la COVID 19 et des mesures restrictives visant à empêcher la propagation sur les aspects suivants :
 - Le secteur de l'Agriculture et les perspectives de production alimentaire pour la campagne prochaine ;
 - La situation de l'offre et la demande alimentaire ainsi que les perspectives ;
 - Les entraves dans le commerce intérieur et extérieur des produits alimentaires et les stratégies d'adaptation des acteurs ;
 - Les populations en insécurité alimentaire, les interventions en cours et les gaps ;
- Formuler des recommandations aux décideurs.

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

3.1. Collecte de données qualitative

Une mission de terrain de collecte de données qualitatives s'est déroulée du 14 au 21 juin dans toutes les treize (13) régions du pays. La mission a été réalisée par des équipes pluridisciplinaires composées des structures étatiques, des ONG), les agences du SNU, des projets et programmes et de la société civile et la Croix Rouge, et des SAP Relais.

La collecte de données a été réalisée à l'aide des outils d'évaluation qualitative (guide d'entretien structurés et semi-structuré, etc.). Les équipes ont rencontré l'ensemble des structures déconcentrées dans les régions, des ONG locales, des organisations paysannes, des associations, des commerçants et des groupes de ménages. Une réunion au niveau régional a été organisée dans chaque région pour présenter les résultats préliminaires des investigations des équipes et recueillir des compléments d'information. Les thématiques abordées lors des visites dans chaque région ont porté sur l'impact de la COVID-19 sur :

- La situation des marchés agropastoraux et les flux nationaux et internationaux ;
- La campagne agropastorale 2020/2021 ;
- La campagne agricole de saison sèche 2019-2020 ;
- La situation pastorale et la santé animale ;
- La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans et les maladies humaines ;
- Les sources de revenus et pouvoir d'achat des ménages ;
- La consommation et les stratégies d'adaptation adoptées par les ménages vulnérables ;
- Les interventions humanitaires en cours et perspectives ;

3.2. Enquête ménage

Sur le plan géographique, l'enquête a couvert l'ensemble des provinces des treize (13) régions. Sur le plan thématique, l'enquête a couvert le domaine de la sécurité alimentaire. Les indicateurs-clés recueillis sont notamment le score de consommation alimentaire et l'indice des stratégies de survie, la proportion des ménages en insécurité alimentaire (modérée et sévère), l'impact du COVID19 sur la sécurité alimentaire.

La méthodologie de l'enquête a tenu compte du caractère urgent des besoins d'information et de la nécessité de permettre une comparaison d'indicateurs clés avec

les enquêtes de sécurité alimentaire réalisées. L'échantillonnage a été réalisé de façon à permettre une remontée rapide de l'information et assurer une meilleure précision des indicateurs. Elle a été réalisée à travers un plan de sondage stratifié (selon le milieu de résidence) à deux degrés. Au premier degré les unités primaires sont les villages et au second degré les unités secondaires sont les ménages. La taille de l'échantillon est choisie en vue d'atteindre un objectif de précision de 10% avec une significativité provinciale. On obtient un échantillon de 5 843 ménages, répartis sur 488 village

La collecte de données a été faite avec les outils de collecte mobile. La phase terrain a été conduite de deux façons différentes selon la zone de collecte. Dans les régions plus sécurisée à savoir les Cascades, le Centre, le Centre-est, le Centre-Ouest, le Centre-sud, les Hauts-Bassins, le Plateau-central et le Sud-ouest la collecte a duré 7 jours et a mobilisé 85 enquêteurs et 8 superviseurs. Chaque enquêteur a eu en moyenne la charge 3 à 4 villages environ en moyenne pour l'administration de la collecte à proprement parler avec environ 48 ménages. Pour les cinq (5) autres régions jugées à fort défi sécuritaire, la collecte a été effectuée par l'outil MVAM à travers des appels téléphoniques aux ménages échantillons afin de leur administrer le questionnaire.

3.3. Analyse des résultats HEA

Les analyses des résultats HEA ou « outcome analysis » sont un cadre d'analyse qui permet de quantifier les moyens d'existence des ménages suivant leur manière d'accéder à leur nourriture, à leur revenu et leurs manières de dépenser ce revenu au cours d'une année normale (ou année de référence)

Le Groupe de Travail HEA a organisé du 02 au 04 juin l'actualisation de l'analyse des résultats HEA (HEA Outcome Analysis (OA)) de l'année de consommation 2019-2020. Cette analyse a été réalisée sur la base des données officielles de production définitives de la campagne agricole, des prix des produits agricoles et du bétail et des données issues de la collecte des paramètres clés (production animale, autres sources de nourriture ou de revenu, composants du panier de protection de moyens d'existence). La collecte a été effectuée conjointement à la mission d'évaluation qualitative de l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui s'est déroulée du 14 au 21 juin 2020.

3.4. Actualisation de l'IPC nutrition

L'IPC est l'outil qui a été utilisé pour actualiser la classification globale de malnutrition aiguë. Cet outil a été utilisé lors d'un atelier d'analyse s'est déroulé du 27 janvier au 06 février 2020 au Burkina Faso. Avec la survenue de la pandémie de la COVID 19, une actualisation de la dernière l'analyse pour prendre en compte l'impact de la maladie et avoir à une meilleure analyse de la situation nutritionnelle afin d'enrichir les analyses du cadre harmonisé sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une part et d'autre part mettre à jour les principales causes de la malnutrition aiguë, des recommandations d'actions pour informer le politique et les programmes de développement.

Au vue du contexte de restriction des déplacements et de confinement, l'analyse s'est fait de manière virtuelle via ZOOM. L'exercice a été organisé par la Direction de la nutrition (DN) du Burkina Faso en collaboration avec le GSU IPC. Les analyses sont facilitées par les représentants de la Task Force Nutrition. L'analyse s'est fait en 2 étapes principales :

- L'analyse sous forme de travaux de groupe suivi de restitutions en plénière (de façon virtuelle) ;

- Le briefing aux autorités et aux acteurs de lutte contre la malnutrition des résultats de l'analyse actualisée par un groupe restreint.

3.5. Actualisation des résultats du cadre harmonisé

Le Cadre Harmonisé est un outil qui a été adopté dans plusieurs pays du CILSS pour cartographier l'insécurité alimentaire. Elle se base sur l'analyse des quatre principaux indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire (consommation alimentaire, état nutritionnel, évolution des moyens d'existence et mortalité) mis en relation avec les facteurs contributifs (danger/vulnérabilité, disponibilité alimentaire, accès et utilisation des aliments, y compris l'eau et la stabilité) qui peuvent avoir un impact sur l'un ou plusieurs résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les analyses ont été menées par la Cellule nationale d'analyse qui regroupe les experts nationaux provenant des structures étatiques et non étatiques. La présente session d'analyse a été marquée par un rappel des principes d'analyse du CH, l'inventaire des preuves et l'analyse proprement dite. L'animation des travaux a été assurée par une équipe de deux (02) facilitateurs sous la supervision à distance du comité technique régional par "Skype call". Les participants ont été répartis en trois (03) groupes de travail.

En prélude à l'atelier d'analyse, le Service en charge du système d'Alerte Précoce (SAP) de la DSS/DGESS a réalisé des collectes de données nécessaires à l'analyse : les données de productions agricoles, les données de production maraîchère, la réalisation de l'enquête ménage et d'une mission conjointe Etat-Partenaires de l'évaluation de l'impact du COVID-19 sur la SAN, les données sur Outcome Analysis, les données sur les prix des SIM Céréales, du bétail et PFNL, taux d'utilisation de l'eau potable, les résultats de l'IPC nutrition, les cas de catastrophes naturelles, etc.

Les six (06) provinces identifiées comme des zones à accès limité lors de la session d'analyse de mars 2020 ont été considérées : il s'agit des provinces du Soum, du Yagha, de l'Oudalan, du Loroum, de la Kompienga et de la Komondjoari. Pour ces zones, le protocole spécial « zone à accès limité » a été déroulé.

Concernant le volet nutrition, pour le phasage de la MAG, l'IPC nutrition révisé en mai 2020 qui prenait en compte aux 29 provinces (répartis dans 7 régions) a été directement considéré. Le phasage du volet nutrition des 16 autres provinces (répartis

entre 6 régions) est la résultante du phasage de la nutrition en situation projetée de l'analyse de mars 2020 et des facteurs contributifs.

IV. ANALYSE DES IMPACT

4.1. Impact sur la production de saison sèche

4.1.1. Emblavures

L'ampleur des impacts des mesures restrictives de gestion de la COVID-19 sur les superficies emblavées est jugée faible pour les premiers cycles de production car au moment de la prise des mesures par le gouvernement, les parcelles étaient déjà soit en exploitation soit en récolte. Cependant, pour les derniers cycles de production courant avril, les impacts ont été négatifs moyens se traduisant par une réduction des superficies renouvelées. Ces impacts ont évolué d'une région à une autre et ont touché plus les exploitants des sites maraichers communautaires autour des boulis et périmètres maraichers ainsi que les producteurs saisonniers.

Par ailleurs, dans certaines régions telles que le Nord, le Centre-Nord et le Sahel, les superficies autour des boulis ont connu une réduction estimée entre 25% et 50%.

Cette réduction des superficies pourrait s'expliquer par les difficultés liées aux problèmes d'écoulement des productions. D'autre part, ces mesures ont entraîné un retard des semis dans les sites à plusieurs cycles de production et cela est lié aux difficultés d'acquisition des semences avec la fermeture des marchés et la mise en quarantaine de certaines villes.

4.1.2. Acquisition des intrants

Concernant l'acquisition des intrants et des équipements agricoles, l'impact est jugé globalement faible. Cela s'expliquerait par le fait que par la majorité des producteurs avaient déjà acquis les intrants et les équipements avant la survenue de la pandémie de la COVID-19. Cependant, les producteurs des zones frontalières de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont eu des difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles (engrais et pesticides) car l'approvisionnement en intrants se fait principalement à partir des pays voisins en raison d'une part de la proximité et d'autre part des coûts jugés abordables.

Par ailleurs, la faiblesse des revenus sur la période du fait de la mévente de la production et la perturbation voire la suspension des activités génératrices de revenus a eu des répercussions sur la capacité des producteurs par endroit à acquérir des intrants ou à assurer la maintenance des équipements agricoles. Les ménages qui en sont les plus affectés sont les petits producteurs pauvres.

4.1.3. Main d'œuvre

D'une manière générale, la disponibilité de la main d'œuvre agricole est jugée faiblement impactée. Toutefois, l'arrêt des transports en commun et la quarantaine de certaines villes, ont occasionné une réduction de la main d'œuvre saisonnière. En outre, le manque de ressources lié à la perturbation des activités génératrices de revenus et à la mévente de la production n'a pas permis à certains producteurs de recourir à des manœuvres pour l'exécution de certaines opérations notamment celles d'entretien et celles de récolte.

De façon spécifique, des disparités ont été relevées selon les régions. L'impact a été jugé :

- Faible dans les régions du Centre, de l'Est et du Sud-Ouest. Ces régions ne sont pas des zones de fortes productions, et au Centre avec Ouaga la capitale, les ménages ont développé des stratégies pour contourner les postes barrières dressées par les FDS ;
- moyen au Centre-Nord, au Centre-Sud et au Sahel : en effet, le Centre-Sud est une zone intermédiaire entre les zones de faibles productions maraichères et les zones de fortes productions telles que le Centre-Nord et le Sahel. N'eût été l'insécurité qui a réduit la pratique de l'activité dans la région du Centre-Nord ces dernières années, l'impact serait important. De même le Sahel n'étant pas une zone de grande production car l'élevage y domine, bon nombre de ménages se sont fortement impliqués dans la production maraichère depuis quelques années ;
- et fort dans les régions du Plateau-Central, du Nord et des Hauts-Bassins, car ces régions sont de grandes zones de production par excellence et manquaient véritablement de main d'œuvre.

Par ailleurs, la disponibilité de la main d'œuvre n'a aucunement été perturbée dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Centre-Est malgré la pandémie. Elle a été jugée bonne grâce à la main d'œuvre locale. En outre, dans la région des Cascades, il a été observé une hausse de la main d'œuvre (constituée majoritairement d'élèves et de femmes) à cause de la fermeture des écoles et des marchés.

Les gros producteurs maraichers ont été les plus impactés car ayant les plus grandes superficies nécessitant plus de main d'œuvre.

D'une manière générale, les revenus tirés de la main d'œuvre agricole en cette période sont en baisse considérable comparativement aux années antérieures. Cela se justifie par la réduction du nombre de jours de travail, l'impossibilité pour certains ouvriers agricoles de se rendre sur les sites habituels à cause de l'arrêt des transports, l'impossibilité pour certains de se faire payer par leurs employeurs pour non écoulement des produits maraichers, etc. Ces baisses de revenus ont été estimées en moyenne de 40% voire plus pour les régions fortement impactées sur toute la période de la campagne sèche.

4.1.4. Production

En début de campagne sèche, les superficies allouées aux cultures de saison sèche avaient été entièrement occupées. La grande période de production (récoltes) a coïncidé avec l'entrée en vigueur des mesures restrictives de gestion de la COVID-19, bien que quelques producteurs de certaines régions aient pu écouler leurs premiers produits maraichers entre janvier et février, d'où une réduction des superficies pour les derniers cycles. Des pertes énormes (tant en quantité récoltée que financièrement) ont été constatées du fait de la difficulté d'écoulement des produits et du pourrissement des récoltes, surtout celles périssables dont la tomate surtout, qui est une spéculation dont une grande partie est essentiellement destinée à l'exportation. Au nombre de ces produits périssables, on note également bon nombre de produits dont le haricot vert, le chou, l'aubergine, le poivron, etc. Certains producteurs tentaient la récupération de certains produits tels que le piment (écrasé ou pilé et séché). Pour l'oignon qui est l'un des rares produits pouvant être conservé, le problème de stockage se posait pour insuffisance d'infrastructures adaptées (magasins). Le problème d'écoulement est la difficulté majeure ayant impacté tous les producteurs de toutes les régions. Il a eu pour corollaire le pourrissement d'une bonne partie des récoltes et des problèmes de stockage apparus au grand jour ; cela a entraîné la non-récolte des planches de parcelles (2^e cycle de production non effectué), et une partie des récoltes, notamment les légumes ont servi à engraisser les animaux (constats faits au Sahel et au Centre-Nord). Ces deux éléments combinés ont entraîné des pertes de productions. Dans la plupart des régions, ces pertes de productions sont supérieures à 50% selon l'avis des

producteurs. Les producteurs concernés sont aussi bien les maraichers saisonniers que les maraichers permanents. Ces pertes de productions sont estimées à des proportions variables selon les régions. Selon les résultats de l'enquête ménage, l'impact de la COVID 19 sur leur production maraichère a été jugé faible dans les régions du Sud-Ouest et du Centre, moyen pour les régions du Centre-Sud, des Cascades, du Sahel, du Centre-Nord, des Hauts-Bassins, du Centre-Ouest et de l'Est et fort pour les régions du Plateau-Central, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre.

Selon les données de source administrative provenant des directions régionales, les productions au niveau national sont en baisse pour la tomate (-16,5%) et en hausse pour l'oignon (+10,3%). La production de la tomate a connu des baisses dans la plupart des régions du Sud-Ouest (-35,4%), le Centre-Est (-24,7%), la Boucle du Mouhoun (-21,9%), le Centre-Ouest (-16,9%), le Centre (-7,4%), Centre-Sud (-6,2%) et les Cascades (-0,3%). On constate une légère hausse au Centre-Nord et au Sahel, et une forte hausse au Sahel et au Nord. La production d'oignon a connu des hausses dans la majorité des régions, sauf au Centre (-32,9%), au Centre-Sud (-13,5%) et dans les Hauts-Bassins (-17,1%).

4.1.5. Commercialisation

Comme souligné plus haut, la période de récolte et de grande commercialisation des produits maraichers correspondait à la période de survenue de la pandémie et de l'entrée en vigueur des mesures restrictives. En effet, les derniers cycles de production (deuxième, voire troisième pour certaines régions) sont les plus importants en termes de récoltes et de commercialisation. Le secteur maraicher a été donc l'un des secteurs les plus touchés par ces mesures. En effet, l'impossibilité d'écoulement de la production maraichère a été la difficulté majeure pour tous les acteurs du domaine (aussi bien pour les producteurs, les acheteurs, les revendeurs et les intermédiaires). L'impact a été fort pour tous ces acteurs (surtout pour les gros producteurs et les coopératives maraichères) dans toutes les régions car les pertes de production sont estimées à plus de 50%, voire 75% pour certaines régions, d'où des pertes importantes de revenus pour les ménages, malgré que certains acteurs (revendeurs) développaient des stratégies pour contourner les barrages aux points d'entrées des villes en quarantaines. Certains producteurs essayaient de commercialiser avec les rares clientes des communes environnantes à des prix très bas (par exemple dans la

région du Centre-Nord, le sac de choux qui s'acquerrait à 10 000 F CFA avant l'apparition du Covid-19 se négociait à moins de 5 000 F. En effet, les exportations en destination des pays tels que le Ghana, le Togo et de la Côte d'Ivoire n'étaient plus possible avec la fermeture des frontières). Les régions les plus affectées sont le Plateau-Central, le Nord, la Boucle du Mouhoun et le Centre-Est où ces pertes de production sont supérieures à 75%. On constate aisément que ces difficultés d'écoulement s'expliquent par la fermeture des marchés de produits agricoles, la fermeture des frontières, la non-tenue des foires, la fermeture ou le dysfonctionnement de restaurants (grands consommateurs de produits maraichers/légumes), etc. La fermeture des marchés a contraint les restaurateurs et commerçants de légumes à réduire ou arrêter leurs activités de commerce et une baisse de l'offre au profit des ménages. La non-tenue de certaines foires qui sont des occasions pour écouler les produits et nouer des contrats avec les potentiels acheteurs nationaux et internationaux, a été un coup dur pour les producteurs. Nous avons le cas de Faramana dans les Hauts-Bassins où la foire de l'oignon qui habituellement permettait aux producteurs d'oignons d'écouler au moins 40% de leur production à des prix très rémunérateurs n'a pu se tenir cette année. L'arrêt des transports et la quarantaine de certaines villes a fortement perturbé les flux internes et externes dans toutes les régions, d'où la rareté des produits maraichers sur la plupart des marchés, entraînant une hausse des prix dans les centres urbains et une baisse dans les zones de production. La fermeture des frontières a eu des impacts majeurs pour les gros producteurs et les coopératives maraichères, car l'exportation vers les pays tiers (grands demandeurs) s'avérait impossible ; il s'agit particulièrement du Ghana et du Togo pour la tomate, la Côte d'Ivoire pour les oignons, l'Europe pour le haricot vert, etc. Tout ceci a impacté négativement et de manière significative les revenus des ménages pour lesquels la campagne de saison sèche constitue la principale source de revenus.

Selon l'enquête ménage sur le COVID et selon que le maraichage soit la principale source de revenu des ménages, le Plateau-Central (grande zone de production et pourvoyeuse de main d'œuvre agricole de saison sèche pour les autres régions) et le Centre sont les plus touchés avec respectivement 91,7% et 83,3% des ménages qui ont été durement impactés par les mesures restrictives liées au COVID-19. Elles sont suivies du Centre-Ouest avec 66,7% des ménages. A l'opposé, les ménages du Sahel

et de l'Est sont faiblement impactés car le maraichage n'est pas la principale source de revenu. De plus, depuis l'avènement de l'insécurité dans ces régions, la pratique de l'activité est difficile voire impossible pour la plupart des localités. Cependant pour de grandes zones de production à savoir le Nord, la Boucle du Mouhoun et le Centre-Nord, les ménages impactés durement sont respectivement de 33,3%, 46,2% et 57,1%. Cela se justifie par le fait que ces ménages ont plusieurs sources de revenus, au nombre desquels le petit commerce et la vente des animaux, et en plus le Centre-Nord est confronté à l'insécurité, surtout dans sa partie nord, à l'instar du Sahel et de l'Est.

4.1.6. Abandon du maraîchage à cause de la COVID-19

Dans l'ensemble, 1,4% des maraîchers ont abandonné le maraîchage durant la période de la COVID-19. Cet abandon a causé un déficit d'emblavures et par conséquent une baisse de la production. L'évaluation de la production perdue l'a été de façon indirecte. En effet pour évaluer la quantité de production perdue, il a été estimé d'une part le nombre de ménages ayant abandonné le maraîchage par région à l'aide de l'enquête ménage conduite lors de l'évaluation et d'autre part la production maraîchère moyenne des ménages par région à l'aide de l'enquête maraîchère de 2018. Ainsi, la production perdue s'obtient en faisant le produit des deux valeurs ci-dessus.

Il en ressort que la perte totale liée aux non emblavures est évaluée à 38 257 tonnes soit 10 503 tonnes au Centre (27,5% de la perte totale), 10 380 tonnes au Plateau central (27,1%), 6 524 917 KG au Centre-ouest (17,1%).

Cette production évaluée en valeur monétaire représente 17,96 milliards de F CFA avec 5,625 milliards F CFA au Centre, 5, 488 milliards CFA au Plateau central et 2, 152 F CFA au Centre-ouest. On constate donc que ce sont des régions proches de la ville de Ouagadougou et qui approvisionnent fortement cette ville. Ainsi, sa mise en quarantaine a donc fortement réduit l'approvisionnement de cette ville et donc impacté directement ces régions.

Tableau 1 : Perte de production et de revenu brut due à l'abandon du maraîchage

Région	Perte production liée aux non emblavures (KG)	Perte revenu brut liée aux non emblavures (F CFA)
Boucle du Mouhoun	-	-
Cascades	700 974	240 815 212
Centre	10 502 996	5 625 587 983
Centre-Est	2 118 889	1 115 983 525
Centre-Nord	-	-
Centre-Ouest	6 524 917	2 151 585 833
Centre-Sud	1 540 545	617 816 446
Est	-	-
Hauts-Bassins	4 130 607	1 785 131 696
Nord	1 171 017	519 879 919
Plateau Central	10 379 847	5 488 193 537
Sahel	669 574	286 372 921
Sud-Ouest	517 617	132 238 047
Total	38 256 982	17 963 605 119

4.1.7. Mévente des produits maraîchers

En plus des ménages ayant abandonné le maraîchage à cause de la COVID-19, certains ont produit, mais n'ont pas pu écouler leur production, causant ainsi des pertes énormes. Pour estimer le revenu brut et production perdus, il a été estimé le nombre de ménages maraîchers dont l'activité de maraîchage a été impactée négativement (Mévente) par la COVID-19 à l'aide de l'enquête ménage 2020 COVID. Ensuite, à l'aide des données de l'enquête maraîchère de 2018, il a été estimée le gap de revenu brut entre un producteur n'ayant pas subi une mévente et un producteur ayant subi une mévente à travers la méthode d'appariement (matching). Ce gap représente donc le revenu moyen perdu par les producteurs ayant connu des méventes. En multipliant ce gap par le nombre de maraîchers dans cette situation on obtient une perte de revenu brut de 5,75 milliards de F CFA dans l'ensemble avec 1,27 milliards de F CFA au Plateau central (22,1%), 973, 11 millions F CFA au Centre (16,9%) et 820, 3709 millions de F CFA au Centre-ouest (14,3%).

En termes de production maraîchère, on obtient une perte de 15 009 tonnes dont 2 917, tonnes au Plateau central, 2 624 tonnes au Centre et 2 510 tonnes 4 KG au Centre-ouest.

Tableau 2 : Perte de production et de revenu brut due aux méventes

Région	Perte de production liée aux méventes (KG)	Perte de revenu brut liée aux méventes (F CFA)	Part des pertes de revenu
Boucle du Mouhoun	614 060	206 565 166	4%
Cascades	1 449 535	502 299 301	9%
Centre	2 624 409	973 108 160	17%
Centre-Est	833 228	420 779 184	7%
Centre-Nord	185 335	79 861 560	1%
Centre-Ouest	2 510 286	820 372 709	14%
Centre-Sud	1 350 789	507 450 886	9%
Est	213 140	83 344 341	1%
Hauts-Bassins	1 208 068	520 970 839	9%
Nord	401 069	177 333 419	3%
Plateau Central	2 917 006	1 269 321 621	22%
Sahel	81 891	35 001 219	1%
Sud-Ouest	620 360	156 033 400	3%
Total	15 009 173	5 752 441 804	100%

4.2. Impact sur la campagne agropastorale 2020-2021

Dans le domaine de la production agropastorale, les paramètres impactés par les mesures restrictives sont la réalisation des activités d'encadrement, l'accès aux moyens de production et la production.

4.2.1. Appui-conseil (encadrement, formation, vulgarisation)

□ Secteur de la production végétale

Les mesures de restriction ont impacté les activités de précampagne pluviales. En effet, l'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes, la limitation des mouvements des agents due à la psychose provoquée par la maladie, la quarantaine

de certaines villes ont entraîné un ralentissement voire un arrêt de la majeure partie des activités des structures d'encadrements.

Ainsi, dans la plupart des régions, près de 80% des agents d'encadrement étaient dans l'impossibilité de mener à bien leurs activités. Il s'agit du renforcement de capacités des producteurs notamment sur la production de la fumure organique, la réalisation des aménagements de basfonds, les CES-DRS et les techniques de mises en place des outils de vulgarisation agricoles (Champs écoles des agropasteurs) qui n'ont pas pu se tenir dans les meilleurs délais la plupart des régions.

Ce déficit d'appui technique pendant la crise pourrait impacter négativement le respect des itinéraires techniques. Les acteurs les plus touchés sont les organisations paysannes et les producteurs modèles bénéficiaires des structures d'encadrement de l'Etat et des partenaires qui œuvrent au profit du monde rural.

□ **Secteur de l'élevage**

L'impact a été fort sur les éleveurs qui souffraient déjà d'une insuffisance structurelle de couverture territoriale de l'appui-conseil/vulgarisation et la fermeture de certaines zones d'appui technique suite à la crise sécuritaire. En effet, la mise en quarantaine des villes touchées et l'imposition du couvre-feu ont limité le déplacement des agents des services techniques vers les éleveurs d'une part et d'autre part des éleveurs vers les centres de service pour l'acquisition des intrants et les services d'appui-conseils. Il y a eu également dans certaines zones une rupture de la chaîne de ravitaillement en intrants en intrants zootechniques et vétérinaires. Cette situation a entraîné des difficultés de mise en œuvre de l'épidémiologie-surveillance des maladies animales et la gestion des maladies suspectées (vaccinations, traitement cliniques, renouvellement de vaccins en primovaccination). Par la limitation de l'accès aux services d'appui-conseils, certains élevages ont subi des pertes (mortalités, vente à vil prix leurs animaux malades et affaiblis). Par ailleurs plusieurs sessions de renforcement de capacités au profit des jeunes et des femmes et soutenues par l'état et ses partenaires ont été suspendues. Tous les systèmes d'élevage sont touchés, du système pastoral aux élevages semi-intensifs et intensifs, ainsi que les filières animales et halieutiques et dans toutes les régions.

4.2.2. Accès aux moyens de production

Les moyens d'acquisition des intrants et équipement de production par les producteurs se font essentiellement à travers les appuis de l'Etat et de ses partenaires à prix subventionnés et les approvisionnements à partir du marché. Cependant, les mesures de restriction ont eu un impact moyen sur la disponibilité des intrants agricoles malgré les mesures de mitigation prise pour le maintien du fret d'une part ; et les efforts du gouvernement et ses partenaires en matière d'appuis d'autre part. En effet, certains importateurs d'intrants ont rencontré des difficultés pour cause de retard dans la livraison, ce qui a impacté la mise en œuvre du mécanisme agri voucher.

Par ailleurs, au niveau des ménages très pauvre et pauvre, ainsi ceux bénéficiaires des projets de résilience, l'impact a été jugé fort. En effet, les activités génératrices de revenu qui leur permettaient de préparer la campagne n'ont pu être réalisées entièrement (perturbation de la vente des produits maraichers, la réduction de certain AGR).

4.2.3. Production

Les mesures de restriction de gestion de la pandémie de la Covid-19 pourraient contribuer à une baisse de la production par rapport aux prévisions. En effet, la faible mobilité des acteurs (techniciens, main d'œuvre, etc.) a limité l'aménagement des nouveaux bas-fonds destinés à la production rizicole. Cela s'observe plus dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, des Cascades et des Hauts-Bassins où les réalisations pourraient être réduites de la moitié par rapport aux prévisions.

Aussi, il a été relevé une mise en valeur partielles des espaces champêtres par certains producteurs notamment les plus vulnérables du fait de la faiblesse de leurs revenus. Cette situation a limité dans une certaine mesure leur accès aux moyens de production (acquisition d'intrants, location des équipements de labours, etc.).

Pour la production maraichère pluviale, la maladie de la Covid-19 aura également des répercussions car les superficies connaîtront une réduction. Les méventes ont occasionné des impayés au niveau des institutions financières. Ce qui compromet les nouveaux prêts. A titre d'exemple, en 2018, près de 15% des producteurs avaient contracté des prêts pour leur activité maraichère. L'impact pourrait être fort chez les maraichers permanents

4.3. Impact sur la production pastorale, la transhumance et les conflits

4.3.1. Impact sur la production pastorale

La pandémie de la Covid-19 a eu un impact fort sur la production pastorale. Cela s'explique par son effet multiplicateur des contraintes de production relatives à l'accessibilité des SPAI, à l'insuffisance des espaces de pâturage et à la faible disponibilité en eau d'abreuvement. Les mesures de restriction liées à la pandémie de Covid-19 mises en vigueur en milieu de saison sèche de faible disponibilité alimentaire pour le bétail ont occasionné des difficultés d'accès aux intrants et aux ressources naturelles pour l'alimentation du cheptel. En effet, la mise en quarantaine de certaines villes, couplée à la fermeture des frontières a entraîné une rupture d'approvisionnement des aliments. Pour certains commerçants d'aliments bétail, le nombre de fournisseurs a baissé de près de la moitié pendant la période des restrictions. Les stocks dans les magasins sont à des niveaux inférieurs à la normale et à ceux de l'année passée entraînant une hausse des prix du son de maïs et du tourteau de coton.

Par ailleurs, la fermeture des frontières a rendu davantage difficile l'accès des animaux aux pâturages et aux points d'eau d'abreuvement. En conséquence, la faible disponibilité et accessibilité des Sous-produits agro-industriels (SPAI) a fortement impacté l'alimentation du bétail. Ces difficultés n'ont pas permis aux élevages d'assurer une productivité satisfaisante (lait, poulets de chair et œufs). Il a même été constaté l'arrêt de production sur certaines fermes. L'impact a été fortement ressenti par les fermes avicoles et les gros emboucheurs essentiellement dans les régions du Centre, du Centre-Nord, du Centre-Est, de l'Est, du Nord, du Plateau Central, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest.

4.3.2. Impact sur la transhumance et les conflits

La mobilité du bétail a été fortement impactée par les mesures restrictives. En effet, la période de mars à mai étant celle pendant laquelle les animaux migrent vers les parties est, sud et ouest du pays et les pays limitrophes (Ghana, Côte d'Ivoire et Togo) pour profiter des pâturages a été perturbée par les mesures restrictives notamment, la quarantaine de certaines villes, le couvre-feu et la fermeture des frontières.

Pour la transhumance interne, une limitation des mouvements de bétail a été notifiée dans la majeure partie du pays. Cette situation a provoqué une forte concentration des

animaux, entraînant des surpâturages par endroit (dans la région du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, du Plateau Central, de l'Est, du Centre-Est et du Centre-Sud). Pour la transhumance transfrontalière, le blocage du retour des animaux partis en transhumance du fait de la fermeture des frontières occasionne des coûts supplémentaires de séjour des animaux. Selon le réseau des Rougga, environ 156 transhumants avec un effectif de 9837 têtes de bovins sont bloqués au Togo suite à la fermeture des frontières pour raison de COVID-19. L'impact est fort sur les transhumants des régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, du Plateau Central, du Centre-Est, de l'Est. Aussi les mesures de distanciation sociale limitant les regroupements ont fortement impacté le consensus habituel établi entre agriculteurs et éleveurs pour la délimitation et la réhabilitation des pistes pastorales. En effet, ce consensus habituel n'a pas été effectif. Par ailleurs, cette situation pourrait entraîner, un risque de conflit agriculteurs-éleveurs lors du retour des transhumants dû à l'obstruction des pistes à bétail par les cultures qui seront déjà hautes dans certaines régions notamment celles des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest, du Centre Ouest, du Centre-Sud, du Centre-Est et de l'Est portes d'entrée des transhumants. Cette situation touche plus les pasteurs et surtout les agros pasteurs du Sahel, du Nord, du Centre Nord, de l'Est et du Centre Est.

4.4. Impact sur le fonctionnement des marchés des produits agrosylvopastoraux et commercialisation

Les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19 a impacté le fonctionnement des marchés et les échanges commerciaux des produits agrosylvopastoraux. L'impact de ces mesures est jugé faible à moyen

4.4.1. Offre

L'offre en produits agricoles est globalement satisfaisante dans la plupart des régions. En effet, le bon niveau des stocks commerçants et le maintien du fret a permis de maintenir l'offre en produits agricole à un niveau acceptable malgré la fermeture des marchés et la mise en quarantaine des villes ayant enregistré au moins un cas de COVID -19.

La fermeture des frontières a eu un impact faible sur le niveau de l'offre. Cela est imputable au fait qu'en matière de produits du cru (produits maraîchers, céréales de base), le Burkina est un exportateur net. Également pour ce qui est des produits de

grande consommation tels que le blé, le riz, le sucre et l'huile, les stocks disponibles permettaient de couvrir en moyenne trois (03) mois de besoin de consommation.

L'offre sur les marchés à bétail a connu une hausse durant la période d'application des mesures de restriction du fait des difficultés d'écoulement. En effet, l'offre de bovin par rapport à l'année passée à la même période a été en baisse sur les marchés du Sahel, du Centre Nord, du Centre Est, du Centre et de l'Est pour les bovins. Cette baisse a été beaucoup plus sensible au Centre-Nord sur le marché de Dori (1%) Kaya (-33%).et à Garango (-26%). Cette situation s'expliquerait par la baisse de la demande extérieure d'une part mais la situation sécuritaire d'autre part. La tendance baissière du niveau d'approvisionnement des marchés à bétail en petits ruminants a été observée sur les marchés de regroupement au niveau du Sahel. Cependant, il a été observé une offre exceptionnelle en petits ruminants sur les marchés des régions du Centre-Nord, du Plateau Central, du Centre-Est, du Nord et du Centre. Cette offre exceptionnelle s'expliquerait par une reconversion de certains commerçants dans l'achat de petits ruminants. Par ailleurs elle, serait dû en partie par la hausse du besoin en cash pour faire face aux dépenses alimentaires (céréales) et de préparation de la campagne.

La disponibilité des produits animaux tels que le lait, la viande, les œufs et le miel ont été en baisse comparativement à l'année à la même période dans toutes les régions. Spécifiquement pour les produits laitiers, l'impact a été plus fort. En effet la production de lait (pour la vente par les ménages et pour les UTL) a été réduite suite à la fermeture des marchés, l'interruption des transports vers d'autres zones la fermeture des classes. Les effets ont été plus ressentis au Sahel où la production a baissé d'au moins $\frac{3}{4}$, à l'Est où l'offre de lait a baissé d'environ 32%, au Centre Nord, au Centre et aux Hauts Bassins. Tout cela s'est traduite par la perte de plusieurs emplois, la baisse des revenus des ménages, la baisse des chiffres d'affaires des UTL, des fermiers, des bouchers etc.)

4.4.2. Demande

La demande quant à elle a connu une baisse du fait de la réduction de la demande externe suite à la fermeture des frontières, notamment celle du Niger en céréales, de la Côte d'Ivoire et le Ghana en légumes, de la Chine en produits de rente (sésame). Au niveau interne, la demande en céréales des ménages a baissé. Bien que les commerçants aient trouvé des stratégies de vente malgré la fermeture des marchés (création de point de vente en dehors du marché), la demande de certains ménages

dans les grandes villes s'est orientée vers les supermarchés qui de plus en plus disposent de produits manufacturés.

La demande en bétail et en produit animaux a été dominée par la demande interne pour l'approvisionnement des boucheries et de certains centres commerciaux. La demande externe a connu une baisse relativement importante, du fait de la difficulté de convoie des animaux vers les pays demandeurs comme la Côte d'Ivoire et le Ghana. Cette tendance baissière est observée tant pour les gros que les petits ruminants sur la plupart des marchés. Par conséquent, cela a entraîné des pertes d'emplois, des baisses de revenus des ménages éleveurs et des baisses des chiffres d'affaire des commerçants de bétail. Les impacts des mesures restrictives (fermeture des marchés, mises en quarantaine de certaines villes, le couvre-feu) ont plus été ressentis par les manutentionnaires, les courtiers, les convoyeurs, les bouviers, les éleveurs et surtout les emboucheurs et les commerçants à bétail. Le niveau de l'impact vari d'une région à une autre, en effet les régions du Nord, du Centre Nord, du Sahel, du Centre Est, de l'Est, du plateau Central et du Centre ont été durement touchés par les mesures restrictives.

4.4.3. Les flux internes et externes

La fermeture des frontières n'a pas été sans effet sur les flux transfrontaliers malgré le maintien du fret. Des informations recueillies auprès de la douane, il ressort qu'en moyenne une baisse du volume des importations de 24% au cours de la période mars-avril-mai 2020 par rapport à la même période de l'année passée, avec une baisse en coût monétaire de 22%.

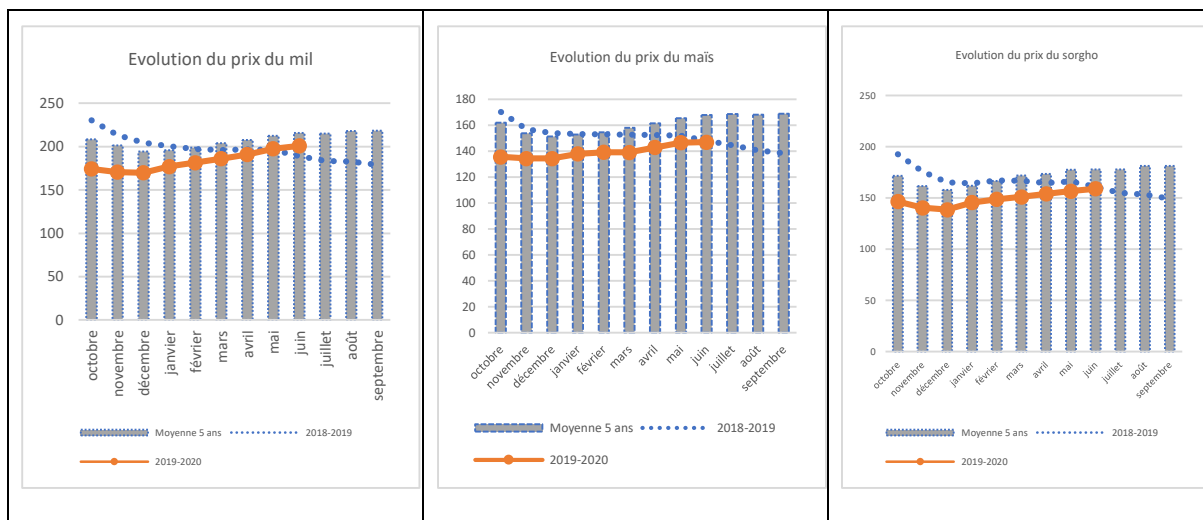
Si au niveau des exportations, le volume a connu une hausse (39%) la valeur monétaire des produits exporté reste en dessous (-10%) de celle de 2019 pour la même période.

Au plan national, le niveau des transferts des produits des zones de production et de regroupements vers les zones de consommation a baissé avec des délais d'approvisionnement plus longs. Cet impact a été plus important au niveau des régions assujetties à un contexte sécuritaire difficile que sont celles du Nord, du Sahel, du Centre-Nord, la Boucle du Mouhoun et l'Est. En effet, dans ces régions, la limitation de la mobilité des personnes liée à la COVID-19 a aggravé la réduction des circuits d'approvisionnement tant internes qu'externes du fait de la dégradation sécuritaire,

rendant impossible l'approvisionnement de certaines localités même à proximité des grands centres.

4.4.4. L'évolution des prix des principales céréales

L'analyse de l'évolution des prix des principales céréales permet de révéler la réaction des prix à la crise sanitaire de COVID-19. Pour ce faire, les prix du mil, du maïs et du sorgho sont analysés du fait qu'ils constituent l'aliment de base pour la majorité des burkinabés. Les courbes d'évolution de ces différents prix sont présentées ci-dessous :



Graphique 1 : évolution des prix des principales céréales

L'allure de la courbe des céréales de base font ressortir une tendance à la hausse des prix à partir de mars pour toutes les céréales. Toutefois, cette hausse n'est pas assez importante pour dégrader l'accès des ménages, car à l'exception du prix du mil, les prix des autres céréales sont restés en dessous de l'année passée et de la moyenne quinquennale. La tendance à la hausse des prix pourrait trouver leur explication dans la saisonnalité avec une baisse des stocks ménages et dans la psychose née de la crise sanitaire avec l'augmentation anormale de la demande pour une constitution de réserve alimentaire en prélude à un possible confinement. L'offre étant toujours satisfaisante, l'on pourrait attribuer une grande part de cette à la crise sanitaire.

4.4.5. Evolution du prix du bétail

Le niveau des prix des animaux observés sur la période varie suivant les régions et l'espèce. En effet, comparés à la même période de l'année passée, les prix moyens des bovins sont en baisse sur la plupart des marchés à bétail. Les niveaux de baisse enregistrée pour cette espèce ont oscillé entre -24 % et -1%. La baisse des prix serait dû à la baisse de la demande extérieure. Cette baisse de la demande extérieure est directement liée à la situation de la crise sanitaire de la COVID-19. Pour les petits

ruminants, tous les marchés de la région du Sahel ont subi des baisses de prix de même que certains marchés de l'Est. La baisse la plus remarquable a été observé sur le marché de Pouytenga dans la région du Centre-Est (-41%) pour les caprins. Ces baisses de prix se justifient par l'absence d'acteurs étrangers notamment les ghanéens grands acheteurs de caprins et la mévente de certains exportateurs en Côte d'Ivoire et surtout au Togo.

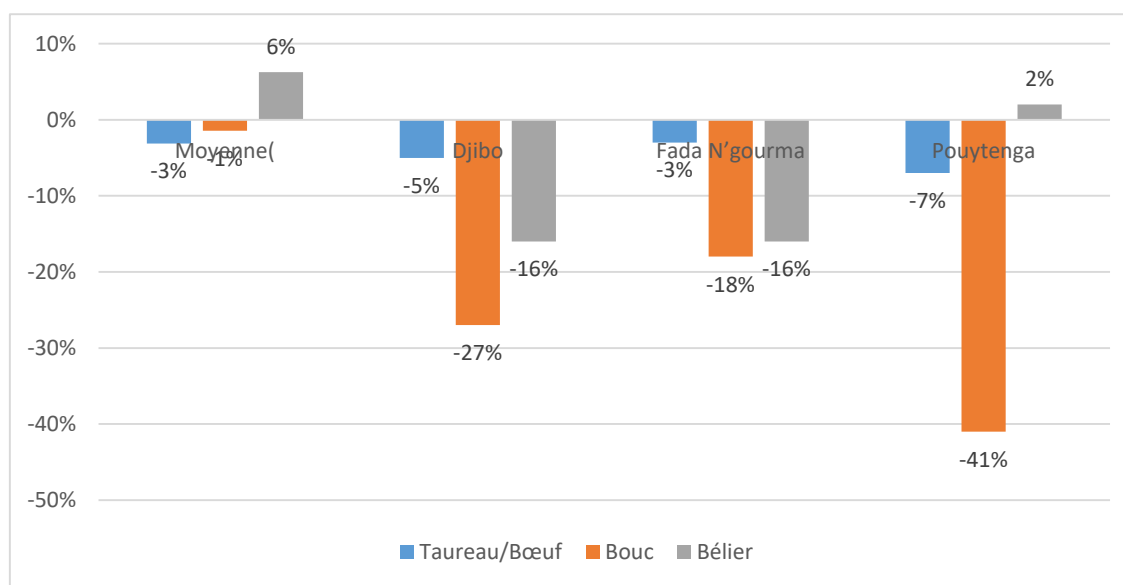


Figure 1 : évolution du prix du bétail entre mai 2019 et mai 2020

Source : Construit sur la base des données fournies par la DGESS/MRAH

4.5. Impact sur la situation sanito-nutritionnelle

4.5.1. Impact sur les admissions de MAM et de MAS

L'analyse de l'évolution des admissions des enfants de moins de cinq ans dépistés en malnutrition aiguë modérée en sévère, entre le 2^{ème} trimestre 2020, le 1^{er} trimestre 2020 et le 2^{ème} trimestre de 2019, montre une hausse du nombre de cas de MAS et de MAM au 2^{ème} trimestre 2020, comparativement aux deux autres périodes. Cette augmentation des cas pourrait s'expliquer par le faible fonctionnement de certains centres de santé, les difficultés de fonctionnement des ASBC à cause du contexte sécuritaire et sanitaire et, dans une moindre mesure, des difficultés dans la collecte des données statistiques.

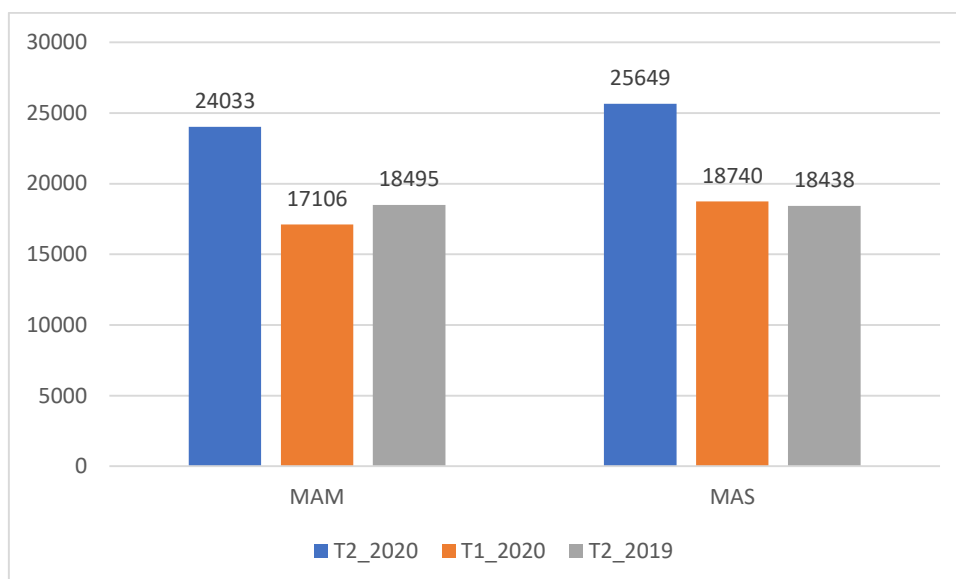


Figure 2 : évolution des admissions de MAM et de MAS entre T2 2020, T1 2020 et T2 2019

Source : construite sur base des données de ENDOS, MS

D'une autre manière, les mesures de restriction sanitaires prises a entrainé des perturbations alimentaires suite à la diminution du pouvoir d'achat des ménages. Ces perturbations se seraient traduites par une baisse quantitative (la proportion des ménages ayant habituellement moins de deux repas en Avril a triplé selon les résultats de l'enquête ménage dans le cadre de l'évaluation de l'impact COVID-19) et qualitative de l'alimentation au sein des ménages vulnérables avec pour conséquence une dégradation de l'état nutritionnel des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de moins de 5 ans.

4.5.2. Impact sur la prévalence de la malnutrition aiguë

L'actualisation de l'analyse IPC MNA de la projetée 2 (avril à juillet 2020) montre que, l'état nutritionnel s'est dégradé par rapport à la projetée 1 (janvier - mars 2020) dans 6 provinces qui sont passées de la Phase 2 ($5\% \leq \text{MAG} < 10\%$) à la Phase 3 ($10\% \leq \text{MAG} < 15\%$). Il s'agit des provinces de la Kompienga, du Boulgou, du Ziro, du Mouhoun, de la Kossi et de la Gnagna. Vingt-trois (23) provinces sont restées stables (sans changement de phase) dont 4 demeurent cependant en phase Critique ($15\% \leq \text{MAG} < 30\%$). Il s'agit notamment l'Oudalan, le Soum, le Yagha et le Séno.

L'épidémie de la COVID-19 constitue donc un choc inhabituel ayant aggravé cette situation nutritionnelle des populations.

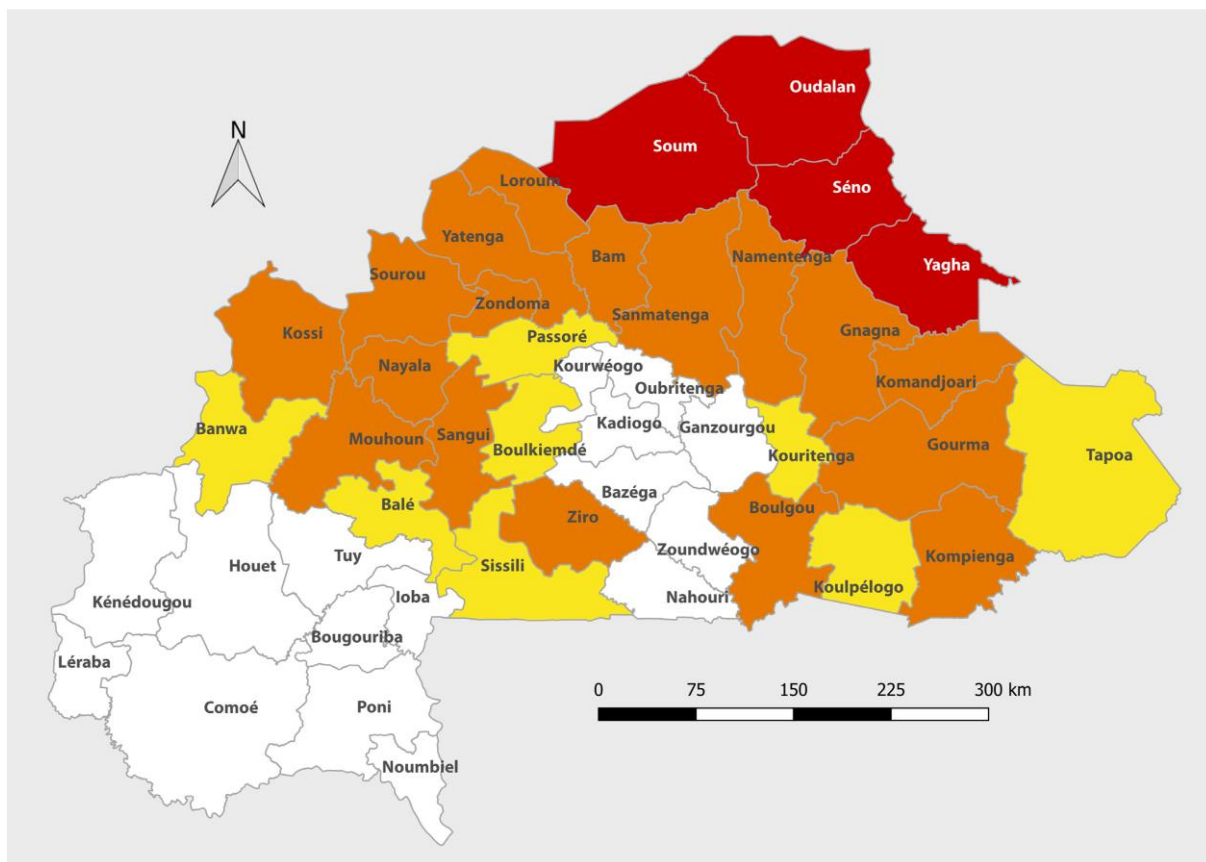


Figure 3 : cartographie de la malnutrition aiguë sur la période d'avril à juillet 2020

La pandémie a entraîné la limitation voire la suspension de certaines activités de sensibilisation de masse et de groupe sur les bonnes pratiques alimentaires. Par ailleurs, Les mesures barrières dues à la COVID-19 n'ont pas eu un impact apparent sur l'évolution des maladies humaines même si une légère baisse des consultations a été notifiée. Quant à l'évolution des cas de COVID-19 elle-même, les mesures ont contribué à limiter et circonscrire la propagation de la pandémie sur toute l'étendue du territoire.

4.6. Impact sur l'assistance humanitaire

De façon générale, la crise de la Covid-19 n'a pas impacté fondamentalement la présence des acteurs humanitaires dans leurs zones d'intervention. Les impacts sur l'opérationnalisation et les types d'intervention ont été importants liés à la réadaptation des types d'intervention face aux contraintes liées aux mesures restrictives,

l'allongement des délais d'intervention, la priorisation des interventions d'urgence au détriment des interventions de résilience.

4.6.1. Impact sur les fonds pour l'aide humanitaire et les coûts d'assistances

Pour la plupart des acteurs humanitaires, il n'y a pas eu de changement pour le budget global des activités, mais il s'est agi de réaménagement budgétaire pour tenir compte du contexte sanitaire nécessitant l'achat de kits de mesures barrières. Par ailleurs, en raison du confinement constaté, les délais d'approbation des requêtes de financement ont été allongés entraînant l'annulation ou les reports de certains financements. Dans certains cas, les fonds initialement prévus pour les interventions financées trimestriellement ont diminué de 10% voire suspendues réduisant du même coût les bénéficiaires sur la période. Toutefois, d'autres fonds se sont créés pour couvrir le volet sanitaire.

Dans les zones à fort enregistrement des cas de Covid-19 notamment la région du Centre, la pandémie a eu pour effet l'accroissement des besoins humanitaires. Cet accroissement a mis sous pression les fonds humanitaires institutionnels dont les capacités d'action ont par ailleurs été impactées par les délais d'exécutions (prolongement de certaines activités) entraînant des surplus de coûts.

La direction Régionale en charge de l'action humanitaire du Centre fait état d'un quadruplement de ses assistances. Pour suppléer au déficit de capacité des fonds pour l'aide humanitaire, certain projet de développement a dû réorienter leurs budgets opérationnels vers l'assistance humanitaire.

Cependant, l'impact de la COVID-19 sur l'allocation et le réaménagement des fonds humanitaires est demeuré faible.

Quant aux coûts d'assistance, l'impact des mesures restrictives liées à la COVID-19 a été moyen. En effet, les interventions humanitaires ont dans une certaine mesure, engendré des coûts supplémentaires pour l'achat des dispositifs de protections sanitaires et un réaménagement budgétaire. Ces coûts supplémentaires auraient engendré des hausses de budget de l'ordre de 12 à 15% et cela en raison de l'acquisition des kits sanitaires de protection, l'intégration des opérations de sensibilisation sur la COVID-19 (Communication sur les antennes radio et les confections de dépliants en lien avec le covid19, etc.) et l'allongement du temps d'intervention (transports, manutention etc.).

4.6.2. Impacts sur la couverture de l'aide humanitaire

La couverture de l'aide humanitaire a été relativement impactée en raison de la suspension des activités à l'échelle communautaires au profit des activités à l'échelle ménage. En effet, l'application des mesures barrières dans le secteur de l'humanitaire a occasionné un changement dans le mode d'intervention. Cependant, certaines interventions ont dû être suspendues ou implémentées au-delà des délais prévus du fait des mesures de restriction.

Le secteur d'intervention le plus affecté est celui de la résilience. En effet, les mesures de restrictions ont compromis les réalisations communautaires et contraint à opérer à l'échelle des individus.

Dans les zones où la situation sécuritaire était déjà précaire le secteur de l'urgence est celui le plus affecté. Les mesures ayant affecté ce secteur d'intervention sont principalement (i) l'interdiction des rassemblements de masses, (ii) la distanciation physique (compromettant l'assistance sur les sites de forte concentration de PDI), et (iii) la fermeture des écoles ayant contraint à l'arrêt de la distribution de rations cuisinées aux profits des élèves PDI.

4.7. Impact sur les indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle

4.7.1. Consommation alimentaire

□ Classe de score de diversité alimentaire

Le score de diversité alimentaire décrit le nombre de groupes d'alimentaire dans les 24H avant le passage de l'enquêteur. L'analyse des scores de diversité alimentaire montre une variation des proportions des ménages ayant une diversité alimentaire élevé. En effet, 35,7% des ménages ont une diversité alimentaire élevé, c'est-à-dire que c'est ménage ont accès à plus de 6 groupes d'aliments par jour. La situation de juin 2020 est meilleure, comparée à celle de février 2020 et la moyenne quinquennale soudure.

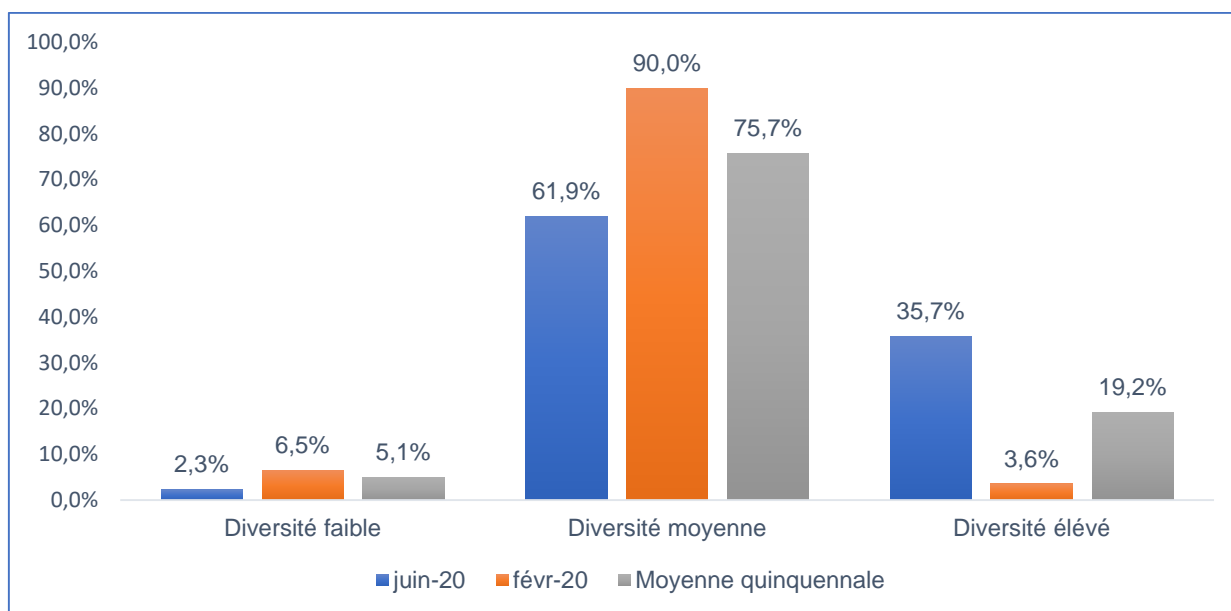


Figure 4 : classe du score de diversité alimentaire (SDA) comparé entre juin 2020, février 2020 et la moyenne quinquennale soudure

Cette amélioration de la diversité alimentaire prouve que cet indicateur a été impacté positivement par la crise sanitaire et cela pourrait s'expliquer en partie par l'augmentation de l'autoconsommation des légumes et autres produits maraichers à cause des difficultés d'écoulement.

L'analyse du score de diversité alimentaire par région fait ressortir que 5 régions sur les 13 ont un SDA élevé pour la majorité des ménages. Il s'agit des régions des Cascades, du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et Plateau Central.

Tableau 3 : classe de score de diversité alimentaire par région

Régions	Classe de diversité alimentaire(SDA)		
	Diversité faible	Diversité moyenne	Diversité élevée
Boucle du Mouhoun	1,4%	69,3%	29,2%
Cascades	0,1%	42,3%	57,5%
Centre	0,0%	27,8%	72,2%
Centre-Est	1,1%	70,9%	28,0%
Centre-Nord	6,5%	72,7%	20,9%
Centre-Ouest	0,2%	42,0%	57,7%
Centre-Sud	0,5%	72,4%	27,2%
Est	6,5%	75,9%	17,6%
Hauts-Bassins	0,1%	40,9%	59,0%
Nord	3,3%	81,0%	15,6%

Plateau Central	0,0%	49,5%	50,5%
Sahel	7,4%	73,4%	19,3%
Sud-Ouest	0,9%	76,5%	22,6%
Burkina	2,3%	61,9%	35,7%

□ **Le score de consommation alimentaire**

Le score de consommation alimentaire un indicateur de la consommation alimentaire qui intègre à la fois la diversité alimentaire, la fréquence et la qualité nutritionnelle des aliments. Il est calculé sur la base des données collectées sur le rappel des sept derniers jours.

L'analyse comparée de la consommation alimentaire indique une situation alimentaire des ménages meilleure pour la période de soudure 2019 que la situation actuelle. (Juin 2020).

La consommation alimentaire pourrait être impactée négativement par la situation de la pandémie de COVID-19 du fait que des difficultés d'approvisionnement dues à la fermeture des marchés et la mise en quarantaine de certaines villes. Les ménages ont par conséquent adoptés des stratégies alimentaires comme la réduction de la quantité de repas par jour. En effet, le nombre de ménages ayant réduit la quantité de repas est passé de 17,2% en période de soudure de 2019 à 32,9 % en période de COVID-19

La situation comparée au mois de février 2020 montre une amélioration de la consommation alimentaire en juin 2020. Cette situation pourrait s'expliquer l'augmentation de la prise des repas en communs dans les familles à cause du couvre-feu et la réduction du fonctionnement des restaurants.

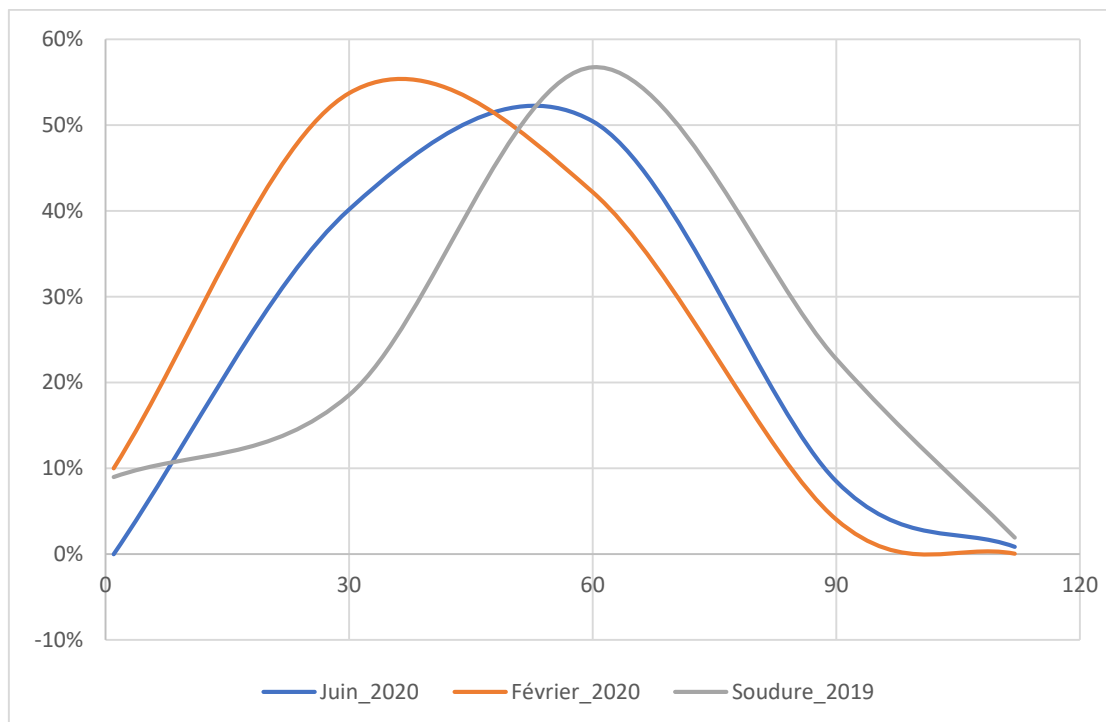


Figure 5 : évolution du score de consommation alimentaire entre juin 2020, février 2020 et la période de soudure de 2019

La situation du score de consommation alimentaire par région montre les régions du Centre-Est, de l'Est et du Centre-Nord ont plus de ménages ayant un score de consommation alimentaire pauvre (plus de 20%). A l'exception du Centre-Nord, les deux autres régions pas connu de cas de COVID-19 et ont été épargné par certaines mesures. Cette situation pourrait s'expliquer par l'arrêt des transferts monétaires de l'extérieurs pour le Centre-Est et par la situation sécuritaire et la forte présence de PDI dans les deux autres régions.

Tableau 4 : classe de score de consommation alimentaire par région

Régions	Classe de consommation alimentaire(SCA)		
	Pauvre	Limite	Acceptable
Boucle du Mouhoun	12,1%	34,8%	53,1%
Cascades	5,6%	16,6%	77,8%
Centre	4,9%	17,4%	77,8%
Centre-Est	26,7%	39,9%	33,4%
Centre-Nord	21,0%	35,0%	44,0%
Centre-Ouest	3,0%	27,0%	70,1%
Centre-Sud	15,4%	43,6%	41,0%
Est	26,0%	52,4%	21,7%
Hauts-Bassins	4,5%	29,6%	65,9%

Nord	19,5%	46,4%	34,1%
Plateau Central	9,1%	49,3%	41,5%
Sahel	19,8%	38,7%	41,6%
Sud-Ouest	15,0%	45,9%	39,1%
Burkina	14,5%	37,0%	48,5%

□ Indice de stratégies de survie réduit (rCSI)

L'indice de stratégie de survie réduit (rCSI) mesure les comportements d'adaptation moins drastiques en termes de consommation alimentaire. La figure ci-dessous que l'indice réduit est plus élevé pendant la période de la COVID-19 (7,8) contre 3,1 en 2019. Et 4,16 en moyenne pour la période de soudure des 5 dernières années. Ce qui atteste que les ménages ont eu recours à plus de stratégies de consommation alimentaire pendant la période de la COVID-19. Aussi, il ressort que l'indice est plus élevé chez les ménages ayant déclaré que leur principale activité a été fortement impacté par la COVID-19, soit 10,4, contre 6,9 pour les autres ménages.

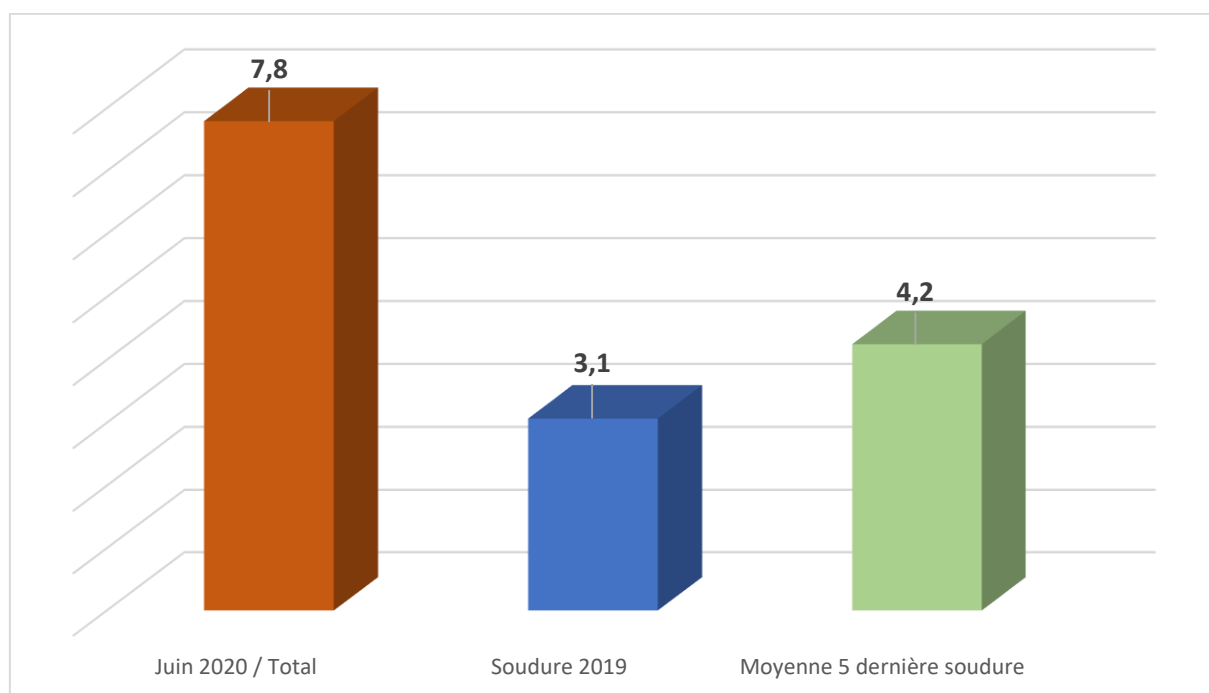


Figure 6 : Rcsi moyen comparé entre juin 2002, 2019 et la moyenne quinquennale soudure

Au niveau régional, l'analyse indique les régions fortement touchées par la situation sécuritaire (Sahel, Centre-Nord, Nord et Est) sont aussi celles ayant les indices rCSI les plus élevés.

Tableau 3 : rCSI moyen comparé à la moyenne des 5 dernières périodes de soudure et à la période de soudure passée 2019

Tableau 5 : rcsi moyen comparé entre juin 2020 et la période de soudure de 2019

Région	juin-20	Soudure 2019	Moyenne quinquennale soudure
Boucle du Mouhoun	9,4	1,9	2,3
Cascades	0,4	0,6	0,8
Centre	9,6	2,6	5
Centre-Est	1,4	1,9	3,5
Centre-Nord	16,6	3,3	5,6
Centre-Ouest	2,8	3,3	4,8
Centre-Sud	3,9	3,3	5,5
Est	15,6	5,4	6,8
Hauts-Bassins	1,8	0,8	1,1
Nord	15,5	3	4
Plateau Central	4	1,7	3,1
Sahel	22,1	5,1	5,5
Sud-Ouest	4,6	4,3	5,4
BURKINA FASO	7,8	3,1	4,2

L'impact négatif sur la consommation alimentaire révélé par l'indice de stratégies d'adaptation alimentaire se traduit par une augmentation de la proportion des ménages consommation des alimentaire moins couteux (de 26,0% en 2019 à 35,6% en période de COVID), par une augmentation de la proportion des ménages ayant recours à des emprunts alimentaires (de 7% 2019 à 15% en juin 2020) et par la réduction de la consommation des adultes au profit des enfants (31,3% en juin 2020, contre 12,8% l'année passée).

4.7.2. Impact sur les moyens d'existence

□ Impact de la crise sanitaire sur l'activité principale des ménages

Les ménages ayant déclaré que leur activité principale a été durement touchée par la crise sanitaire représentent 25,5%. Ils sont 30,6% en milieu urbain et 24,5% en milieu rural. Le milieu urbain est le plus affecté par les mesures de restrictions imposées pour faire face à la propagation de la maladie. Des disparités importantes sont toutefois relevées d'une région à une autre. En effet, c'est dans la région du Centre que la proportion de ménages ayant leur activité principale fortement impactée est la plus élevée, soit 51,9%. Elle est suivie par le Centre-Nord (36,5%), le Plateau Central (33,0%), et le sahel (30%) et le Centre-Ouest (29%). Les régions faiblement impactées sont les cascades (9%), Sud-ouest (13,3%) et des Hauts-Bassins (19,8%).

Tableau 6: Proportion des ménages estimant que leur activité principale a été fortement impactées

Tableau 7 : Proportion de ménages déclarant que leur activité principale été fortement impactées par la crise sanitaire de COVID-19

Région	Urbain	Rural	Total
Boucle du Mouhoun	29,8	24,8	25,7
Cascades	5,6	9,4	9,0
Centre	62,5	49,5	51,9
Centre-Est	40,3	22,5	25,2
Centre-Nord	45,8	34,4	36,5
Centre-Ouest	27,8	29,2	29,0
Centre-Sud	14,3	27,8	26,4
Est	31,1	22,9	24,6
Hauts-Bassins	37,5	16,7	19,8
Nord	26,5	24,1	24,7
Plateau Central	31,4	33,2	33,0
Sahel	23,4	32,0	30,1
Sud-Ouest	30,6	11,3	13,3
Total	30,6	24,5	25,5

□ Changement d'activité principale à cause de la crise sanitaire

Près de 31,3% des ménages ont déclaré être obligé de changer d'activité principale suite à la crise sanitaire. Cette situation est légèrement plus ressentie en milieu rural (31,7%) qu'en milieu urbain (29,2%). Cela s'expliquerait par la précarité des activités exercées en cette période par les ménages ruraux par rapport à ceux du milieu urbain. Ces activités sont pour la plupart dépendantes de la demande urbaine et très vulnérables aux moindres chocs.

Au niveau régional, les changements d'activités principales ont été plus opérés dans les régions du Centre-Ouest (43,7%), du Sud-Ouest (38,2%) et de l'Est (36%). Les régions des Hauts-Bassins (20,6%), de la Boucle du Mouhoun (24,1%) et du Centre-Est (25%) ont, par contre les taux les plus faible.

Tableau 8: Proportion des ménages ayant changé d'activité pendant la période de crise sanitaire

Région	Urbain	Rural	Total
Boucle du Mouhoun	21,0	24,8	24,1
Cascades	47,2	28,3	30,4
Centre	12,5	36,0	31,9
Centre-Est	13,9	27,0	25,0
Centre-Nord	31,9	28,3	29,0
Centre-Ouest	34,0	45,5	43,7
Centre-Sud	34,7	33,5	33,6
Est	34,4	36,4	36,0

Hauts-Bassins	30,6	18,9	20,6
Nord	22,1	37,4	33,5
Plateau Central	19,6	28,7	27,7
Sahel	40,2	28,5	31,1
Sud-Ouest	32,3	38,8	38,2
Total	29,2	31,7	31,3

□ Stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence

L'analyse comparée des stratégies d'adaptation mises en œuvre par les ménages entre juin 2020, février 2020 et la soudure de 2019 montre que près de 44% des ménages ont développé des stratégies d'adaptation en juin 2020, contre 3% en février 2020 et 23% pendant la soudure de 2019. Les stratégies d'adaptation les plus largement adoptées par les ménages en juin 2020 sont la réduction des dépenses liées à la santé et à l'éducation (34,2% en milieu rural et 26,2% en milieu urbain), la dépense de l'épargne (30,2% en milieu rural et 21% en milieu urbain) et le travail contre vivre (28,7% en milieu rural et 22,2% en milieu rural).

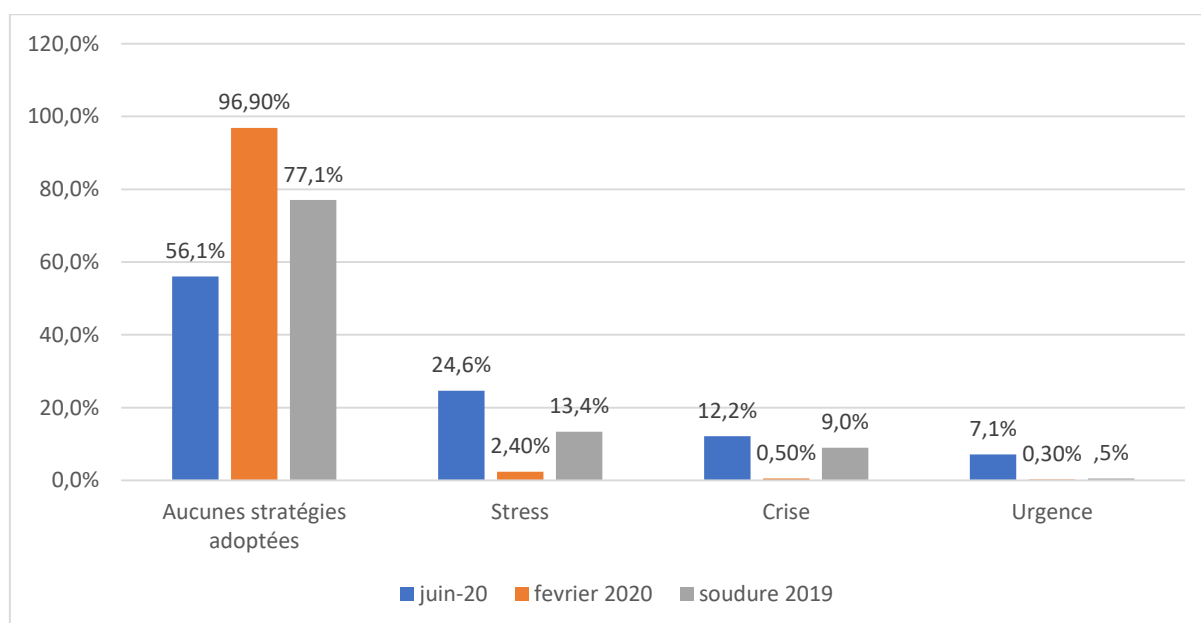


Figure 7 : situation comparée des stratégies d'adaptation de moyens d'existence entre juin 2020, février 2020 et la soudure de 2019

Il ressort que la crise sanitaire avec son corolaire de mesures de lutte a occasionné des pertes importantes de revenu et contraint certains ménages pauvres et très pauvres à recourir à des stratégies d'adaptions de stress (24,6%), de crise (12,2%) et, dans une moindre mesure, d'urgence (7,1%).

Selon les régions, le niveau d'adoption des stratégies varie. Ainsi, les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est ont la plus forte proportion de ménages ayant développé des stratégies d'adaptions (plus de 80%), contrairement aux régions du Centre-Est, des Cascades et des Hauts Bassins où la proportion est faible (moins de 15%). Ces résultats démontrent les impacts prépondérants de la situation sécuritaire sur les conditions de vie des ménages.

		Aucunes stratégies adoptées	Stress	Crise	Urgence
Région	Boucle du Mouhoun	37,6%	37,9%	15,3%	9,1%
	Cascades	86,9%	11,5%	1,3%	0,3%
	Centre	38,5%	37,8%	16,3%	7,4%
	Centre-Est	92,5%	6,0%	1,1%	0,4%
	Centre-Nord	19,3%	36,7%	22,9%	21,1%
	Centre-Ouest	69,7%	25,8%	4,0%	0,5%
	Centre-Sud	83,0%	12,6%	4,3%	0,2%
	Est	12,1%	43,3%	35,1%	9,5%
	Hauts-Bassins	86,7%	9,4%	3,5%	0,4%
	Nord	13,3%	40,4%	31,5%	14,8%
	Plateau Central	68,7%	22,9%	8,0%	0,4%
	Sahel	7,8%	28,9%	29,6%	33,8%
	Sud-Ouest	78,0%	18,8%	1,8%	1,4%
	Total	56,1%	24,6%	12,2%	7,1%

Figure 8 : proportion de ménages ayant mis en œuvre des stratégies d'adaptation de moyens d'existence

4.7.3. Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité alimentaire des Ménages (HFIAS)

L'analyse de l'insécurité alimentaire sur la base de l'échelle d'accès à l'alimentation (HFIAS) indique qu'au plan national, l'insécurité alimentaire sévère touche 30,6% des ménages et celle modérée 20,9% des ménages. L'insécurité alimentaire sévère touche une proportion de ménages plus élevée en milieu urbain (32%) qu'en milieu rural (30,3%).

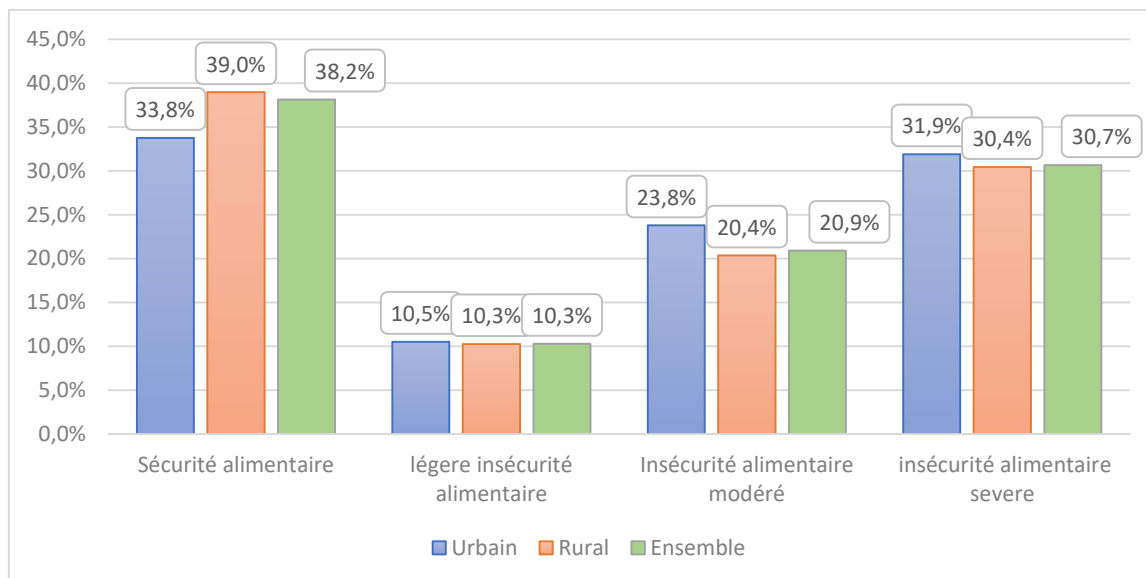


Figure 9 : classe d'insécurité alimentaire sur la base de l'accès à l'alimentation

Sur le plan régional, l'insécurité alimentaire touche plus les ménages de la région du Sahel (69,6), elle est suivie de la région de l'Est (63), du Centre Nord (58) et du Centre Nord (56,5). Le tableau ci-dessous donne la catégorie d'insécurité alimentaire par région.

Tableau : Catégorie de l'Accès déterminant l'Insécurité alimentaire des Ménages (HFIAS)

Tableau 9 : classe de l'insécurité alimentaire selon l'échelle de l'accès (HFIAS)

Région	Sécurité alimentaire	légère insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modéré	insécurité alimentaire sévère
Boucle du Mouhoun	31,9	15,9	22,5	29,7
Cascades	70,8	19,9	6,4	2,9
Centre	20,7	4,4	29,6	45,2
Centre-Est	66,9	13,9	13,7	5,6
Centre-Nord	15,1	6,5	21,9	56,5
Centre-Ouest	47,7	11,0	21,7	19,6
Centre-Sud	29,4	9,8	38,3	22,6
Est	7,9	6,7	22,3	63,0
Hauts-Bassins	71,5	9,6	12,7	6,3
Nord	11,5	4,5	26,0	58,0
Plateau Central	46,2	7,4	28,8	17,6
Sahel	8,0	7,5	14,9	69,6
Sud-Ouest	45,7	10,2	17,1	27,0
Total	38,2	10,3	20,9	30,6

4.7.4. La crise de COVID-19 et l'insécurité alimentaire basée sur l'échelle de l'accès

L'analyse de l'insécurité alimentaire selon l'activité principale du ménage impactée par la COVID-19 révèle les ménages en insécurité alimentaire sévère selon l'activité socioéconomique principale pratiquée sont classées comme suit :

Tableau 10 : classement de la proportion des ménages en insécurité alimentaire selon l'activité principale impactée par la COVID-19

Rang	Activité socioéconomique principale impactée	Proportion de ménages touchés
1	Main d'œuvre travaillant sur les sites d'orpaillage	71,2%
2	Travailleur journalier agricole	64,4%
3	Travailleur journalier non agricole	63,4%
4	Artisanats	61,1%
5	Ménages dépendants de transferts de migrant	60%
6	Petit commerce	58%
7	Vendeurs du bétail et produits d'élevage	52%
8	Vendeurs de produits agricoles	47,8%
9	Retraités	42,9%
10	Commerce/entreprenariat	42,6%
11	Vente de produits maraichers /irrigués	42,3%
12	Vente du bois	36,4%
13	Salarié	5%

Il ressort que la proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère est plus grande dans les activités temporaires et précaires et faible dans les activités plus professionnelles et organisées.

Le test de Khi deux pour tester l'hypothèse nulle d'absence de relation entre la catégorie d'insécurité alimentaire et les activités, on constate que les résultats des tests sont significatifs et sous-entendent donc le rejet de l'hypothèse nulle d'indépendance de la variable d'insécurité alimentaire et les activités économiques. Autrement dit il y a une relation entre ces deux variables et les ménages dont l'activité principale a été impactée négativement par les mesures restrictives sont plus exposés à l'insécurité alimentaire.

4.7.5. Analyse du ressenti de la faim dans le ménage

L'indice de privation alimentaire dans les ménages basés sur les expériences vécus par le ménage donne des proportions faibles de ménages ayant eu une faim sévère. En effet en milieu urbain, 3,1% des ménages ont connu une faim sévère contre 2,7% en milieu rural. Les régions les plus touchées sont les régions du Sahel (13,6) et de l'Est (6,5).

On note également que la faim modérée ou sévère touche plus les ménages dont l'activité principale a été impactée par les mesures restrictives (24%).

Tableau 11 : répartition des ménages selon l'échelle de faim

Région	Peu ou pas de faim dans le ménage	Faim modérée dans le ménage	Faim sévère dans le ménage
Boucle du Mouhoun	81,4	15,7	2,8
Cascades	99,0	1,0	0,0
Centre	69,6	28,9	1,5
Centre-Est	97,9	2,1	0,0
Centre-Nord	62,0	32,0	6,0
Centre-Ouest	92,3	6,9	0,8
Centre-Sud	94,0	6,0	0,0
Est	57,0	36,5	6,5
Hauts-Bassins	97,9	1,7	0,4
Nord	64,3	31,6	4,1
Plateau Central	93,5	6,1	0,4
Sahel	43,4	43,0	13,6
Sud-Ouest	87,5	12,3	0,2
Total	81,6	15,7	2,7

4.8. Cartographie de l'insécurité alimentaire et estimation des populations vulnérables

L'analyse des différents indicateurs de résultats et des facteurs contributifs disponibles a abouti aux conclusions suivantes sur le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en période de soudure.

4.8.1. Classification des zones à risque en période de soudure : juin-juillet-août 2020

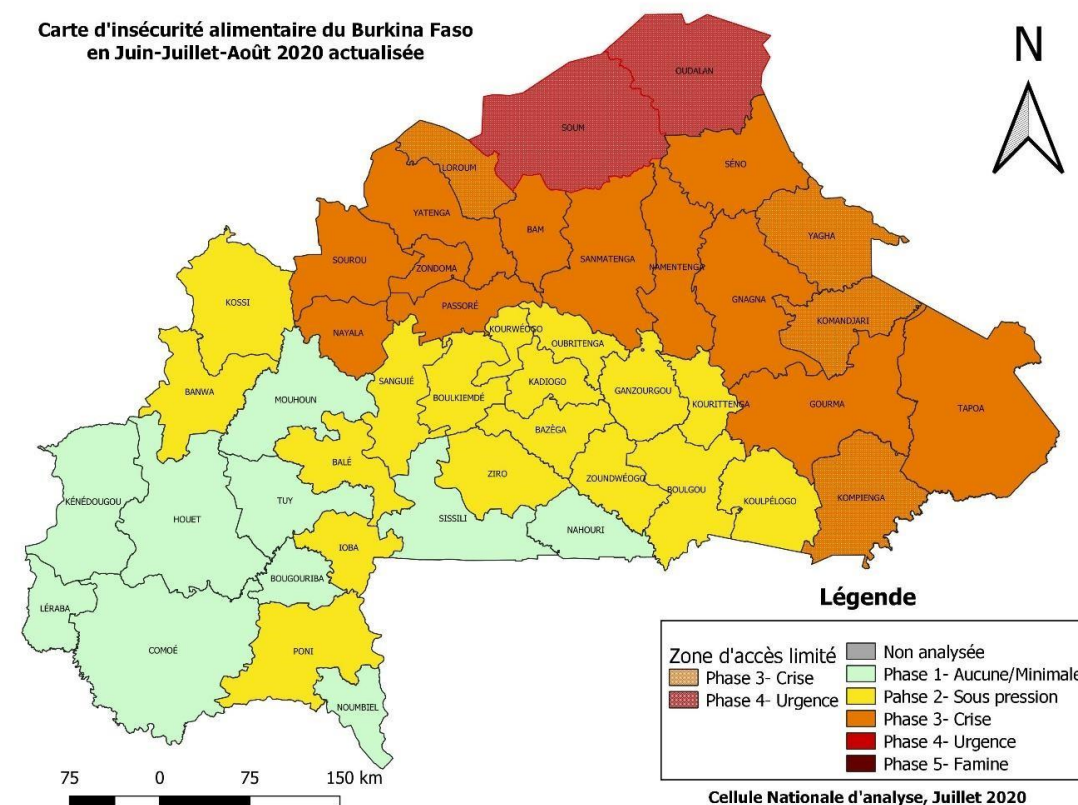


Figure 10 : cartographie des provinces par niveau d'insécurité alimentaire pour la période de juin à août 2020

□ 10 provinces en phase 1 « insécurité alimentaire minimale »

Dans ces provinces, la plupart des indicateurs de résultats ne subissent pas de dégradations significatives. En effet, la disponibilité alimentaire reste bonne, les moyens d'existence sont préservés et les sources de revenus diversifiées. Par ailleurs, la disponibilité des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et des produits animaux contribuent à l'amélioration de la consommation alimentaire et partant, l'accès aux aliments.

La stabilité voire la baisse des prix des produits sur les marchés et les revenus issus de la vente des produits de rente (niébé, sésame et arachide), contribuent à faciliter l'accès des ménages aux denrées alimentaires de base.

□ 17 provinces en phase 2 « sous pression »

En période de soudure, 17 provinces sont en phase 2 « sous pression ». Il s'agit de trois provinces de la région de la Boucle du Mouhoun (Balé, Banwa et Kossi), des trois

provinces de la région du Centre-Est (Boulgou, Koulpélogo et Kouritenga), de trois provinces de la région du Centre-Ouest (Boulkiemdé, Ziro et Sanguié), de deux provinces de la région du Centre-Sud (Bazèga et Zoundwéogo), des trois provinces de la région du Plateau-central (Ganzourgou, Oubritenga et Kourwéogo), de deux provinces de la région du Sud-Ouest (Ioba et Poni) et de l'unique province de la région du Centre (Kadiogo).

La situation alimentaire dans ces provinces est la conséquence de la baisse de production, de la hausse des prix de certaines denrées alimentaires, de l'insuffisance du pâturage, de la situation sécuritaire et des effets des mesures de restrictions liées à la maladie à COVID-19.

Dans ces provinces, au moins 20 des ménages risquent, si rien n'est fait, de connaître une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale, et seraient dans l'incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.

□ **16 provinces en phase 3 « crise »**

En période de soudure, 16 provinces sont en phase 3 « crise ». Il s'agit des cinq provinces de la région de l'Est (Gnagna, Gourma, Komondjari, Kompienga et Tapoa), des trois provinces de la région du Centre-Nord (Bam, Namentenga et Sanmatenga), des quatre provinces de la région du Nord (Loroum, Zondoma, Passoré et Yatenga), de deux provinces de la région du Sahel (Séno et Yagha), de trois provinces de la région de la Boucle du Mouhoun (Sourou et Nayala).

Cette situation tient compte de la dégradation de la consommation alimentaire des ménages, de la situation sécuritaire et des effets de la maladie à COVID-19. Au moins 20 des ménages de ces provinces font face à des déficits alimentaires considérables et à une malnutrition aiguë avec des taux élevés ou supérieurs à la normale.

□ **02 provinces en phase 4 (urgence)**

Les provinces du Soum et de l'Oudalan dans la région du Sahel sont en phase 4 « urgence ». Cette classification est relative à la dégradation de la situation sécuritaire (augmentation du nombre de PDI, augmentation significative de la criminalité, fermeture de formations sanitaires ou fonctionnant à minima, forte dégradation des moyens d'existence des ménages, etc.), au taux élevé de la malnutrition, à l'impact

"moyen à important" sur l'activité principale habituelle en raison des mesures de restriction liée à la COVID19.

4.8.2. Estimation des populations vulnérables

La population en insécurité alimentaire en période de soudure (juin-juillet-août 2020) sont estimées comme suit :

- **Phase 1** : environ **12 933 511** personnes sont en sécurité alimentaire, soit 60 de la population totale ;
- **Phase 2** : environ **5 184 686** personnes en phase sous pression, soit 24 de la population totale ;
- **Phase 3** : environ **2 761 903** personnes en phase 3 « crise », soit 13 de la population totale ;
- **Phase 4** : Environ **507 503** personnes en phase 4 « urgence », 2 de la population totale ;
- **Phase 5** : environ **11 394** personnes en phase 5 «de catastrophe », soit 0,05 de la population totale.
- **Phase 3 à 5** : environ **3 280 800** personnes sont en insécurité alimentaire et ont besoin d'une assistance humanitaire immédiate, soit 15% de la population totale. Cette situation est en hausse d'environ 57 par rapport à la situation projetée en mars 2020.

Tableau 12 : population en insécurité alimentaire pour la période de juin à août 2020

REGIONS	Population totale	Estimation des populations pour la période de soudure juin à août 2020					
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Phase 3 à 5
BOUCLE DU MOUHOUN	2 075 549	1 275 019	519 989	253 476	27 065	-	280 540
CASCADES	876 134	823 566	45 668	6 900	-	-	6 900
CENTRE	3 064 453	2 175 762	766 113	122 578	-	-	122 578
CENTRE EST	1 695 998	1 229 538	407 838	58 622	-	-	58 622
CENTRE NORD	1 777 845	430 498	677 010	557 068	113 270	-	670 338
CENTRE OUEST	1 728 218	1 310 827	363 466	53 926	-	-	53 926
CENTRE SUD	914 927	721 213	149 878	43 836	-	-	43 836
EST	1 882 034	681 563	640 545	493 512	66 415	-	559 926
HAUTS BASSINS	2 285 620	1 945 801	235 659	104 160	-	-	104 160
NORD	1 715 154	643 714	556 977	466 980	47 483	-	514 463
PLATEAU CENTRAL	996 926	745 795	222 712	28 419	-	-	28 419
SAHEL	1 473 885	309 265	397 207	505 467	250 551	11 394	767 412
SUD OUEST	912 254	640 950	201 625	66 960	2 720	-	69 679
BURKINA FASO	21 398 997	12 933 511	5 184 686	2 761 903	507 503	11 394	3 280 800

V. Innovations inspirées par la COVID-19

Face aux mesures prises pour endiguer la pandémie, des stratégies ont été adoptées par les acteurs évoluant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et se sont révélées efficaces. En effet, une augmentation de l'utilisation des TIC (Télé travail, évaluation par téléphone, accentuation de l'utilisation des transferts mobil) dans la vulgarisation a été constatée dans tous les domaines. Également, d'autres stratégies ont été développées comme le montre le tableau ci-dessous

Tableau 13 : les innovation inspirées par la pandémie de la COVID-19 par domaine

Domaine	Innovation/stratégie inspirante
Agriculture	<ul style="list-style-type: none">✓ Augmentation de l'utilisation des TIC dans la vulgarisation✓ Accroissement du rôle des producteurs relais dans la sensibilisation et la formation des producteurs✓ Vulgarisation de la collecte de données à distance
Commerce	<ul style="list-style-type: none">✓ Développement de Livraison à domicile des produits marchands,✓ Développement du e-commerce
Nutrition	<ul style="list-style-type: none">✓ Formation des équipes et agents techniques sur les modalités d'interventions dans le contexte de la Covid-19✓ Renforcement des mesures d'hygiène et la promotion de la production de la farine enrichie✓ Renforcement des conseils nutritionnels en vue d'assurer une bonne immunité.
Assistance alimentaire	<ul style="list-style-type: none">✓ Généralisation du transfert monétaire ; cash transferts à la place de distribution gratuite de vivre✓ Accentuation des visites à domicile✓ Renforcement de la communication avec les prestataires de service par le réseau WhatsApp (partage d'information et de message clé avec les agents de l'élevage, de l'agriculture et de la santé)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

L'évaluation a révélé des impacts variables selon les domaines d'activité socioéconomiques et selon les piliers de la sécurité alimentaire. Sur le plan de la production de saison sèche, la crise sanitaire a entraîné des difficultés d'écoulement de produits maraichers et une baisse importante de production du dernier cycle. Sur le plan de la campagne agricole en cours, les impacts ont été révélés sur la baisse du niveau d'encadrement des producteurs, l'accroissement des difficultés d'acquisition d'intrants et autres moyens de production et les difficultés de recours à la main d'œuvre agricole. En somme, la productivité des ménages pourrait être revue à la baisse. L'impact sur l'élevage a été jugé important sur la production animale (viande, lait et œuf) du fait des difficultés d'accès aux intrants, d'aliments bétail et au pâturage. Des impacts négatifs moyens à importants ont été relevés sur le fonctionnement des marchés et la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux. Ces impacts se manifesteraient par la baisse de l'offre plus importante pour le bétail et de demande interne et externe. Toutefois, les prix des céréales ont connu des hausses assez mesurées. Quant au prix du bétail, des baisses importantes ont été constatées du fait de l'absence des acheteurs étrangers.

Sur le plan nutritionnel, la situation s'est dégradée avec la crise de COVID-19 se traduisant par l'augmentation des cas de MAM et de MAS au deuxième trimestre de 2020 et la classification de quatre provinces en urgence nutritionnelle.

Sur le plan des résultats de la sécurité alimentaire, il a été relevé une dégradation de la consommation alimentaire et d'adoption plus qu'habituelle des stratégies alimentaires et de moyens d'existence par les ménages déclarant que leur activité principale a été fortement impactée par la crise sanitaire.

Enfin, l'actualisation des résultats du cadre harmonisé a montré une dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle marquée par le passage des provinces du Soum et de l'Oudalan en urgence et 16 provinces en crise. La population en insécurité alimentaire est passée désormais à 3 280 800 personnes, soit 15% de la population totale.

Les résultats auxquels l'évaluation a abouti mettent en lumière les impacts possibles de cette crise sanitaire actuelle. Toutefois, elle montre également que la dégradation de

la situation sécuritaire est aussi la principale cause de cette dégradation dans certaines localités. Afin de réduire les impacts mis en nu par la présente évaluation, des recommandations ci-dessous sont formulées.

Recommandations

- **A l'endroit du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-Agricole et ses Partenaires**
 3. Créer ou renforcer les capacités des unités de transformations et/ou de conservations des produits maraichers et des fruits et légumes dans les zones de fortes productions ;
 4. Renforcer le système de veille et d'alerte dans les régions et dans les communautés.
 5. Renforcer les actions de résilience en faveur des populations vulnérables identifiées sous pression alimentaire ;
 6. Conduire des études approfondies sur les pratiques alimentaires et leurs impacts sur la situation alimentaire dans les provinces dont la situation alimentaire est atypique comme de Ioba, du Noubiel, de Bazega et du Sanguié.
- **A l'endroit du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et ses Partenaires**
 7. Prendre des dispositions pour accélérer le retour des transhumants en toute sécurité ;
 8. Prendre en compte des acteurs des marchés à bétail dans les aides alimentaires aux personnes affectées par la covid19 ;
 9. Mettre en place un stock régional de sécurité alimentaire du bétail.
- **A l'endroit du Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire et ses Partenaires**
 10. Apporter une assistance humanitaire immédiate pour les populations vulnérables identifiées, notamment dans les provinces en situation de crise et d'urgence ;
- **A l'endroit du Ministère des Finances, de l'Economie et du Développement et ses Partenaires**
 11. Elaborer un plan de relance des activités socioéconomiques post-COVID
- **A l'endroit du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat et ses Partenaires**
 12. Renforcer les mesures de contrôle des exportations des céréales
- **A l'endroit du Ministère de la Santé et ses Partenaires**
 13. Sensibiliser les populations sur les pratiques d'alimentations saines et adéquates ;
 14. Renforcer les mesures de prévention et de lutte contre la COVID-19
- **A l'endroit du conseil des Ministres**

15. Tenir compte de la spécificité des acteurs agrosylvopastoraux dans les éventuelles prises des mesures restrictives de gestion de la Covid-19 en cas de rebond de la maladie.

Annexe

Annexe 1: Nombre moyen de repas par jour du ménage selon le type de localité

	Combien de repas collectif sont pris par jour dans le ménage actuellement?			Combien de repas collectifs sont pris par jour dans le ménage en Avril 2020?			Combien de repas collectif sont pris par jour dans le ménage Habituellement à la même période?		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
KOSSI	2,5	2,4	2,4	2,2	2,3	2,3	2,5	2,5	2,5
MOUHOUN	2,4	2,9	2,8	2,5	2,9	2,8	2,9	2,9	2,9
SOUROU	2,3	2,6	2,5	2,1	2,3	2,3	2,4	2,7	2,6
BALE	2,8	2,6	2,6	2,5	2,4	2,4	2,8	2,7	2,7
BANWA	2,7	2,6	2,6	2,5	2,5	2,5	2,7	2,7	2,7
NAYALA	2,3	2,5	2,5	2,3	2,4	2,4	2,4	2,7	2,6
Boucle du Mouhoun	2,4	2,6	2,6	2,3	2,5	2,5	2,6	2,7	2,7
COMOE	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,9	2,9	2,9
LERABA	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	3,0	3,0
Cascades	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	3,0
KADIOGO	2,3	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	2,5	2,4	2,4
Centre	2,3	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	2,5	2,4	2,4
BOULGOU	2,8	2,1	2,2	2,7	2,0	2,1	2,8	2,2	2,3
KOURITENGA	3,0	2,8	2,8	2,9	2,7	2,8	2,9	2,8	2,8
KOULPELOGO	3,0	2,8	2,8	3,0	2,8	2,8	3,0	2,8	2,8
Centre-Est	2,9	2,6	2,6	2,9	2,5	2,6	2,9	2,6	2,7
BAM	2,2	2,1	2,1	1,9	2,0	1,9	2,5	2,5	2,5
NAMENTENGA	2,2	2,2	2,2	2,0	2,1	2,1	2,5	2,6	2,6
SANMATENGA	2,2	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	2,5	2,6	2,6
Centre-Nord	2,2	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	2,5	2,6	2,6
BOULKIEMDE	2,4	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	2,6	2,5
SANGUIE	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,7	2,9	2,8
SISSILI	3,0	2,7	2,7	2,9	2,6	2,6	3,0	2,7	2,8
ZIRO	2,9	2,8	2,8	3,0	2,7	2,8	3,0	2,8	2,8
Centre-Ouest	2,7	2,6	2,6	2,7	2,5	2,6	2,7	2,7	2,7
BAZEGA	2,8	2,6	2,6	2,7	2,6	2,6	3,0	2,8	2,8
NAHOURI	2,7	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,8	2,8	2,8
ZOUNDWEOGO	2,8	2,6	2,6	2,5	2,5	2,5	2,8	2,7	2,7
Centre-Sud	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8	2,8	2,8
GNAGNA	2,4	2,4	2,4	2,2	2,2	2,2	2,6	2,7	2,7
GOURMA	2,3	2,3	2,3	2,1	2,1	2,1	2,7	2,8	2,7
TAPOA	2,6	2,5	2,5	2,4	2,1	2,1	2,6	2,8	2,8
KOMANDJOARI	2,5	2,7	2,6	2,2	2,4	2,3	2,8	2,8	2,8
KOMPIENGA	2,7	2,4	2,5	2,6	2,0	2,2	3,0	2,8	2,9
Est	2,4	2,4	2,4	2,2	2,1	2,1	2,7	2,7	2,7
HOUET	2,6	2,8	2,8	2,2	2,7	2,6	2,6	2,9	2,8
KENEDOUGOU	2,4	3,0	3,0	2,4	3,0	3,0	2,4	3,0	3,0
TUY	3,0	2,8	2,9	3,0	2,7	2,8	3,0	2,8	2,9
Hauts-Bassins	2,8	2,9	2,9	2,6	2,8	2,8	2,8	2,9	2,9
PASSORE	2,6	2,4	2,5	2,3	2,2	2,2	2,8	2,8	2,8

	Combien de repas collectif sont pris par jour dans le ménage actuellement?			Combien de repas collectifs sont pris par jour dans le ménage en Avril 2020?			Combien de repas collectif sont pris par jour dans le ménage Habituellement à la même période?		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
YATENGA	2,4	2,2	2,3	2,1	2,1	2,1	2,7	2,6	2,7
LOROUM	2,1	1,9	2,0	1,9	1,7	1,8	2,7	2,2	2,4
ZONDOMA	2,7	2,2	2,4	2,7	2,1	2,3	2,7	2,6	2,6
Nord	2,4	2,3	2,3	2,2	2,1	2,1	2,7	2,6	2,7
GANZOURGOU	2,3	2,5	2,5	2,0	2,4	2,4	2,5	2,7	2,7
OUBRITENGA	2,5	2,5	2,5	2,2	2,5	2,4	2,6	2,8	2,8
KOURWEOGO	2,7	2,1	2,2	2,8	2,2	2,3	2,7	2,4	2,4
Plateau Central	2,6	2,4	2,4	2,5	2,3	2,4	2,6	2,6	2,6
OULDALAN	2,0	2,2	2,2	2,0	1,9	1,9	2,5	2,8	2,8
SENO	2,3	2,2	2,2	2,1	2,0	2,0	2,8	2,6	2,6
SOUM	2,1	2,2	2,2	1,9	1,9	1,9	2,6	2,6	2,6
YAGHA	2,2	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	2,6	2,6	2,6
Sahel	2,1	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	2,7	2,6	2,6
BOUGOURIBA	2,6	2,5	2,5	2,6	2,5	2,5	2,6	2,5	2,5
PONI	2,3	2,3	2,3	1,8	2,2	2,1	2,4	2,4	2,4
IOBA	2,9	2,3	2,4	2,9	2,2	2,2	2,9	2,4	2,5
NOUMBIEL	2,3	2,4	2,4	2,3	2,2	2,2	2,3	2,5	2,5
Sud-Ouest	2,5	2,4	2,4	2,4	2,3	2,3	2,5	2,5	2,5
BURKINA FASO	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,7	2,7	2,7

ANNEXE 2: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT CONSOMME DES ALIMENTS MOINS PREFERES ET MOINS CHERS EN CETTE PERIODE, COMPARE A UNE REFERENCE (MOYENNE 5 ANS SOUDURE) ET A FEVRIER 2020

	juin-20						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
KOSSI	42,9	57,1	42,7	57,3	42,7	57,3	89,5	10,5
MOUHOUN	54,5	45,5	36,9	63,1	40,5	59,5	83,1	16,9
SOUROU	27,6	72,4	42,7	57,3	39,6	60,4	79,9	20,1
BALE	50	50	46,9	53,1	47,4	52,6	93,1	6,9
BANWA	63,6	36,4	44,3	55,7	46,7	53,3	84,8	15,2
NAYALA	31,8	68,2	60,5	39,5	54,6	45,4	83,5	16,5
Boucle du	42,7	57,3	44,7	55,3	44,3	55,7	86,2	13,8
COMOE	58,3	41,7	88,6	11,4	84	16	84,5	15,5
LERABA	91,7	8,3	98,6	1,4	98,1	1,9	79,2	20,8
Cascades	69,4	30,6	93,8	6,2	91	9	90,1	9,9
KADIOGO	79,2	20,8	45,9	54,1	51,9	48,1	73,2	26,8
Centre	79,2	20,8	45,9	54,1	51,9	48,1	69,4	30,6
BOULGOU	79,2	20,8	85,6	14,4	84,6	15,4	70,8	29,2
KOURITENGA	100	0	97,5	2,5	98,1	1,9	75,0	25,0
KOULPELOGO	100	0	99,3	0,7	99,4	0,6	68,0	32,0
Centre-Est	93,1	6,9	94,2	5,8	94	6	69,3	30,7

	juin-20						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
BAM	35	65	32,9	67,1	33,3	66,7	65,4	34,6
NAMENTENGA	53,8	46,2	33,3	66,7	35,6	64,4	66,5	33,5
SANMATENGA	28,2	71,8	32,4	67,6	31,5	68,5	65,4	34,6
Centre-Nord	34,7	65,3	32,8	67,2	33,2	66,8	63,8	36,2
BOULKIEMDE	87,5	12,5	62,9	37,1	66,7	33,3	51,1	48,9
SANGUIE	100	0	63,9	36,1	69,4	30,6	58,4	41,6
SISSILI	100	0	97	3	97,5	2,5	70,8	29,2
ZIRO	96	4	94	6	94,3	5,7	79,5	20,5
Centre-Ouest	95,9	4,1	79,5	20,5	82	18	70,3	29,7
BAZEGA	91,7	8,3	86,8	13,2	87,2	12,8	78,0	22,0
NAHOURI	36	64	66,9	33,1	62	38	55,5	44,5
ZOUNDWEOGO	91,7	8,3	73,6	26,4	75	25	77,0	23,0
Centre-Sud	63,3	36,7	76	24	74,7	25,3	60,2	39,8
GNAGNA	5,3	94,7	14,5	85,5	13,3	86,7	71,9	28,1
GOURMA	35,1	64,9	18,3	81,7	22,7	77,3	67,5	32,5
TAPOA	50	50	12,5	87,5	18,1	81,9	48,0	52,0
KOMANDJOARI	30	70	11,1	88,9	21,1	78,9	49,3	50,7
KOMPIENGA	36,4	63,6	12	88	19,4	80,6	60,9	39,1
Est	30,8	69,2	14,9	85,1	18,2	81,8	59,2	40,8
HOUET	58,3	41,7	69,4	30,6	67,9	32,1	77,7	22,3
KENEDOUGOU	91,7	8,3	100	0	99,4	0,6	88,2	11,8
TUY	97,2	2,8	92,5	7,5	93,6	6,4	87,0	13,0
Hauts-Bassins	83,3	16,7	87	13	86,5	13,5	88,9	11,1
PASSORE	33,3	66,7	36,1	63,9	35,4	64,6	79,9	20,1
YATENGA	51,4	48,6	36,8	63,2	39,8	60,2	65,4	34,6
LOROUM	16,7	83,3	30,8	69,2	24	76	76,3	23,7
ZONDOMA	20	80	26,7	73,3	24	76	74,3	25,7
Nord	37,7	62,3	35,5	64,5	36,1	63,9	66,2	33,8
GANZOURGOU	100	0	100	0	100	0	87,5	12,5
OUBRITENGA	53,8	46,2	93,9	6,1	90,6	9,4	79,8	20,2
KOURWEOGO	100	0	82,7	17,3	85,5	14,5	65,4	34,6
Plateau Central	88,2	11,8	92,5	7,5	92	8	81,3	18,7
OULDALAN	50	50	32,1	67,9	33,3	66,7	61,7	38,3
SENO	41,7	58,3	30,2	69,8	31,6	68,4	63,5	36,5
SOUM	30	70	31,1	68,9	30,6	69,4	63,4	36,6
YAGHA	22,2	77,8	21,9	78,1	22	78	67,2	32,8
Sahel	32,7	67,3	29	71	29,9	70,1	60,2	39,8
BOUGOURIBA	83,3	16,7	93,1	6,9	92,3	7,7	71,2	28,8
PONI	91,7	8,3	75,7	24,3	76,9	23,1	62,5	37,5
IOBA	64,3	35,7	59,7	40,3	60,1	39,9	53,3	46,7
NOUMBIEL	95,8	4,2	88,6	11,4	89,7	10,3	53,5	46,5
Sud-Ouest	85,5	14,5	79,1	20,9	79,7	20,3	58,1	41,9

	juin-20						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
BURKINA FASO	60,5	39,5	65,1	34,9	64,4	35,6	71,0	29,0

ANNEXE 3: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT EMPRUNTE DE LA NOURRITURE OU RECOURIR A L'AIDE DES PARENTS, DES VOISINS OU DES AMIS EN CETTE PERIODE, COMPARE A UNE REFERENCE (MOYENNE 5 ANS SOUDURE) ET A FEVRIER 2020

	juin-20						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
KOSSI	66,7	33,3	72,8	27,2	71,8	28,2	93,5	6,5
MOUHOUN	85,0	15,0	99,2	0,8	97,4	2,6	91,6	8,4
SOUROU	82,8	17,2	78,2	21,8	79,1	20,9	90,6	9,4
BALE	87,5	12,5	93,9	6,1	93,0	7,0	98,2	1,8
BANWA	90,9	9,1	84,8	15,2	85,6	14,4	89,0	11,0
NAYALA	77,3	22,7	74,4	25,6	75,0	25,0	91,4	8,6
Boucle du	80,2	19,8	83,9	16,1	83,3	16,7	93,6	6,4
COMOE	95,8	4,2	97,7	2,3	97,4	2,6	96,5	3,5
LERABA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	97,6	2,4
Cascades	97,2	2,8	98,9	1,1	98,7	1,3	96,5	3,5
KADIOGO	79,2	20,8	84,7	15,3	83,7	16,3	96,8	3,2
Centre	79,2	20,8	84,7	15,3	83,7	16,3	97,1	2,9
BOULGOU	100,0	0,0	93,2	6,8	94,2	5,8	88,2	11,8
KOURITENGA	100,0	0,0	98,3	1,7	98,7	1,3	94,1	5,9
KOULPELOGO	100,0	0,0	98,6	1,4	98,7	1,3	96,2	3,8
Centre-Est	100,0	0,0	96,7	3,3	97,2	2,8	91,9	8,1
BAM	85,0	15,0	61,4	38,6	66,7	33,3	94,4	5,6
NAMENTENGA	84,6	15,4	72,4	27,6	73,7	26,3	91,8	8,2
SANMATENGA	79,5	20,5	73,4	26,6	74,7	25,3	87,9	12,1
Centre-Nord	81,9	18,1	70,4	29,6	72,5	27,5	90,7	9,3
BOULKIEMDE	83,3	16,7	95,5	4,5	93,6	6,4	84,3	15,7
SANGUIE	100,0	0,0	92,5	7,5	93,6	6,4	92,9	7,1
SISSILI	100,0	0,0	97,7	2,3	98,1	1,9	97,7	2,3
ZIRO	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6	94,9	5,1
Centre-Ouest	95,9	4,1	96,2	3,8	96,2	3,8	90,6	9,4
BAZEGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	92,8	7,2
NAHOURI	84,0	16,0	97,0	3,0	94,9	5,1	87,4	12,6
ZOUNDWEOGO	91,7	8,3	91,7	8,3	91,7	8,3	96,5	3,5
Centre-Sud	89,8	10,2	96,2	3,8	95,5	4,5	92,9	7,1
GNAGNA	42,1	57,9	49,2	50,8	48,3	51,7	89,9	10,1
GOURMA	67,6	32,4	58,7	41,3	61,0	39,0	95,1	4,9

	juin-20						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
TAPOA	78,6	21,4	53,8	46,3	57,4	42,6	81,6	18,4
KOMANDJOARI	40,0	60,0	55,6	44,4	47,4	52,6	73,9	26,1
KOMPIENGA	36,4	63,6	60,0	40,0	52,8	47,2	85,3	14,7
Est	57,1	42,9	54,1	45,9	54,7	45,3	86,4	13,6
HOUET	87,5	12,5	93,8	6,3	92,9	7,1	97,7	2,3
KENEDOUGOU	83,3	16,7	100,0	0,0	98,7	1,3	97,7	2,3
TUY	97,2	2,8	95,0	5,0	95,5	4,5	95,9	4,1
Hauts-Bassins	91,7	8,3	96,3	3,7	95,6	4,4	92,4	7,6
PASSORE	66,7	33,3	63,9	36,1	64,6	35,4	91,3	8,7
YATENGA	74,3	25,7	55,9	44,1	59,6	40,4	90,4	9,6
LOROUM	41,7	58,3	61,5	38,5	52,0	48,0	88,8	11,2
ZONDOMA	50,0	50,0	40,0	60,0	44,0	56,0	93,7	6,3
Nord	63,8	36,2	56,5	43,5	58,4	41,6	92,2	7,8
GANZOURGOU	100,0	0,0	95,9	4,1	96,2	3,8	95,3	4,7
OUBRITENGA	100,0	0,0	97,3	2,7	97,5	2,5	98,3	1,7
KOURWEOGO	100,0	0,0	96,2	3,8	96,9	3,1	89,5	10,5
Plateau Central	100,0	0,0	96,5	3,5	96,8	3,2	93,4	6,6
LOUDALAN	100,0	0,0	58,5	41,5	61,4	38,6	81,6	18,4
SENO	70,8	29,2	60,5	39,5	61,7	38,3	87,4	12,6
SOUM	54,3	45,7	55,4	44,6	54,9	45,1	83,7	16,3
YAGHA	66,7	33,3	53,4	46,6	54,9	45,1	88,1	11,9
Sahel	60,7	39,3	57,8	42,2	58,5	41,5	83,0	17,0
BOUGOURIBA	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6	94,1	5,9
PONI	100,0	0,0	97,9	2,1	98,1	1,9	93,8	6,2
IOBA	100,0	0,0	88,2	11,8	89,2	10,8	90,8	9,2
NOUMBIEL	100,0	0,0	93,9	6,1	94,9	5,1	89,3	10,7
Sud-Ouest	100,0	0,0	94,9	5,1	95,4	4,6	92,8	7,2
BURKINA FASO	82,3	17,7	85,5	14,5	85,0	15,0	92,3	7,7

ANNEXE 4: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT DIMINUER LA QUANTITE CONSOMMEE PENDANT LES REPAS EN CETTE PERIODE, COMPARE A UNE REFERENCE (MOYENNE 5 ANS SOUDURE) ET A FEVRIER 2020

	juin-2020						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
KOSSI	47,6	52,4	47,6	52,4	47,6	52,4	91,0	9,0
MOUHOUN	85,0	15,0	100,0	0,0	98,0	2,0	91,2	8,8
SOUROU	37,9	62,1	48,2	51,8	46,0	54,0	82,7	17,3
BALE	75,0	25,0	69,4	30,6	70,2	29,8	95,9	4,1

	juin-2020						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
BANWA	81,8	18,2	70,9	29,1	72,2	27,8	92,6	7,4
NAYALA	54,5	45,5	62,8	37,2	61,1	38,9	77,8	22,2
Boucle du	58,6	41,4	67,6	32,4	66,1	33,9	90,3	9,7
COMOE	95,8	4,2	97,0	3,0	96,8	3,2	93,8	6,2
LERABA	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6	95,9	4,1
Cascades	97,2	2,8	98,2	1,8	98,1	1,9	95,8	4,2
KADIOGO	70,8	29,2	55,9	44,1	58,5	41,5	75,5	24,5
Centre	70,8	29,2	55,9	44,1	58,5	41,5	72,8	27,2
BOULGOU	87,5	12,5	91,7	8,3	91,0	9,0	79,9	20,1
KOURITENGA	100,0	0,0	95,9	4,1	96,8	3,2	86,6	13,4
KOULPELOGO	91,7	8,3	97,9	2,1	97,4	2,6	67,9	32,1
Centre-Est	94,4	5,6	95,2	4,8	95,1	4,9	84,1	15,9
BAM	35,0	65,0	47,1	52,9	44,4	55,6	82,3	17,7
NAMENTENGA	38,5	61,5	45,7	54,3	44,9	55,1	76,9	23,1
SANMATENGA	51,3	48,7	46,0	54,0	47,2	52,8	66,9	33,1
Centre-Nord	44,4	55,6	46,2	53,8	45,9	54,1	73,1	26,9
BOULKIEMDE	79,2	20,8	47,0	53,0	51,9	48,1	55,0	45,0
SANGUIE	100,0	0,0	60,2	39,8	66,2	33,8	68,2	31,8
SISSILI	91,7	8,3	96,2	3,8	95,5	4,5	86,4	13,6
ZIRO	96,0	4,0	97,7	2,3	97,5	2,5	89,5	10,5
Centre-Ouest	91,8	8,2	75,3	24,7	77,9	22,1	76,1	23,9
BAZEGA	83,3	16,7	78,5	21,5	78,8	21,2	76,5	23,5
NAHOURI	52,0	48,0	78,2	21,8	74,1	25,9	62,8	37,2
ZOUNDWEOGO	75,0	25,0	76,4	23,6	76,3	23,7	86,1	13,9
Centre-Sud	65,3	34,7	77,7	22,3	76,4	23,6	68,9	31,1
GNAGNA	21,1	78,9	18,5	81,5	18,9	81,1	69,2	30,8
GOURMA	35,1	64,9	16,3	83,7	21,3	78,7	81,4	18,6
TAPOA	50,0	50,0	21,3	78,8	25,5	74,5	68,0	32,0
KOMANDJOARI	20,0	80,0	33,3	66,7	26,3	73,7	54,1	45,9
KOMPIENGA	36,4	63,6	24,0	76,0	27,8	72,2	82,1	17,9
Est	33,0	67,0	19,3	80,7	22,2	77,8	63,0	37,0
HOUET	75,0	25,0	86,8	13,2	85,1	14,9	93,5	6,5
KENEDOUGOU	91,7	8,3	100,0	0,0	99,4	0,6	86,6	13,4
TUY	97,2	2,8	83,3	16,7	86,5	13,5	90,3	9,7
Hauts-Bassins	88,9	11,1	90,4	9,6	90,2	9,8	94,3	5,7
PASSORE	41,7	58,3	36,1	63,9	37,5	62,5	84,7	15,3
YATENGA	45,7	54,3	30,9	69,1	33,9	66,1	74,2	25,8
LOROUM	16,7	83,3	23,1	76,9	20,0	80,0	73,0	27,0
ZONDOMA	30,0	70,0	40,0	60,0	36,0	64,0	82,2	17,8
Nord	37,7	62,3	32,0	68,0	33,5	66,5	76,9	23,1
GANZOURGOU	66,7	33,3	97,2	2,8	94,9	5,1	89,3	10,7
OUBRITENGA	84,6	15,4	59,2	40,8	61,3	38,8	82,1	17,9
KOURWEOGO	88,5	11,5	63,9	36,1	67,9	32,1	73,2	26,8

	juin-2020						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
Plateau Central	82,4	17,6	73,6	26,4	74,6	25,4	82,3	17,7
OULDALAN	50,0	50,0	39,6	60,4	40,4	59,6	63,1	36,9
SENO	41,7	58,3	28,5	71,5	30,1	69,9	69,7	30,3
SOUM	24,3	75,7	31,1	68,9	27,8	72,2	71,9	28,1
YAGHA	66,7	33,3	32,9	67,1	36,6	63,4	77,2	22,8
Sahel	32,7	67,3	31,5	68,5	31,7	68,3	71,3	28,7
BOUGOURIBA	83,3	16,7	98,6	1,4	97,4	2,6	85,0	15,0
PONI	91,7	8,3	63,2	36,8	65,4	34,6	72,5	27,5
IOBA	92,9	7,1	75,7	24,3	77,2	22,8	70,8	29,2
NOUMBIEL	100,0	0,0	68,2	31,8	73,1	26,9	69,0	31,0
Sud-Ouest	93,5	6,5	76,6	23,4	78,3	21,7	73,5	26,5
BURKINA FASO	65,0	35,0	67,5	32,5	67,1	32,9	76,2	23,8

ANNEXE 5: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT RESTREINT LA CONSOMMATION DES ADULTES POUR PERMETTRE AUX PLUS JEUNES DE MANGER D'AVANTAGE EN CETTE PERIODE, COMPARE A UNE REFERENCE (MOYENNE 5 ANS SOUDURE) ET A FEVRIER 2020

	juin-2020						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
KOSSI	52,4	47,6	41,7	58,3	43,5	56,5	89,5	10,5
MOUHOUN	95,0	5,0	99,2	0,8	98,7	1,3	92,9	7,1
SOUROU	37,9	62,1	43,6	56,4	42,4	57,6	87,4	12,6
BALE	50,0	50,0	63,3	36,7	61,4	38,6	93,4	6,6
BANWA	45,5	54,5	67,1	32,9	64,4	35,6	93,9	6,1
NAYALA	45,5	54,5	60,5	39,5	57,4	42,6	80,9	19,1
Boucle du	54,1	45,9	64,0	36,0	62,4	37,6	91,7	8,3
COMOE	100,0	0,0	98,5	1,5	98,7	1,3	97,6	2,4
LERABA	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6	98,8	1,2
Cascades	100,0	0,0	98,9	1,1	99,0	1,0	97,2	2,8
KADIOGO	75,0	25,0	57,7	42,3	60,7	39,3	81,2	18,8
Centre	75,0	25,0	57,7	42,3	60,7	39,3	79,1	20,9
BOULGOU	100,0	0,0	93,2	6,8	94,2	5,8	87,9	12,1
KOURITENGA	100,0	0,0	92,6	7,4	94,3	5,7	91,0	9,0
KOULPELOGO	100,0	0,0	97,9	2,1	98,1	1,9	86,8	13,2
Centre-Est	100,0	0,0	94,7	5,3	95,5	4,5	88,3	11,7
BAM	35,0	65,0	31,4	68,6	32,2	67,8	94,6	5,4
NAMENTENGA	46,2	53,8	35,2	64,8	36,4	63,6	87,5	12,5
SANMATENGA	51,3	48,7	37,4	62,6	40,4	59,6	77,4	22,6
Centre-Nord	45,8	54,2	35,4	64,6	37,3	62,7	84,5	15,5
BOULKIEMDE	100,0	0,0	62,9	37,1	68,6	31,4	63,3	36,7
SANGUIE	100,0	0,0	76,7	23,3	80,3	19,7	70,5	29,5

	juin-2020						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
SISSILI	100,0	0,0	97,7	2,3	98,1	1,9	92,1	7,9
ZIRO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	94,6	5,4
Centre-Ouest	100,0	0,0	84,4	15,6	86,8	13,2	80,7	19,3
BAZEGA	83,3	16,7	84,7	15,3	84,6	15,4	85,7	14,3
NAHOURI	64,0	36,0	85,7	14,3	82,3	17,7	74,1	25,9
ZOUNDWEOGO	100,0	0,0	86,8	13,2	87,8	12,2	93,1	6,9
Centre-Sud	77,6	22,4	85,7	14,3	84,9	15,1	81,8	18,2
GNAGNA	10,5	89,5	12,9	87,1	12,6	87,4	77,8	22,2
GOURMA	27,0	73,0	13,5	86,5	17,0	83,0	84,1	15,9
TAPOA	42,9	57,1	17,5	82,5	21,3	78,7	66,8	33,2
KOMANDJOARI	20,0	80,0	11,1	88,9	15,8	84,2	62,8	37,2
KOMPIENGA	36,4	63,6	20,0	80,0	25,0	75,0	89,0	11,0
Est	26,4	73,6	14,6	85,4	17,1	82,9	80,2	19,8
HOUET	87,5	12,5	88,9	11,1	88,7	11,3	92,4	7,6
KENEDOUGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	91,8	8,2
TUY	100,0	0,0	95,8	4,2	96,8	3,2	89,9	10,1
Hauts-Bassins	95,8	4,2	94,9	5,1	95,0	5,0	94,4	5,6
PASSORE	16,7	83,3	33,3	66,7	29,2	70,8	83,5	16,5
YATENGA	37,1	62,9	28,7	71,3	30,4	69,6	88,1	11,9
LOROUM	25,0	75,0	15,4	84,6	20,0	80,0	88,7	11,3
ZONDOMA	30,0	70,0	13,3	86,7	20,0	80,0	88,6	11,4
Nord	30,4	69,6	27,5	72,5	28,3	71,7	82,8	17,2
GANZOURGOU	91,7	8,3	99,3	0,7	98,7	1,3	82,5	17,5
OUBRITENGA	84,6	15,4	70,7	29,3	71,9	28,1	85,3	14,7
KOURWEOGO	100,0	0,0	97,7	2,3	98,1	1,9	70,2	29,8
Plateau Central	94,1	5,9	88,9	11,1	89,5	10,5	85,6	14,4
LOUDALAN	50,0	50,0	30,2	69,8	31,6	68,4	87,8	12,2
SENO	50,0	50,0	20,3	79,7	24,0	76,0	88,9	11,1
SOUM	21,4	78,6	20,3	79,7	20,8	79,2	82,7	17,3
YAGHA	33,3	66,7	24,7	75,3	25,6	74,4	83,7	16,3
Sahel	29,9	70,1	22,6	77,4	24,2	75,8	83,9	16,1
BOUGOURIBA	83,3	16,7	100,0	0,0	98,7	1,3	86,4	13,6
PONI	100,0	0,0	72,2	27,8	74,4	25,6	82,6	17,4
IOBA	92,9	7,1	71,5	28,5	73,4	26,6	74,7	25,3
NOUMBIEL	100,0	0,0	79,5	20,5	82,7	17,3	76,3	23,7
Sud-Ouest	95,2	4,8	80,9	19,1	82,3	17,7	79,5	20,5
BURKINA	66,5	33,5	69,1	30,9	68,7	31,3	77,7	22,3

ANNEXE 6: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT DIMINUE LE NOMBRE DE REPAS PAR JOUR EN CETTE PERIODE, COMPARE A UNE REFERENCE (MOYENNE 5 ANS SOUDURE) ET A FEVRIER 2020

	juin-20						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
KOSSI	61,9	38,1	65,0	35,0	64,5	35,5	88,6	11,4
MOUHOUN	100,0	0,0	99,2	0,8	99,3	0,7	79,0	21,0
SOUROU	62,1	37,9	65,5	34,5	64,7	35,3	83,7	16,3
BALE	62,5	37,5	83,7	16,3	80,7	19,3	90,6	9,4
BANWA	72,7	27,3	75,9	24,1	75,6	24,4	87,1	12,9
NAYALA	68,2	31,8	64,0	36,0	64,8	35,2	83,9	16,1
Boucle du Mouhoun	71,2	28,8	76,2	23,8	75,4	24,6	85,6	14,4
COMOE	100,0	0,0	98,5	1,5	98,7	1,3	84,9	15,1
LERABA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	99,0	1,0
Cascades	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6	90,2	9,8
KADIOGO	100,0	0,0	62,2	37,8	68,9	31,1	70,3	29,7
Centre	100,0	0,0	62,2	37,8	68,9	31,1	70,3	29,7
BOULGOU	95,8	4,2	93,2	6,8	93,6	6,4	76,4	23,6
KOURITENGA	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6	79,1	20,9
KOULPELOGO	100,0	0,0	98,6	1,4	98,7	1,3	72,1	27,9
Centre-Est	98,6	1,4	97,0	3,0	97,2	2,8	76,2	23,8
BAM	60,0	40,0	57,1	42,9	57,8	42,2	71,3	28,7
NAMENTENGA	53,8	46,2	50,5	49,5	50,8	49,2	71,6	28,4
SANMATENGA	64,1	35,9	51,8	48,2	54,5	45,5	63,8	36,2
Centre-Nord	61,1	38,9	52,5	47,5	54,1	45,9	69,5	30,5
BOULKIEMDE	91,7	8,3	65,9	34,1	69,9	30,1	59,5	40,5
SANGUIE	100,0	0,0	71,4	28,6	75,8	24,2	66,2	33,8
SISSILI	100,0	0,0	97,7	2,3	98,1	1,9	80,7	19,3
ZIRO	92,0	8,0	98,5	1,5	97,5	2,5	84,7	15,3
Centre-Ouest	95,9	4,1	83,4	16,6	85,4	14,6	67,4	32,6
BAZEGA	91,7	8,3	84,0	16,0	84,6	15,4	76,1	23,9
NAHOURI	72,0	28,0	80,5	19,5	79,1	20,9	58,5	41,5
ZOUNDWEOGO	91,7	8,3	77,1	22,9	78,2	21,8	83,6	16,4
Centre-Sud	81,6	18,4	80,5	19,5	80,6	19,4	71,0	29,0
GNAGNA	15,8	84,2	33,9	66,1	31,5	68,5	71,6	28,4
GOURMA	45,9	54,1	37,5	62,5	39,7	60,3	77,6	22,4
TAPOA	78,6	21,4	38,8	61,3	44,7	55,3	51,0	49,0
KOMANDJOARI	50,0	50,0	22,2	77,8	36,8	63,2	48,7	51,3
KOMPIENGA	36,4	63,6	44,0	56,0	41,7	58,3	76,9	23,1
Est	44,0	56,0	36,5	63,5	38,1	61,9	59,9	40,1
HOUET	91,7	8,3	88,9	11,1	89,3	10,7	79,7	20,3
KENEDOUGOU	91,7	8,3	100,0	0,0	99,4	0,6	91,8	8,2
TUY	100,0	0,0	97,5	2,5	98,1	1,9	93,0	7,0
Hauts-Bassins	95,8	4,2	95,3	4,7	95,4	4,6	86,8	13,2
PASSORE	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	77,4	22,6
YATENGA	60,0	40,0	33,1	66,9	38,6	61,4	54,9	45,1

	juin-20						moyenne 5 ans soudure	
	Urbain		Rural		Total		Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)		
LOROUM	25,0	75,0	15,4	84,6	20,0	80,0	75,7	24,3
ZONDOMA	60,0	40,0	20,0	80,0	36,0	64,0	73,2	26,8
Nord	52,2	47,8	34,0	66,0	38,7	61,3	70,7	29,3
GANZOURGOU	83,3	16,7	95,2	4,8	94,3	5,7	91,7	8,3
OUBRITENGA	76,9	23,1	72,8	27,2	73,1	26,9	82,1	17,9
KOURWEOGO	92,3	7,7	69,9	30,1	73,6	26,4	65,7	34,3
Plateau Central	86,3	13,7	79,5	20,5	80,3	19,7	75,1	24,9
OULDALAN	50,0	50,0	47,2	52,8	47,4	52,6	62,4	37,6
SENO	54,2	45,8	34,3	65,7	36,7	63,3	63,8	36,2
SOUM	40,0	60,0	44,6	55,4	42,4	57,6	67,2	32,8
YAGHA	55,6	44,4	41,1	58,9	42,7	57,3	73,8	26,2
Sahel	44,9	55,1	39,5	60,5	40,7	59,3	68,3	31,7
BOUGOURIBA	83,3	16,7	99,3	0,7	98,1	1,9	77,5	22,5
PONI	100,0	0,0	71,5	28,5	73,7	26,3	64,6	35,4
IOBA	100,0	0,0	94,4	5,6	94,9	5,1	56,6	43,4
NOUMBIEL	95,8	4,2	79,5	20,5	82,1	17,9	54,6	45,4
Sud-Ouest	95,2	4,8	86,3	13,7	87,2	12,8	63,5	36,5
BURKINA FASO	74,8	25,2	74,3	25,7	74,4	25,6	76,1	23,9

ANNEXE 7: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT ACHETE DES VIVRES A CREDIT EN CETTE PERIODE

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
KOSSI	76,2	23,8	68,9	31,1	70,2	29,8
MOUHOUN	100,0	0,0	97,7	2,3	98,0	2,0
SOUROU	65,5	34,5	74,5	25,5	72,7	27,3
BALE	75,0	25,0	83,7	16,3	82,5	17,5
BANWA	81,8	18,2	73,4	26,6	74,4	25,6
NAYALA	77,3	22,7	76,7	23,3	76,9	23,1
Boucle du Mouhoun	78,4	21,6	80,0	20,0	79,7	20,3
COMOE	87,5	12,5	93,2	6,8	92,3	7,7
LERABA	100,0	0,0	97,2	2,8	97,4	2,6
Cascades	91,7	8,3	95,3	4,7	94,9	5,1
KADIOGO	87,5	12,5	85,6	14,4	85,9	14,1
Centre	87,5	12,5	85,6	14,4	85,9	14,1
BOULGOU	100,0	0,0	97,0	3,0	97,4	2,6
KOURITENGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOULPELOGO	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6
Centre-Est	100,0	0,0	98,7	1,3	98,9	1,1
BAM	75,0	25,0	61,4	38,6	64,4	35,6
NAMENTENGA	92,3	7,7	61,9	38,1	65,3	34,7
SANMATENGA	69,2	30,8	64,0	36,0	65,2	34,8
Centre-Nord	75,0	25,0	62,7	37,3	65,0	35,0
BOULKIEMDE	70,8	29,2	94,7	5,3	91,0	9,0

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
SANGUIE	100,0	0,0	97,7	2,3	98,1	1,9
SISSILI	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
ZIRO	88,0	12,0	96,2	3,8	94,9	5,1
Centre-Ouest	89,7	10,3	97,0	3,0	95,9	4,1
BAZEGA	100,0	0,0	97,9	2,1	98,1	1,9
NAHOURI	80,0	20,0	99,2	0,8	96,2	3,8
ZOUNDWEOGO	100,0	0,0	93,1	6,9	93,6	6,4
Centre-Sud	89,8	10,2	96,7	3,3	96,0	4,0
GNAGNA	21,1	78,9	36,3	63,7	34,3	65,7
GOURMA	67,6	32,4	51,0	49,0	55,3	44,7
TAPOA	64,3	35,7	50,0	50,0	52,1	47,9
KOMANDJOARI	50,0	50,0	44,4	55,6	47,4	52,6
KOMPIENGA	36,4	63,6	52,0	48,0	47,2	52,8
Est	51,6	48,4	45,3	54,7	46,7	53,3
HOUET	87,5	12,5	87,5	12,5	87,5	12,5
KENEDOUGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
TUY	97,2	2,8	94,2	5,8	94,9	5,1
Hauts-Bassins	94,4	5,6	93,9	6,1	94,0	6,0
PASSORE	50,0	50,0	63,9	36,1	60,4	39,6
YATENGA	65,7	34,3	49,3	50,7	52,6	47,4
LOROUM	50,0	50,0	53,8	46,2	52,0	48,0
ZONDOMA	40,0	60,0	26,7	73,3	32,0	68,0
Nord	56,5	43,5	50,5	49,5	52,0	48,0
GANZOURGOU	100,0	0,0	94,5	5,5	94,9	5,1
OUBRITENGA	92,3	7,7	93,9	6,1	93,8	6,3
KOURWEOGO	100,0	0,0	85,0	15,0	87,4	12,6
Plateau Central	98,0	2,0	91,3	8,7	92,0	8,0
LOUDALAN	100,0	0,0	50,9	49,1	54,4	45,6
SENO	41,7	58,3	45,3	54,7	44,9	55,1
SOUN	48,6	51,4	50,0	50,0	49,3	50,7
YAGHA	44,4	55,6	47,9	52,1	47,6	52,4
Sahel	48,6	51,4	47,6	52,4	47,8	52,2
BOUGOURIBA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
PONI	100,0	0,0	97,2	2,8	97,4	2,6
IOBA	85,7	14,3	88,9	11,1	88,6	11,4
NOUMBIEL	100,0	0,0	89,4	10,6	91,0	9,0
Sud-Ouest	96,8	3,2	94,0	6,0	94,2	5,8
BURKINA FASO	78,2	21,8	82,3	17,7	81,7	18,3

ANNEXE 8: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT PASSE UNE JOURNEE ENTIERE SANS MANGER PARCE QU'IL N'Y AVAIT PAS ASSEZ DE NOURRITURE EN CETTE PERIODE

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
KOSSI	90,5	9,5	78,6	21,4	80,6	19,4
MOUHOUN	90,0	10,0	100,0	0,0	98,7	1,3
SOUROU	79,3	20,7	80,9	19,1	80,6	19,4
BALE	75,0	25,0	87,8	12,2	86,0	14,0
BANWA	90,9	9,1	88,6	11,4	88,9	11,1
NAYALA	63,6	36,4	81,4	18,6	77,8	22,2
Boucle du Mouhoun	81,1	18,9	86,8	13,2	85,8	14,2

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
COMOE	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
LERABA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Cascades	100,0	0,0	99,6	0,4	99,7	0,3
KADIOGO	100,0	0,0	83,8	16,2	86,7	13,3
Centre	100,0	0,0	83,8	16,2	86,7	13,3
BOULGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOURITENGA	100,0	0,0	98,3	1,7	98,7	1,3
KOULPELOGO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Est	100,0	0,0	99,5	0,5	99,6	0,4
BAM	65,0	35,0	71,4	28,6	70,0	30,0
NAMENTENGA	84,6	15,4	77,1	22,9	78,0	22,0
SANMATENGA	79,5	20,5	69,8	30,2	71,9	28,1
Centre-Nord	76,4	23,6	72,6	27,4	73,3	26,7
BOULKIEMDE	91,7	8,3	95,5	4,5	94,9	5,1
SANGUIE	100,0	0,0	97,0	3,0	97,5	2,5
SISSILI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
ZIRO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Ouest	97,9	2,1	98,1	1,9	98,1	1,9
BAZEGA	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6
NAHOURI	84,0	16,0	98,5	1,5	96,2	3,8
ZOUNDWEOGO	100,0	0,0	95,1	4,9	95,5	4,5
Centre-Sud	91,8	8,2	97,6	2,4	97,0	3,0
GNAGNA	42,1	57,9	47,6	52,4	46,9	53,1
GOURMA	81,1	18,9	53,8	46,2	61,0	39,0
TAPOA	78,6	21,4	65,0	35,0	67,0	33,0
KOMANDJOARI	50,0	50,0	55,6	44,4	52,6	47,4
KOMPIENGA	63,6	36,4	64,0	36,0	63,9	36,1
Est	67,0	33,0	55,0	45,0	57,5	42,5
HOUET	100,0	0,0	98,6	1,4	98,8	1,2
KENEDOUGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
TUY	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
Hauts-Bassins	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6
PASSORE	58,3	41,7	66,7	33,3	64,6	35,4
YATENGA	82,9	17,1	61,8	38,2	66,1	33,9
LOROUM	58,3	41,7	53,8	46,2	56,0	44,0
ZONDOMA	80,0	20,0	46,7	53,3	60,0	40,0
Nord	73,9	26,1	61,0	39,0	64,3	35,7
GANZOURGOU	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6
OUBRITENGA	92,3	7,7	100,0	0,0	99,4	0,6
KOURWEOGO	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
Plateau Central	98,0	2,0	99,5	0,5	99,4	0,6
OULDALAN	75,0	25,0	49,1	50,9	50,9	49,1
SENO	45,8	54,2	55,8	44,2	54,6	45,4
SOUM	67,1	32,9	66,2	33,8	66,7	33,3
YAGHA	44,4	55,6	65,8	34,2	63,4	36,6
Sahel	60,7	39,3	58,9	41,1	59,3	40,7
BOUGOURIBA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
PONI	100,0	0,0	94,4	5,6	94,9	5,1
IOBA	100,0	0,0	97,9	2,1	98,1	1,9
NOUMBIEL	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Sud-Ouest	100,0	0,0	98,0	2,0	98,2	1,8
BURKINA FASO	85,2	14,8	87,8	12,2	87,4	12,6

ANNEXE 9: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT EU A ENVOYER UN MEMBRE DU MENAGE MANGE CHEZ DES PARENTS/VOISINS EN CETTE PERIODE

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
KOSSI	90,5	9,5	87,4	12,6	87,9	12,1
MOUHOUN	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
SOUROU	96,6	3,4	90,0	10,0	91,4	8,6
BALE	100,0	0,0	98,0	2,0	98,2	1,8
BANWA	90,9	9,1	94,9	5,1	94,4	5,6
NAYALA	86,4	13,6	88,4	11,6	88,0	12,0
Boucle du Mouhoun	93,7	6,3	93,0	7,0	93,1	6,9
COMOE	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
LERABA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Cascades	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KADIOGO	100,0	0,0	95,5	4,5	96,3	3,7
Centre	100,0	0,0	95,5	4,5	96,3	3,7
BOULGOU	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
KOURITENGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOULPELOGO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Est	100,0	0,0	99,7	0,3	99,8	0,2
BAM	80,0	20,0	78,6	21,4	78,9	21,1
NAMENTENGA	100,0	0,0	84,8	15,2	86,4	13,6
SANMATENGA	87,2	12,8	78,4	21,6	80,3	19,7
Centre-Nord	87,5	12,5	80,6	19,4	81,9	18,1
BOULKIEMDE	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
SANGUIE	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
SISSILI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
ZIRO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Ouest	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
BAZEGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
NAHOURI	96,0	4,0	100,0	0,0	99,4	0,6
ZOUNDWEOGO	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6
Centre-Sud	98,0	2,0	99,8	0,2	99,6	0,4
GNAGNA	52,6	47,4	71,0	29,0	68,5	31,5
GOURMA	91,9	8,1	76,9	23,1	80,9	19,1
TAPOA	100,0	0,0	80,0	20,0	83,0	17,0
KOMANDJOARI	70,0	30,0	77,8	22,2	73,7	26,3
KOMPIENGA	81,8	18,2	84,0	16,0	83,3	16,7
Est	81,3	18,7	76,0	24,0	77,1	22,9
HOUET	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KENEDOUGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
TUY	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Hauts-Bassins	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
PASSORE	83,3	16,7	86,1	13,9	85,4	14,6
YATENGA	88,6	11,4	79,4	20,6	81,3	18,7
LOROUM	66,7	33,3	76,9	23,1	72,0	28,0
ZONDOMA	80,0	20,0	66,7	33,3	72,0	28,0
Nord	82,6	17,4	79,5	20,5	80,3	19,7
GANZOURGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
OUBRITENGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOURWEOGO	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
Plateau Central	100,0	0,0	99,8	0,2	99,8	0,2
LOUDALAN	75,0	25,0	77,4	22,6	77,2	22,8
SENO	58,3	41,7	81,4	18,6	78,6	21,4
SOUM	85,7	14,3	78,4	21,6	81,9	18,1
YAGHA	66,7	33,3	75,3	24,7	74,4	25,6
Sahel	77,6	22,4	79,0	21,0	78,7	21,3

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
BOUGOURIBA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
PONI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
IOBA	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6
NOUMBIEL	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Sud-Ouest	100,0	0,0	99,8	0,2	99,8	0,2
BURKINA FASO	92,3	7,7	93,7	6,3	93,5	6,5

ANNEXE 10: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT EU RECOURS INHABITUEL A LA CONSOMMATION D'ALIMENTS DE PENURIE OU RECOLTE PRECOCE EN CETTE PERIODE

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
KOSSI	76,2	23,8	77,7	22,3	77,4	22,6
MOUHOUN	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
SOUROU	69,0	31,0	79,1	20,9	77,0	23,0
BALE	87,5	12,5	83,7	16,3	84,2	15,8
BANWA	81,8	18,2	79,7	20,3	80,0	20,0
NAYALA	68,2	31,8	83,7	16,3	80,6	19,4
Boucle du Mouhoun	78,4	21,6	85,0	15,0	83,9	16,1
COMOE	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
LERABA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Cascades	100,0	0,0	99,6	0,4	99,7	0,3
KADIOGO	100,0	0,0	95,5	4,5	96,3	3,7
Centre	100,0	0,0	95,5	4,5	96,3	3,7
BOULGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOURITENGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOULPELOGO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Est	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
BAM	80,0	20,0	71,4	28,6	73,3	26,7
NAMENTENGA	76,9	23,1	71,4	28,6	72,0	28,0
SANMATENGA	89,7	10,3	72,7	27,3	76,4	23,6
Centre-Nord	84,7	15,3	72,0	28,0	74,4	25,6
BOULKIEMDE	100,0	0,0	96,2	3,8	96,8	3,2
SANGUIE	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
SISSILI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
ZIRO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Ouest	100,0	0,0	99,1	0,9	99,2	0,8
BAZEGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
NAHOURI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
ZOUNDWEOGO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Sud	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
GNAGNA	68,4	31,6	72,6	27,4	72,0	28,0
GOURMA	94,6	5,4	72,1	27,9	78,0	22,0
TAPOA	92,9	7,1	72,5	27,5	75,5	24,5
KOMANDJOARI	80,0	20,0	33,3	66,7	57,9	42,1
KOMPIENGA	81,8	18,2	76,0	24,0	77,8	22,2
Est	85,7	14,3	71,6	28,4	74,6	25,4
HOUET	95,8	4,2	100,0	0,0	99,4	0,6
KENEDOUGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
TUY	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Hauts-Bassins	98,6	1,4	100,0	0,0	99,8	0,2
PASSORE	58,3	41,7	52,8	47,2	54,2	45,8

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
YATENGA	82,9	17,1	59,6	40,4	64,3	35,7
LOROUM	41,7	58,3	53,8	46,2	48,0	52,0
ZONDOMA	40,0	60,0	60,0	40,0	52,0	48,0
Nord	65,2	34,8	58,0	42,0	59,9	40,1
GANZOURGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
OUBRITENGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOURWEOGO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Plateau Central	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
LOUDALAN	75,0	25,0	73,6	26,4	73,7	26,3
SENO	70,8	29,2	76,7	23,3	76,0	24,0
SOUM	78,6	21,4	73,0	27,0	75,7	24,3
YAGHA	66,7	33,3	71,2	28,8	70,7	29,3
Sahel	75,7	24,3	74,5	25,5	74,7	25,3
BOUGOURIBA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
PONI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
IOBA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
NOUMBIEL	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Sud-Ouest	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
BURKINA FASO	89,2	10,8	90,7	9,3	90,4	9,6

ANNEXE 11: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT CONSOMME DES SEMENCES RESERVEES A LA PROCHAINE CAMPAGNE (2020) POUR CAUSE D'INSECURITE ALIMENTAIRE EN CETTE PERIODE

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
KOSSI	52,4	47,6	60,2	39,8	58,9	41,1
MOUHOUN	100,0	0,0	99,2	0,8	99,3	0,7
SOUROU	44,8	55,2	53,6	46,4	51,8	48,2
BALE	62,5	37,5	71,4	28,6	70,2	29,8
BANWA	72,7	27,3	68,4	31,6	68,9	31,1
NAYALA	68,2	31,8	67,4	32,6	67,6	32,4
Boucle du Mouhoun	64,9	35,1	71,4	28,6	70,3	29,7
COMOE	100,0	0,0	98,5	1,5	98,7	1,3
LERABA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Cascades	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6
KADIOGO	100,0	0,0	83,8	16,2	86,7	13,3
Centre	100,0	0,0	83,8	16,2	86,7	13,3
BOULGOU	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
KOURITENGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOULPELOGO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Est	100,0	0,0	99,7	0,3	99,8	0,2
BAM	65,0	35,0	65,7	34,3	65,6	34,4
NAMENTENGA	69,2	30,8	68,6	31,4	68,6	31,4
SANMATENGA	89,7	10,3	69,8	30,2	74,2	25,8
Centre-Nord	79,2	20,8	68,5	31,5	70,5	29,5
BOULKIEMDE	95,8	4,2	96,2	3,8	96,2	3,8
SANGUIE	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
SISSILI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
ZIRO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Ouest	99,0	1,0	98,9	1,1	98,9	1,1
BAZEGA	100,0	0,0	98,6	1,4	98,7	1,3

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
NAHOURI	96,0	4,0	100,0	0,0	99,4	0,6
ZOUNDWEOGO	100,0	0,0	97,9	2,1	98,1	1,9
Centre-Sud	98,0	2,0	98,8	1,2	98,7	1,3
GNAGNA	42,1	57,9	52,4	47,6	51,0	49,0
GOURMA	70,3	29,7	47,1	52,9	53,2	46,8
TAPOA	78,6	21,4	43,8	56,3	48,9	51,1
KOMANDJOARI	60,0	40,0	33,3	66,7	47,4	52,6
KOMPIENGA	54,5	45,5	52,0	48,0	52,8	47,2
Est	62,6	37,4	48,2	51,8	51,3	48,7
HOUET	91,7	8,3	97,9	2,1	97,0	3,0
KENEDOUGOU	91,7	8,3	100,0	0,0	99,4	0,6
TUY	100,0	0,0	95,0	5,0	96,2	3,8
Hauts-Bassins	95,8	4,2	97,8	2,2	97,5	2,5
PASSORE	66,7	33,3	52,8	47,2	56,3	43,8
YATENGA	74,3	25,7	45,6	54,4	51,5	48,5
LOROUM	50,0	50,0	46,2	53,8	48,0	52,0
ZONDOMA	30,0	70,0	53,3	46,7	44,0	56,0
Nord	62,3	37,7	47,5	52,5	51,3	48,7
GANZOURGOU	100,0	0,0	97,2	2,8	97,5	2,5
OUBRITENGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOURWEOGO	100,0	0,0	80,5	19,5	83,6	16,4
Plateau Central	100,0	0,0	92,9	7,1	93,7	6,3
LOUDALAN	50,0	50,0	79,2	20,8	77,2	22,8
SENO	58,3	41,7	58,7	41,3	58,7	41,3
SOUM	70,0	30,0	70,3	29,7	70,1	29,9
YAGHA	55,6	44,4	63,0	37,0	62,2	37,8
Sahel	65,4	34,6	64,8	35,2	64,9	35,1
BOUGOURIBA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
PONI	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6
IOBA	100,0	0,0	84,0	16,0	85,4	14,6
NOUMBIEL	100,0	0,0	96,2	3,8	96,8	3,2
Sud-Ouest	100,0	0,0	94,9	5,1	95,4	4,6
BURKINA FASO	82,9	17,1	84,3	15,7	84,1	15,9

ANNEXE 12: PROPORTION DE MENAGES AYANT SOUVENT DEMANDE AUX MEMBRES DE MENAGES D'ALLER MENDIER POUR CAUSE D'INSECURITE ALIMENTAIRE EN CETTE PERIODE

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
KOSSI	95,2	4,8	93,2	6,8	93,5	6,5
MOUHOUN	100,0	0,0	99,2	0,8	99,3	0,7
SOUROU	93,1	6,9	98,2	1,8	97,1	2,9
BALE	100,0	0,0	98,0	2,0	98,2	1,8
BANWA	90,9	9,1	96,2	3,8	95,6	4,4
NAYALA	95,5	4,5	93,0	7,0	93,5	6,5
Boucle du Mouhoun	95,5	4,5	96,4	3,6	96,3	3,7
COMOE	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
LERABA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Cascades	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KADIOGO	100,0	0,0	99,1	0,9	99,3	0,7

	juin-20					
	Urbain		Rural		Total	
	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)	Jamais (%)	Au moins une fois sur 7 jours (%)
Centre	100,0	0,0	99,1	0,9	99,3	0,7
BOULGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOURITENGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOULPELOGO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Est	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
BAM	100,0	0,0	85,7	14,3	88,9	11,1
NAMENTENGA	100,0	0,0	89,5	10,5	90,7	9,3
SANMATENGA	89,7	10,3	89,2	10,8	89,3	10,7
Centre-Nord	94,4	5,6	88,5	11,5	89,6	10,4
BOULKIEMDE	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
SANGUIE	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
SISSILI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
ZIRO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Ouest	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
BAZEGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
NAHOURI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
ZOUNDWEOGO	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Centre-Sud	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
GNAGNA	78,9	21,1	86,3	13,7	85,3	14,7
GOURMA	91,9	8,1	88,5	11,5	89,4	10,6
TAPOA	100,0	0,0	87,5	12,5	89,4	10,6
KOMANDJOARI	80,0	20,0	100,0	0,0	89,5	10,5
KOMPIENGA	90,9	9,1	96,0	4,0	94,4	5,6
Est	89,0	11,0	88,3	11,7	88,5	11,5
HOUET	100,0	0,0	99,3	0,7	99,4	0,6
KENEDOUGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
TUY	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Hauts-Bassins	100,0	0,0	99,8	0,2	99,8	0,2
PASSORE	91,7	8,3	94,4	5,6	93,8	6,3
YATENGA	97,1	2,9	79,4	20,6	83,0	17,0
LOROU	100,0	0,0	69,2	30,8	84,0	16,0
ZONDOMA	60,0	40,0	80,0	20,0	72,0	28,0
Nord	91,3	8,7	81,5	18,5	84,0	16,0
GANZOURGOU	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
OUBRITENGA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
KOURWEOGO	100,0	0,0	99,2	0,8	99,4	0,6
Plateau Central	100,0	0,0	99,8	0,2	99,8	0,2
LOUDALAN	100,0	0,0	86,8	13,2	87,7	12,3
SENO	83,3	16,7	88,4	11,6	87,8	12,2
SOUM	81,4	18,6	81,1	18,9	81,3	18,8
YAGHA	77,8	22,2	84,9	15,1	84,1	15,9
Sahel	82,2	17,8	86,0	14,0	85,2	14,8
BOUGOURIBA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
PONI	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
IOBA	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
NOUMBIEL	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Sud-Ouest	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
BURKINA FASO	95,2	4,8	96,2	3,8	96,0	4,0

ANNEXE 13: (12 BIS) PROPORTION DE MENAGES DONT LA PRINCIPALE ACTIVITE A ETE FORTEMENT IMPACTE ET AYANT ADOPTE DES STRATEGIES ALIMENTAIRES POUR CAUSE D'INSECURITE ALIMENTAIRE EN CETTE PERIODE

	Consommé des aliments moins préférés et moins chers	Emprunté de la nourriture ou recourir à l'aide des parents, des voisins ou des amis	Diminuer la quantité consommée pendant les repas	Restreint la consommation des adultes pour permettre aux plus jeunes de manger davantage	Diminué le nombre de repas par jour
KOSSI	85,7%	39,3%	78,6%	79%	11%
MOUHOUN	25,0%	7,5%	5,0%	3%	3%
SOUROU	77,1%	22,9%	81,3%	79%	25%
BALE	42,9%	14,3%	42,9%	64%	14%
BANWA	72,7%	9,1%	36,4%	55%	27%
NAYALA	50,0%	25,0%	50,0%	60%	40%
Boucle du Mouhoun	59,9%	19,8%	50,6%	55%	19%
COMOE	27,3%	9,1%	18,2%	9%	9%
LERABA	5,9%	0,0%	0,0%	0%	0%
Cascades	14,3%	3,6%	7,1%	4%	4%
KADIOGO	51,4%	17,1%	47,1%	43%	30%
Centre	51,4%	17,1%	47,1%	43%	30%
BOULGOU	14,3%	17,1%	14,3%	3%	11%
KOURITENGA	2,5%	2,5%	5,0%	10%	1%
KOULPELOGO	0,0%	0,0%	33,3%	0%	0%
Centre-Est	5,9%	6,8%	8,5%	8%	4%
BAM	69,0%	41,4%	75,9%	83%	72%
NAMENTENGA	67,4%	23,9%	65,2%	65%	59%
SANMATENGA	63,1%	29,2%	58,5%	60%	49%
Centre-Nord	65,7%	30,0%	64,3%	66%	57%
BOULKIEMDE	23,1%	9,2%	76,9%	38%	57%
SANGUIE	52,9%	11,8%	29,4%	18%	18%
SISSILI	0,0%	0,0%	25,0%	0%	0%
ZIRO	8,7%	0,0%	1,1%	0%	2%
Centre-Ouest	17,6%	4,4%	31,9%	15%	23%
BAZEGA	21,4%	0,0%	35,7%	21%	18%
NAHOURI	33,3%	8,3%	30,6%	17%	36%
ZOUNDWEOGO	40,0%	11,7%	30,0%	27%	33%
Centre-Sud	33,9%	8,1%	31,5%	23%	31%
GNAGNA	80,0%	45,7%	71,4%	86%	60%
GOURMA	88,2%	32,4%	82,4%	85%	68%
TAPOA	83,3%	45,8%	95,8%	96%	79%
KOMANDJOARI	75,0%	25,0%	75,0%	75%	75%
KOMPIENGA	71,4%	28,6%	57,1%	71%	43%
Est	82,7%	39,4%	79,8%	87%	66%
HOUET	39,7%	12,1%	22,4%	21%	19%

	Consommé des aliments moins préférés et moins chers	Emprunté de la nourriture ou recourir à l'aide des parents, des voisins ou des amis	Diminuer la quantité consommée pendant les repas	Restreint la consommation des adultes pour permettre aux plus jeunes de manger davantage	Diminué le nombre de repas par jour
KENEDOUGOU	0,0%	0,0%	0,0%	0%	0%
TUY	21,9%	15,6%	28,1%	6%	9%
Hauts-Bassins	31,6%	12,6%	23,2%	15%	15%
PASSORE	36,4%	36,4%	54,5%	55%	55%
YATENGA	62,5%	45,0%	77,5%	83%	78%
LOROUM	66,7%	16,7%	100,0%	50%	83%
ZONDOMA	66,7%	33,3%	100,0%	78%	78%
Nord	59,1%	39,4%	78,8%	74%	74%
GANZOURGOU	0,0%	4,5%	5,6%	1%	8%
OUBRITENGA	17,0%	5,7%	56,6%	42%	40%
KOURWEOGO	33,3%	0,0%	33,3%	0%	40%
Plateau Central	8,9%	4,5%	25,5%	15%	22%
LOUDALAN	63,0%	48,1%	59,3%	74%	52%
SENO	57,4%	44,1%	67,6%	79%	66%
SOUM	62,1%	48,3%	69,0%	76%	59%
YAGHA	80,0%	55,0%	70,0%	85%	65%
Sahel	62,5%	47,2%	66,7%	78%	62%
BOUGOURIBA	16,7%	0,0%	16,7%	0%	0%
PONI	33,3%	10,0%	30,0%	43%	17%
IOBA	58,1%	9,3%	27,9%	33%	9%
NOUMBIEL	0,0%	0,0%	25,0%	0%	25%
Sud-Ouest	43,4%	8,4%	27,7%	33%	12%
BURKINA FASO	41,2%	18,6%	42,8%	40%	33%

ANNEXE 14: REPARTITION DES MENAGES SELON LE RCSI MOYEN SELON LE TYPE DE LA LOCALITE

Région/Province	juin-20			Soudure 2019	Moyenne 5 dernière soudure
	Urbain	Rural	Total		
KOSSI	13,5	14,5	14,4	1,5	2,0
MOUHOUN	1,3	0,6	0,7	1,8	2,2
SOUROU	16,0	14,2	14,6	3,8	3,6
BALE	7,6	9,2	9,0	0,5	0,7
BANWA	9,5	9,2	9,3	0,9	1,7
NAYALA	11,8	9,0	9,6	3,9	4,5
Boucle du Mouhoun	10,8	9,1	9,4	1,9	2,3
COMOE	0,8	0,7	0,7	0,6	1,1
LERABA	0,2	0,1	0,1	0,6	3,1
Cascades	0,6	0,4	0,4	0,6	0,8
KADIOGO	2,6	11,1	9,6	2,6	4,0
Centre	2,6	11,1	9,6	2,6	5,0
BOULGOU	1,8	2,7	2,6	0,6	4,5

Région/Province	juin-20			Soudure 2019	Moyenne 5 dernière soudure
	Urbain	Rural	Total		
KOURITENGA	0,0	1,7	1,3	1,6	2,7
KOULPELOGO	0,6	0,3	0,3	3,2	3,1
Centre-Est	0,7	1,5	1,4	1,9	3,5
BAM	15,5	17,3	16,9	2,2	2,8
NAMENTENGA	17,8	17,8	17,8	4,0	4,8
SANMATENGA	11,9	16,7	15,6	3,4	6,6
Centre-Nord	13,9	17,2	16,6	3,3	5,6
BOULKIEMDE	2,7	9,1	8,1	7,3	9,7
SANGUIE	0,0	3,0	2,5	3,8	6,4
SISSILI	0,3	0,3	0,3	0,6	3,3
ZIRO	0,3	0,2	0,2	1,2	2,6
Centre-Ouest	0,8	3,1	2,8	3,3	4,8
BAZEGA	1,7	2,5	2,5	1,6	3,5
NAHOURI	8,4	3,1	3,9	4,3	5,7
ZOUNDWEOGO	1,2	5,5	5,1	2,5	2,3
Centre-Sud	5,0	3,7	3,9	3,3	5,5
GNAGNA	18,5	16,9	17,1	2,0	4,1
GOURMA	9,8	16,9	15,0	2,8	4,2
TAPOA	8,2	15,5	14,4	7,4	8,1
KOMANDJOARI	13,4	16,4	14,8	13,0	9,8
KOMPIENGA	16,4	14,5	15,1	2,4	3,8
Est	12,5	16,4	15,6	5,4	6,8
HOUET	5,0	3,6	3,8	0,6	3,6
KENEDOUGOU	0,9	0,0	0,1	1,0	1,9
TUY	0,2	1,9	1,5	0,5	1,7
Hauts-Bassins	1,9	1,8	1,8	0,8	1,1
PASSORE	16,9	13,0	14,0	3,4	3,0
YATENGA	12,3	16,1	15,3	2,9	2,8
LOROUM	18,8	20,6	19,7	3,4	3,9
ZONDOMA	13,9	16,3	15,4	2,4	3,9
Nord	14,5	15,9	15,5	3,0	4,0
GANZOURGOU	4,9	0,5	0,9	1,0	2,8
OUBRITENGA	4,8	8,6	8,3	1,5	3,0
KOURWEOGO	0,5	3,3	2,8	2,5	5,9
Plateau Central	2,6	4,2	4,0	1,7	3,1
LOUDALAN	15,5	20,9	20,6	5,7	7,3
SENO	15,7	23,6	22,6	7,8	6,0
SOUM	22,3	20,7	21,5	4,5	5,1
YAGHA	20,2	23,1	22,7	2,7	4,5
Sahel	20,4	22,5	22,1	5,1	5,5
BOUGOURIBA	2,1	0,2	0,4	2,5	3,1
PONI	0,8	7,0	6,6	4,1	4,8
IOBA	2,9	8,1	7,6	5,4	5,1
NOUMBIEL	0,6	4,2	3,6	4,5	4,7
Sud-Ouest	1,4	4,9	4,6	4,3	5,4
BURKINA FASO	8,0	7,7	7,8	3,1	4,2

ANNEXE 15: : REPARTITION DES MENAGES SELON LES STRATEGIES D'ADAPTATION DES MENAGES SELON LE TYPE DE LA LOCALITE

	Urbain				Rural				Total			
	Aucunes stratégies adoptées	Stress	Crise	Urgence	Aucunes stratégies adoptées	Stress	Crise	Urgence	Aucunes stratégies adoptées	Stress	Crise	Urgence
KOSSI	4,8	66,7	28,6	0,0	15,5	49,5	22,3	12,6	13,7	52,4	23,4	10,5
MOUHOUN	70,0	15,0	15,0	0,0	93,9	4,5	1,5	0,0	90,8	5,9	3,3	0,0
SOUROU	13,8	41,4	37,9	6,9	18,2	45,5	20,9	15,5	17,3	44,6	24,5	13,7
BALE	37,5	12,5	37,5	12,5	34,7	53,1	6,1	6,1	35,1	47,4	10,5	7,0
BANWA	18,2	63,6	9,1	9,1	25,3	49,4	19,0	6,3	24,4	51,1	17,8	6,7
NAYALA	36,4	31,8	13,6	18,2	27,9	44,2	10,5	17,4	29,6	41,7	11,1	17,6
Boucle du Mouhoun	28,8	39,6	24,3	7,2	39,5	37,6	13,4	9,5	37,8	37,9	15,2	9,1
COMOE	70,8	29,2	0,0	0,0	81,1	16,7	1,5	0,8	79,5	18,6	1,3	0,6
LERABA	100,0	0,0	0,0	0,0	93,8	4,9	1,4	0,0	94,2	4,5	1,3	0,0
Cascades	80,6	19,4	0,0	0,0	87,7	10,5	1,4	0,4	86,9	11,5	1,3	0,3
KADIOGO	75,0	12,5	8,3	4,2	30,6	43,2	18,0	8,1	38,5	37,8	16,3	7,4
Centre	75,0	12,5	8,3	4,2	30,6	43,2	18,0	8,1	38,5	37,8	16,3	7,4
BOULGOU	87,5	12,5	0,0	0,0	84,1	15,2	0,0	0,8	84,6	14,7	0,0	0,6
KOURITENGA	100,0	0,0	0,0	0,0	94,2	2,5	3,3	0,0	95,5	1,9	2,5	0,0
KOULPELOGO	100,0	0,0	0,0	0,0	97,2	1,4	0,7	0,7	97,4	1,3	0,6	0,6
Centre-Est	95,8	4,2	0,0	0,0	91,9	6,3	1,3	0,5	92,5	6,0	1,1	0,4
BAM	25,0	40,0	30,0	5,0	27,1	31,4	18,6	22,9	26,7	33,3	21,1	18,9
NAMENTENGA	30,8	30,8	15,4	23,1	15,2	42,9	20,0	21,9	16,9	41,5	19,5	22,0
SANMATENGA	25,6	35,9	25,6	12,8	14,4	35,3	26,6	23,7	16,9	35,4	26,4	21,3
Centre-Nord	26,4	36,1	25,0	12,5	17,5	36,9	22,6	22,9	19,2	36,8	23,1	21,0
BOULKIEMDE	54,2	37,5	4,2	4,2	67,4	16,7	15,2	0,8	65,4	19,9	13,5	1,3
SANGUIE	70,8	25,0	4,2	0,0	54,9	45,1	0,0	0,0	57,3	42,0	0,6	0,0
SISSILI	95,8	4,2	0,0	0,0	91,0	7,5	0,8	0,8	91,7	7,0	0,6	0,6
ZIRO	76,0	20,0	4,0	0,0	62,4	36,8	0,8	0,0	64,6	34,2	1,3	0,0
Centre-Ouest	74,2	21,6	3,1	1,0	68,9	26,6	4,1	0,4	69,7	25,8	4,0	0,5
BAZEGA	83,3	16,7	0,0	0,0	84,7	10,4	4,9	0,0	84,6	10,9	4,5	0,0
NAHOURI	92,0	4,0	4,0	0,0	97,0	2,3	0,8	0,0	96,2	2,5	1,3	0,0
ZOUNDWEOGO	66,7	33,3	0,0	0,0	68,1	23,6	7,6	0,7	67,9	24,4	7,1	0,6
Centre-Sud	83,7	14,3	2,0	0,0	82,9	12,4	4,5	0,2	83,0	12,6	4,3	0,2
GNAGNA	10,5	47,4	36,8	5,3	10,5	45,2	36,3	8,1	10,5	45,5	36,4	7,7
GOURMA	16,2	54,1	16,2	13,5	9,6	42,3	35,6	12,5	11,3	45,4	30,5	12,8
TAPOA	21,4	57,1	21,4	0,0	10,0	32,5	47,5	10,0	11,7	36,2	43,6	8,5
KOMANDJOARI	20,0	50,0	30,0	0,0	11,1	44,4	33,3	11,1	15,8	47,4	31,6	5,3
KOMPIENGA	27,3	36,4	27,3	9,1	16,0	40,0	36,0	8,0	19,4	38,9	33,3	8,3
Est	17,6	50,5	24,2	7,7	10,5	40,9	38,6	9,9	12,0	43,0	35,6	9,5
HOUET	50,0	37,5	8,3	4,2	81,9	13,9	4,2	0,0	77,4	17,3	4,8	0,6

	Urbain				Rural				Total			
	Aucunes stratégies adoptées	Stress	Crise	Urgence	Aucunes stratégies adoptées	Stress	Crise	Urgence	Aucunes stratégies adoptées	Stress	Crise	Urgence
KENEDOUGOU	75,0	16,7	8,3	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	98,1	1,3	0,6	0,0
TUY	97,2	2,8	0,0	0,0	81,7	10,8	6,7	0,8	85,3	9,0	5,1	0,6
Hauts-Bassins	77,8	16,7	4,2	1,4	88,2	8,1	3,4	0,2	86,7	9,4	3,5	0,4
PASSORE	8,3	58,3	33,3	0,0	8,3	47,2	33,3	11,1	8,3	50,0	33,3	8,3
YATENGA	22,9	48,6	14,3	14,3	13,2	34,6	35,3	16,9	15,2	37,4	31,0	16,4
LOROUM	16,7	41,7	33,3	8,3	15,4	46,2	15,4	23,1	16,0	44,0	24,0	16,0
ZONDOMA	20,0	40,0	30,0	10,0	6,7	26,7	46,7	20,0	12,0	32,0	40,0	16,0
Nord	18,8	47,8	23,2	10,1	12,0	37,0	34,5	16,5	13,8	39,8	31,6	14,9
GANZOURGOU	50,0	50,0	0,0	0,0	86,2	11,0	2,1	0,7	83,4	14,0	1,9	0,6
OUBRITENGA	53,8	30,8	15,4	0,0	66,7	26,5	6,8	0,0	65,6	26,9	7,5	0,0
KOURWEOGO	76,9	19,2	3,8	0,0	53,4	29,3	16,5	0,8	57,2	27,7	14,5	0,6
Plateau Central	64,7	29,4	5,9	0,0	69,2	22,1	8,2	0,5	68,7	22,9	8,0	0,4
OU DALAN	0,0	50,0	25,0	25,0	9,4	24,5	24,5	41,5	8,8	26,3	24,6	40,4
SENO	8,3	16,7	33,3	41,7	5,8	29,1	30,2	34,9	6,1	27,6	30,6	35,7
SOUM	11,4	34,3	24,3	30,0	12,2	25,7	32,4	29,7	11,8	29,9	28,5	29,9
YAGHA	11,1	33,3	33,3	22,2	2,7	34,2	31,5	31,5	3,7	34,1	31,7	30,5
Sahel	10,3	30,8	27,1	31,8	7,0	28,8	30,1	34,1	7,7	29,2	29,4	33,6
BOUGOURIBA	100,0	0,0	0,0	0,0	98,6	0,0	0,7	0,7	98,7	0,0	0,6	0,6
PONI	66,7	25,0	8,3	0,0	77,1	20,8	2,1	0,0	76,3	21,2	2,6	0,0
IOBA	50,0	50,0	0,0	0,0	54,9	41,0	3,5	0,7	54,4	41,8	3,2	0,6
NOUMBIEL	95,8	4,2	0,0	0,0	80,3	13,6	0,8	5,3	82,7	12,2	0,6	4,5
Sud-Ouest	80,6	17,7	1,6	0,0	77,7	19,0	1,8	1,6	78,0	18,8	1,8	1,4
BURKINA FASO	50,3	28,6	13,7	7,4	57,1	23,9	12,0	7,0	56,0	24,6	12,2	7,1

ANNEXE 16: RCSI MOYEN SELON QUE LA PRINCIPALE ACTIVITE DU MENAGE A ETE FORTEMENT IMPACTE PAR LE COVID-19

	Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19			
	Non	Oui	Total	
	Index de stratégies de survie	Index de stratégies de survie	Index de stratégies de survie	
KOSSI		10,2	27,2	14,1
MOUHOUN		0,4	1,4	0,7
SOUROU		9,2	22,9	13,8
BALE		7,0	14,6	8,8
BANWA		6,9	15,8	9,1
NAYALA		9,0	15,6	10,3
Boucle du Mouhoun		6,9	16,2	9,3
COMOE		0,5	3,2	0,7
LERABA		0,1	0,1	0,1

	Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		
	Non	Oui	Total
	Index de stratégies de survie	Index de stratégies de survie	Index de stratégies de survie
Cascades	0,3	1,3	0,4
KADIOGO	8,9	10,3	9,6
Centre	8,9	10,3	9,6
BOULGOU	2,3	3,5	2,6
KOURITENGA	0,3	2,3	1,3
KOULPELOGO	0,3	2,3	0,3
Centre-Est	1,0	2,7	1,4
BAM	14,7	21,9	16,9
NAMENTENGA	17,6	19,2	18,3
SANMATENGA	15,7	15,0	15,5
Centre-Nord	16,0	17,8	16,6
BOULKIEMDE	4,3	13,5	8,1
SANGUIE	2,5	2,5	2,5
SISSILI	0,3	1,8	0,3
ZIRO	0,2	0,2	0,2
Centre-Ouest	1,8	5,2	2,8
BAZEGA	2,2	3,6	2,5
NAHOURI	3,9	4,1	3,9
ZOUNDWEOGO	3,0	8,5	5,1
Centre-Sud	3,0	6,1	3,9
GNAGNA	18,2	13,4	17,0
GOURMA	16,7	8,9	14,7
TAPOA	15,5	12,3	14,7
KOMANDJOARI	15,7	10,3	14,4
KOMPIENGA	18,0	7,6	16,0
Est	17,0	11,1	15,6
HOUET	1,9	7,4	3,8
KENEDOUGOU	0,1	0,0	0,1
TUY	0,8	4,0	1,5
Hauts-Bassins	0,8	5,8	1,8
PASSORE	15,2	11,7	14,5
YATENGA	14,5	19,3	15,7
LOROUM	17,2	20,2	17,8
ZONDOMA	15,8	15,4	15,7
Nord	15,1	17,6	15,7
GANZOURGOU	0,6	1,1	0,9
OUBRITENGA	5,4	14,3	8,3
KOURWEOGO	2,8	3,0	2,8
Plateau Central	3,2	5,7	4,0
OUDALAN	20,4	19,5	20,0

	Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		
	Non	Oui	Total
	Index de stratégies de survie	Index de stratégies de survie	Index de stratégies de survie
SENO	24,2	20,0	22,7
SOUM	22,2	20,8	21,9
YAGHA	23,4	19,1	22,4
Sahel	23,0	19,9	22,1
BOUGOURIBA	0,4	0,7	0,4
PONI	6,0	8,9	6,6
IOBA	6,8	9,8	7,6
NOUMBIEL	3,7	1,5	3,6
Sud-Ouest	4,0	8,4	4,6
BURKINA FASO	6,9	10,4	7,8

ANNEXE 17: CATEGORIE DE L'ACCES DETERMINANT L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES (HFAS)

Région	Province	Type de localité											
		Urbain				Rural				Total			
		Catégorie de l'Accès pour l'insécurité Alimentaire des ménages				Catégorie de l'Accès pour l'insécurité Alimentaire des ménages				Catégorie de l'Accès pour l'insécurité Alimentaire des ménages			
		Sécurité alimentaire	Légère insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modéré	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire	légère insécurité alimentaire	Sécurité alimentaire	insécurité alimentaire sévère	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modéré	insécurité alimentaire sévère
Boucle du Mouhoun	KOSSI	47.6%	4.8%	14.3%	33.3%	17.5%	11.7%	25.2%	45.6%	22.6%	10.5%	23.4%	43.5%
	MOUHOUN	45.0%	5.0%	25.0%	25.0%	62.1%	28.8%	5.3%	3.8%	59.9%	25.7%	7.9%	6.6%
	SOUROU	10.3%	13.8%	27.6%	48.3%	20.9%	9.1%	29.1%	40.9%	18.7%	10.1%	28.8%	42.4%
	BALE	37.5%	0.0%	12.5%	50.0%	32.7%	12.2%	34.7%	20.4%	33.3%	10.5%	31.6%	24.6%
	BANWA	27.3%	18.2%	18.2%	36.4%	26.6%	12.7%	31.6%	29.1%	26.7%	13.3%	30.0%	30.0%
	NAYALA	31.8%	13.6%	22.7%	31.8%	23.3%	20.9%	22.1%	33.7%	25.0%	19.4%	22.2%	33.3%
	Total	31.5%	9.9%	21.6%	36.9%	32.2%	16.8%	22.5%	28.4%	32.1%	15.7%	22.4%	29.9%
Cascades	COMOE	54.2%	33.3%	8.3%	4.2%	67.4%	22.0%	6.1%	4.5%	65.4%	23.7%	6.4%	4.5%
	LERABA	75.0%	25.0%	0.0%	0.0%	76.4%	15.3%	6.9%	1.4%	76.3%	16.0%	6.4%	1.3%
	Total	61.1%	30.6%	5.6%	2.8%	72.1%	18.5%	6.5%	2.9%	70.8%	19.9%	6.4%	2.9%
Centre	KADIOGO	20.8%	4.2%	62.5%	12.5%	20.7%	4.5%	22.5%	52.3%	20.7%	4.4%	29.6%	45.2%
	Total	20.8%	4.2%	62.5%	12.5%	20.7%	4.5%	22.5%	52.3%	20.7%	4.4%	29.6%	45.2%
Centre-Est	BOULGOU	45.8%	12.5%	37.5%	4.2%	44.7%	16.7%	27.3%	11.4%	44.9%	16.0%	28.8%	10.3%
	KOURITENGA	97.2%	0.0%	2.8%	0.0%	83.3%	8.3%	1.7%	6.7%	86.5%	6.4%	1.9%	5.1%
	KOULPELOGO	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	66.7%	20.8%	11.1%	1.4%	69.2%	19.2%	10.3%	1.3%
	Total	80.6%	4.2%	13.9%	1.4%	64.4%	15.7%	13.6%	6.3%	66.9%	13.9%	13.7%	5.6%
Centre-Nord	BAM	20.0%	5.0%	20.0%	55.0%	20.0%	5.7%	18.6%	55.7%	20.0%	5.6%	18.9%	55.6%
	NAMENTENGA	15.4%	0.0%	23.1%	61.5%	10.5%	6.7%	21.0%	61.9%	11.0%	5.9%	21.2%	61.9%
	SANMATENGA	10.3%	10.3%	28.2%	51.3%	16.5%	6.5%	23.7%	53.2%	15.2%	7.3%	24.7%	52.8%
	Total	13.9%	6.9%	25.0%	54.2%	15.3%	6.4%	21.7%	56.7%	15.0%	6.5%	22.3%	56.2%

Centre-Ouest	BOULKIEMDE	25.0%	12.5%	33.3%	29.2%	11.4%	16.7%	32.6%	39.4%	13.5%	16.0%	32.7%	37.8%
	SANGUIE	33.3%	8.3%	16.7%	41.7%	23.5%	18.9%	25.8%	31.8%	25.0%	17.3%	24.4%	33.3%
	SISSILI	95.8%	0.0%	0.0%	4.2%	85.7%	1.5%	10.5%	2.3%	87.3%	1.3%	8.9%	2.5%
	ZIRO	20.0%	20.0%	52.0%	8.0%	72.9%	7.5%	15.0%	4.5%	64.6%	9.5%	20.9%	5.1%
	Total	43.3%	10.3%	25.8%	20.6%	48.5%	11.1%	20.9%	19.4%	47.7%	11.0%	21.7%	19.6%
Centre-Sud	BAZEGA	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	26.4%	6.9%	40.3%	26.4%	24.4%	6.4%	44.9%	24.4%
	NAHOURI	24.0%	12.0%	28.0%	36.0%	48.5%	9.1%	32.6%	9.8%	44.6%	9.6%	31.8%	14.0%
	ZOUNDWEOGO	0.0%	25.0%	25.0%	50.0%	20.8%	11.8%	39.6%	27.8%	19.2%	12.8%	38.5%	29.5%
	Total	12.2%	12.2%	44.9%	30.6%	31.4%	9.3%	37.6%	21.7%	29.4%	9.6%	38.4%	22.6%
Est	GNAGNA	5.3%	10.5%	21.1%	63.2%	6.5%	1.6%	24.2%	67.7%	6.3%	2.8%	23.8%	67.1%
	GOURMA	21.6%	5.4%	32.4%	40.5%	3.8%	8.7%	22.1%	65.4%	8.5%	7.8%	24.8%	58.9%
	TAPOA	35.7%	14.3%	35.7%	14.3%	5.0%	7.5%	15.0%	72.5%	9.6%	8.5%	18.1%	63.8%
	KOMANDJOARI	0.0%	30.0%	20.0%	50.0%	0.0%	0.0%	22.2%	77.8%	0.0%	15.8%	21.1%	63.2%
	KOMPIENGA	27.3%	0.0%	27.3%	45.5%	4.0%	8.0%	16.0%	72.0%	11.1%	5.6%	19.4%	63.9%
	Total	18.7%	9.9%	28.6%	42.9%	5.0%	5.6%	20.8%	68.7%	7.9%	6.5%	22.4%	63.3%
Hauts-Bassins	HOUET	29.2%	20.8%	33.3%	16.7%	39.6%	26.4%	23.6%	10.4%	38.1%	25.6%	25.0%	11.3%
	KENEDOUGOU	75.0%	8.3%	8.3%	8.3%	99.3%	0.7%	0.0%	0.0%	97.4%	1.3%	0.6%	0.6%
	TUY	94.4%	0.0%	2.8%	2.8%	77.5%	0.8%	14.2%	7.5%	81.4%	0.6%	11.5%	6.4%
	Total	69.4%	8.3%	13.9%	8.3%	71.8%	9.8%	12.5%	5.9%	71.5%	9.6%	12.7%	6.3%
Nord	PASSORE	8.3%	8.3%	16.7%	66.7%	13.9%	0.0%	33.3%	52.8%	12.5%	2.1%	29.2%	56.3%
	YATENGA	29.4%	8.8%	26.5%	35.3%	8.1%	5.9%	24.3%	61.8%	12.4%	6.5%	24.7%	56.5%
	LOROUM	8.3%	0.0%	33.3%	58.3%	15.4%	7.7%	7.7%	69.2%	12.0%	4.0%	20.0%	64.0%
	ZONDOMA	0.0%	0.0%	30.0%	70.0%	6.7%	0.0%	33.3%	60.0%	4.0%	0.0%	32.0%	64.0%
	Total	17.6%	5.9%	26.5%	50.0%	9.5%	4.5%	25.5%	60.5%	11.6%	4.9%	25.7%	57.8%
Plateau Central	GANZOURGOU	58.3%	0.0%	25.0%	16.7%	66.9%	6.2%	17.2%	9.7%	66.2%	5.7%	17.8%	10.2%
	OUBRITENGA	23.1%	23.1%	53.8%	0.0%	44.9%	6.1%	42.2%	6.8%	43.1%	7.5%	43.1%	6.3%

	KOURWEOGO	46.2%	19.2%	23.1%	11.5%	26.3%	6.8%	25.6%	41.4%	29.6%	8.8%	25.2%	36.5%
	Total	43.1%	15.7%	31.4%	9.8%	46.6%	6.4%	28.5%	18.6%	46.2%	7.4%	28.8%	17.6%
Sahel	OULDALAN	25.0%	0.0%	0.0%	75.0%	7.5%	9.4%	5.7%	77.4%	8.8%	8.8%	5.3%	77.2%
	SENO	12.5%	12.5%	12.5%	62.5%	7.0%	7.0%	12.8%	73.3%	7.7%	7.7%	12.8%	71.9%
	SOUM	5.7%	5.7%	15.7%	72.9%	8.1%	12.2%	17.6%	62.2%	6.9%	9.0%	16.7%	67.4%
	YAGHA	22.2%	0.0%	0.0%	77.8%	8.2%	5.5%	26.0%	60.3%	9.8%	4.9%	23.2%	62.2%
	Total	9.3%	6.5%	13.1%	71.0%	7.5%	8.1%	15.3%	69.1%	7.9%	7.7%	14.8%	69.5%
Sud- Ouest	BOUGOURIBA	58.3%	8.3%	25.0%	8.3%	83.3%	3.5%	4.9%	8.3%	81.4%	3.8%	6.4%	8.3%
	PONI	25.0%	0.0%	41.7%	33.3%	31.3%	4.9%	20.8%	43.1%	30.8%	4.5%	22.4%	42.3%
	IOBA	50.0%	7.1%	7.1%	35.7%	43.1%	11.8%	16.7%	28.5%	43.7%	11.4%	15.8%	29.1%
	NOUMBIEL	8.3%	54.2%	33.3%	4.2%	30.3%	15.2%	22.0%	32.6%	26.9%	21.2%	23.7%	28.2%
	Total	30.6%	24.2%	27.4%	17.7%	47.3%	8.7%	16.0%	28.0%	45.7%	10.2%	17.1%	27.0%
	TOTAL	33.8%	10.5%	23.8%	31.9%	39.0%	10.3%	20.4%	30.4%	38.2%	10.3%	20.9%	30.7%

ANNEXE 18: CLASSE D'ECHELLE DE FAIM DES MENAGES

Région	Province	Peu ou pas de faim dans le ménage	Faim modérée dans le ménage	Faim sévère dans le ménage
Boucle du Mouhoun	KOSSI	75.8%	22.6%	1.6%
	MOUHOUN	97.4%	2.6%	0.0%
	SOUROU	73.4%	23.7%	2.9%
	BALE	89.5%	10.5%	0.0%
	BANWA	76.7%	16.7%	6.7%
	NAYALA	74.1%	18.5%	7.4%
	Total	81.2%	15.8%	3.0%
Cascades	COMOE	98.1%	1.9%	0.0%
	LERABA	100.0%	0.0%	0.0%
	Total	99.0%	1.0%	0.0%
Centre	KADIOGO	69.6%	28.9%	1.5%
	Total	69.6%	28.9%	1.5%
Centre-Est	BOULGOU	96.8%	3.2%	0.0%
	KOURITENGA	96.8%	3.2%	0.0%
	KOULPELOGO	100.0%	0.0%	0.0%
	Total	97.9%	2.1%	0.0%
Centre-Nord	BAM	64.4%	27.8%	7.8%
	NAMENTENGA	59.3%	35.6%	5.1%
	SANMATENGA	62.9%	31.5%	5.6%
	Total	62.2%	31.9%	6.0%
Centre-Ouest	BOULKIEMDE	87.8%	10.3%	1.9%
	SANGUIE	87.8%	12.2%	0.0%
	SISSILI	97.5%	1.9%	0.6%
	ZIRO	96.2%	3.2%	0.6%
	Total	92.3%	6.9%	0.8%
Centre-Sud	BAZEGA	97.4%	2.6%	0.0%
	NAHOURI	93.6%	6.4%	0.0%
	ZOUNDWEOGO	91.0%	9.0%	0.0%
	Total	94.0%	6.0%	0.0%
Est	GNAGNA	48.3%	44.8%	7.0%
	GOURMA	61.0%	31.9%	7.1%
	TAPOA	64.9%	30.9%	4.3%
	KOMANDJOARI	57.9%	26.3%	15.8%
	KOMPIENGA	55.6%	41.7%	2.8%
	Total	57.0%	36.5%	6.5%
Hauts-Bassins	HOUET	95.8%	3.6%	0.6%

Région	Province	Peu ou pas de faim dans le ménage	Faim modérée dans le ménage	Faim sévère dans le ménage
	KENEDOUGOU	100.0%	0.0%	0.0%
	TUY	98.1%	1.3%	0.6%
	Total	97.9%	1.7%	0.4%
Nord	PASSORE	60.4%	35.4%	4.2%
	YATENGA	68.2%	27.6%	4.1%
	LOROUM	48.0%	48.0%	4.0%
	ZONDOMA	60.0%	36.0%	4.0%
	Total	64.2%	31.7%	4.1%
Plateau Central	GANZOURGOU	94.3%	5.7%	0.0%
	OUBRITENGA	100.0%	0.0%	0.0%
	KOURWEOGO	86.2%	12.6%	1.3%
	Total	93.5%	6.1%	0.4%
Sahel	OULDALAN	36.8%	52.6%	10.5%
	SENO	40.8%	42.9%	16.3%
	SOUM	47.9%	41.7%	10.4%
	YAGHA	47.6%	37.8%	14.6%
	Total	43.6%	42.8%	13.6%
Sud-Ouest	BOUGOURIBA	96.2%	3.2%	0.6%
	PONI	85.3%	14.7%	0.0%
	IOBA	79.1%	20.9%	0.0%
	NOUMBIEL	89.7%	10.3%	0.0%
	Total	87.5%	12.3%	0.2%
Total		81.6%	15.7%	2.7%

ANNEXE 19: PROPORTION DES MENAGES ESTIMANT QUE LEUR ACTIVITE PRINCIPALE EST LE MARAICHAGE PAR PROVINCE ET TYPE DE LOCALITE

Régions	Provinces	Type de localité					
		Urbain		Rural		Total	
		Ménage maraîcher		Ménage maraîcher		Ménage maraîcher	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Boucle du Mouhoun	KOSSI	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%
	MOUHOUN	97.2%	2.8%	97.0%	3.0%	97.1%	2.9%
	SOUROU	88.3%	11.7%	96.8%	3.2%	95.9%	4.1%
	BALE	100.0%	0.0%	98.1%	1.9%	98.2%	1.8%
	BANWA	100.0%	0.0%	93.2%	6.8%	93.6%	6.4%
	NAYALA	100.0%	0.0%	99.2%	.8%	99.3%	.7%
	Total Boucle du Mouhoun	97.3%	2.7%	97.3%	2.7%	97.3%	2.7%
Cascades	COMOE	100.0%	0.0%	81.1%	18.9%	84.0%	16.0%

Régions	Provinces	Type de localité					
		Urbain		Rural		Total	
		Ménage maraîcher		Ménage maraîcher		Ménage maraîcher	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
	LERABA	100.0%	0.0%	97.9%	2.1%	98.1%	1.9%
	Total Cascades	100.0%	0.0%	85.3%	14.7%	87.3%	12.7%
Centre	KADIOGO	100.0%	0.0%	82.5%	17.5%	85.4%	14.6%
	Total Centre	100.0%	0.0%	82.5%	17.5%	85.4%	14.6%
Centre-Est	BOULGOU	95.8%	4.2%	80.3%	19.7%	82.7%	17.3%
	KOURITENGA	100.0%	0.0%	97.5%	2.5%	98.1%	1.9%
	KOULPELOGO	100.0%	0.0%	97.9%	2.1%	98.1%	1.9%
	Total Centre-Est	98.0%	2.0%	89.1%	10.9%	90.5%	9.5%
Centre-Nord	BAM	93.1%	6.9%	97.9%	2.1%	97.2%	2.8%
	NAMENTENGA	100.0%	0.0%	99.1%	.9%	99.1%	.9%
	SANMATENGA	100.0%	0.0%	98.8%	1.2%	98.9%	1.1%
	Total Centre-Nord	97.9%	2.1%	98.7%	1.3%	98.6%	1.4%
Centre-Ouest	BOULKIEMDE	100.0%	0.0%	90.2%	9.8%	91.7%	8.3%
	SANGUIE	100.0%	0.0%	79.5%	20.5%	82.7%	17.3%
	SISSILI	75.0%	25.0%	97.2%	2.8%	93.8%	6.2%
	ZIRO	100.0%	0.0%	87.9%	12.1%	89.7%	10.3%
	Total Centre-Ouest	94.4%	5.6%	88.8%	11.2%	89.7%	10.3%
Centre-Sud	BAZEGA	75.0%	25.0%	88.2%	11.8%	87.2%	12.8%
	NAHOURI	100.0%	0.0%	79.4%	20.6%	82.5%	17.5%
	ZOUNDWEOGO	100.0%	0.0%	93.8%	6.2%	94.2%	5.8%
	Total Centre-Sud	92.8%	7.2%	88.0%	12.0%	88.5%	11.5%
Est	GNAGNA	100.0%	0.0%	98.7%	1.3%	98.8%	1.2%
	GOURMA	100.0%	0.0%	98.2%	1.8%	98.5%	1.5%
	TAPOA	100.0%	0.0%	99.7%	.3%	99.8%	.2%
	KOMANDJOARI	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%
	KOMPIENGA	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%
	Total Est	100.0%	0.0%	99.1%	.9%	99.2%	.8%
Hauts-Bassins	HOUET	79.2%	20.8%	93.7%	6.2%	91.7%	8.3%
	KENEDOUGOU	91.7%	8.3%	91.0%	9.0%	91.0%	9.0%
	TUY	86.1%	13.9%	92.5%	7.5%	91.0%	9.0%
	Total Hauts-Bassins	83.5%	16.5%	92.7%	7.3%	91.3%	8.7%
Nord	PASSORE	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%
	YATENGA	91.8%	8.2%	97.9%	2.1%	97.0%	3.0%
	LOROUM	60.3%	39.7%	100.0%	0.0%	83.4%	16.6%
	ZONDOMA	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%
	Total Nord	89.4%	10.6%	99.1%	.9%	97.2%	2.8%
Plateau Central	GANZOURGOU	100.0%	0.0%	87.5%	12.5%	88.5%	11.5%
	OUBRITENGA	53.8%	46.2%	49.6%	50.4%	49.9%	50.1%
	KOURWEOGO	96.2%	3.8%	96.2%	3.8%	96.2%	3.8%
	Total Plateau-Central	85.1%	14.9%	75.5%	24.5%	76.4%	23.6%

Régions	Provinces	Type de localité					
		Urbain		Rural		Total	
		Ménage maraîcher		Ménage maraîcher		Ménage maraîcher	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Sahel	OULDALAN	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%
	SENO	100.0%	0.0%	99.3%	.7%	99.3%	.7%
	SOUM	99.4%	.6%	100.0%	0.0%	99.8%	.2%
	YAGHA	100.0%	0.0%	96.2%	3.8%	96.6%	3.4%
	Total Sahel	99.7%	.3%	99.0%	1.0%	99.1%	.9%
Sud-Ouest	BOUGOURIBA	100.0%	0.0%	96.5%	3.5%	96.8%	3.2%
	PONI	91.7%	8.3%	97.2%	2.8%	96.8%	3.2%
	IOBA	85.7%	14.3%	95.8%	4.2%	95.1%	4.9%
	NOUMBIEL	100.0%	0.0%	97.7%	2.3%	98.1%	1.9%
	Total Sud-Ouest	92.8%	7.2%	96.7%	3.3%	96.4%	3.6%
Total Burkina Faso		94.8%	5.2%	92.6%	7.4%	92.9%	7.1%

Annexe 20: proportion des ménages maraîchers estimant que leur activité principale de maraîchage a été fortement impactée par province et type de localité

Régions	Provinces	Type de localité											
		Urbain				Rural				Total			
		Ménage maraîcher				Ménage maraîcher				Ménage maraîcher			
		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui	
		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Boucle du Mouhoun	KOSSI	69.7%	30.3%	0.0%	0.0%	82.3%	17.7%	0.0%	0.0%	81.3%	18.7%	0.0%	0.0%
	MOUHOUN	27.1%	72.9%	50.0%	50.0%	78.1%	21.9%	50.0%	50.0%	60.1%	39.9%	50.0%	50.0%
	SOUROU	55.6%	44.4%	100.0%	0.0%	70.3%	29.7%	60.3%	39.7%	68.9%	31.1%	72.3%	27.7%
	BALE	85.7%	14.3%	0.0%	0.0%	77.7%	22.3%	100.0%	0.0%	78.3%	21.7%	100.0%	0.0%
	BANWA	64.5%	35.5%	0.0%	0.0%	77.9%	22.1%	66.7%	33.3%	77.1%	22.9%	66.7%	33.3%
	NAYALA	84.8%	15.2%	0.0%	0.0%	82.6%	17.4%	100.0%	0.0%	82.9%	17.1%	100.0%	0.0%
	Total Boucle du Mouhoun	50.3%	49.7%	74.7%	25.3%	78.2%	21.8%	68.8%	31.2%	74.4%	25.6%	69.6%	30.4%
Cascades	COMOE	91.7%	8.3%	0.0%	0.0%	92.5%	7.5%	96.0%	4.0%	92.4%	7.6%	96.0%	4.0%
	LERABA	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	88.7%	11.3%	66.7%	33.3%	89.5%	10.5%	66.7%	33.3%
	Total Cascades	92.8%	7.2%	0.0%	0.0%	91.4%	8.6%	95.0%	5.0%	91.6%	8.4%	95.0%	5.0%
Centre	KADIOGO	37.5%	62.5%	0.0%	0.0%	53.5%	46.5%	57.1%	42.9%	50.4%	49.6%	57.1%	42.9%
	Total Centre	37.5%	62.5%	0.0%	0.0%	53.5%	46.5%	57.1%	42.9%	50.4%	49.6%	57.1%	42.9%
Centre-Est	BOULGOU	65.2%	34.8%	100.0%	0.0%	84.0%	16.0%	61.5%	38.5%	80.6%	19.4%	63.0%	37.0%
	KOURITENGA	44.4%	55.6%	0.0%	0.0%	51.5%	48.5%	0.0%	100.0%	49.8%	50.2%	0.0%	100.0%
	KOULPELOGO	91.7%	8.3%	0.0%	0.0%	98.6%	1.4%	100.0%	0.0%	98.0%	2.0%	100.0%	0.0%
	Total Centre-Est	59.8%	40.2%	100.0%	0.0%	79.2%	20.8%	59.9%	40.1%	75.9%	24.1%	61.2%	38.8%
Centre-Nord	BAM	59.2%	40.8%	43.0%	57.0%	71.9%	28.1%	100.0%	0.0%	70.1%	29.9%	79.0%	21.0%
	NAMENTENGA	40.5%	59.5%	0.0%	0.0%	63.1%	36.9%	100.0%	0.0%	62.0%	38.0%	100.0%	0.0%
	SANMATENGA	57.2%	42.8%	0.0%	0.0%	62.7%	37.3%	83.3%	16.7%	62.0%	38.0%	83.3%	16.7%

Régions	Provinces	Type de localité											
		Urbain				Rural				Total			
		Ménage maraîcher				Ménage maraîcher				Ménage maraîcher			
		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui	
		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
	Total Centre-Nord	54.9%	45.1%	43.0%	57.0%	64.7%	35.3%	93.1%	6.9%	63.7%	36.3%	85.2%	14.8%
Centre-Ouest	BOULKIEMDE	70.8%	29.2%	0.0%	0.0%	62.2%	37.8%	0.0%	100.0%	63.6%	36.4%	0.0%	100.0%
	SANGUIE	91.7%	8.3%	0.0%	0.0%	88.6%	11.4%	88.9%	11.1%	89.1%	10.9%	88.9%	11.1%
	SISSILI	83.3%	16.7%	83.3%	16.7%	96.9%	3.1%	100.0%	0.0%	95.2%	4.8%	89.7%	10.3%
	ZIRO	44.2%	55.8%	0.0%	0.0%	41.4%	58.6%	43.8%	56.3%	41.9%	58.1%	43.8%	56.3%
	Total Centre-Ouest	73.8%	26.2%	83.3%	16.7%	73.1%	26.9%	52.5%	47.5%	73.2%	26.8%	55.1%	44.9%
Centre-Sud	BAZEGA	77.8%	22.2%	33.3%	66.7%	85.8%	14.2%	64.7%	35.3%	85.3%	14.7%	60.0%	40.0%
	NAHOURI	87.8%	12.2%	0.0%	0.0%	79.1%	20.9%	61.3%	38.7%	80.7%	19.3%	61.3%	38.7%
	ZOUNDWEOGO	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	58.5%	41.5%	55.6%	44.4%	61.9%	38.1%	55.6%	44.4%
	Total Centre-Sud	89.2%	10.8%	33.3%	66.7%	73.5%	26.5%	61.4%	38.6%	75.1%	24.9%	59.7%	40.3%
Est	GNAGNA	47.0%	53.0%	0.0%	0.0%	73.2%	26.8%	100.0%	0.0%	71.9%	28.1%	100.0%	0.0%
	GOURMA	71.0%	29.0%	0.0%	0.0%	76.7%	23.3%	100.0%	0.0%	75.7%	24.3%	100.0%	0.0%
	TAPOA	73.1%	26.9%	0.0%	0.0%	74.9%	25.1%	100.0%	0.0%	74.7%	25.3%	100.0%	0.0%
	KOMANDJOARI	66.7%	33.3%	0.0%	0.0%	92.9%	7.1%	0.0%	0.0%	83.3%	16.7%	0.0%	0.0%
	KOMPIENGA	61.8%	38.2%	0.0%	0.0%	86.9%	13.1%	0.0%	0.0%	80.6%	19.4%	0.0%	0.0%
	Total Est	65.9%	34.1%	0.0%	0.0%	76.3%	23.7%	100.0%	0.0%	74.9%	25.1%	100.0%	0.0%
Hauts-Bassins	HOUET	31.6%	68.4%	20.0%	80.0%	71.9%	28.1%	66.7%	33.3%	66.9%	33.1%	50.0%	50.0%
	KENEDOUGOU	81.8%	18.2%	100.0%	0.0%	97.7%	2.3%	100.0%	0.0%	96.5%	3.5%	100.0%	0.0%
	TUY	74.2%	25.8%	100.0%	0.0%	82.9%	17.1%	44.4%	55.6%	81.0%	19.0%	64.3%	35.7%

Régions	Provinces	Type de localité											
		Urbain				Rural				Total			
		Ménage maraîcher				Ménage maraîcher				Ménage maraîcher			
		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui	
		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
	Total Hauts-Bassins	55.3%	44.7%	49.8%	50.2%	81.6%	18.4%	74.5%	25.5%	78.2%	21.8%	67.7%	32.3%
Nord	PASSORE	83.3%	16.7%	0.0%	0.0%	77.5%	22.5%	0.0%	0.0%	78.6%	21.4%	0.0%	0.0%
	YATENGA	64.7%	35.3%	0.0%	100.0%	77.0%	23.0%	66.7%	33.3%	75.3%	24.7%	40.0%	60.0%
	LOROUM	87.1%	12.9%	100.0%	0.0%	51.9%	48.1%	0.0%	0.0%	62.5%	37.5%	100.0%	0.0%
	ZONDOMA	53.8%	46.2%	0.0%	0.0%	78.6%	21.4%	0.0%	0.0%	73.8%	26.2%	0.0%	0.0%
	Total Nord	72.7%	27.3%	75.4%	24.6%	75.7%	24.3%	66.7%	33.3%	75.2%	24.8%	73.1%	26.9%
Plateau Central	GANZOURGOU	25.0%	75.0%	0.0%	0.0%	47.4%	52.6%	27.8%	72.2%	45.4%	54.6%	27.8%	72.2%
	OUBRITENGA	57.1%	42.9%	83.3%	16.7%	68.4%	31.6%	64.7%	35.3%	67.5%	32.5%	66.0%	34.0%
	KOURWEOGO	92.0%	8.0%	0.0%	100.0%	90.9%	9.1%	100.0%	0.0%	91.1%	8.9%	84.4%	15.6%
	Total Plateau-Central	55.9%	44.1%	76.2%	23.8%	62.5%	37.5%	57.1%	42.9%	61.8%	38.2%	58.2%	41.8%
Sahel	OULDALAN	50.0%	50.0%	0.0%	0.0%	50.8%	49.2%	0.0%	0.0%	50.7%	49.3%	0.0%	0.0%
	SENO	62.3%	37.7%	0.0%	0.0%	62.7%	37.3%	100.0%	0.0%	62.7%	37.3%	100.0%	0.0%
	SOUM	66.8%	33.2%	100.0%	0.0%	84.0%	16.0%	0.0%	0.0%	79.4%	20.6%	100.0%	0.0%
	YAGHA	78.9%	21.1%	0.0%	0.0%	83.1%	16.9%	0.0%	100.0%	82.7%	17.3%	0.0%	100.0%
	Total Sahel	64.9%	35.1%	100.0%	0.0%	67.9%	32.1%	29.2%	70.8%	67.5%	32.5%	32.6%	67.4%
Sud-Ouest	BOUGOURIBA	83.3%	16.7%	0.0%	0.0%	97.1%	2.9%	100.0%	0.0%	96.0%	4.0%	100.0%	0.0%
	PONI	18.2%	81.8%	100.0%	0.0%	85.7%	14.3%	75.0%	25.0%	80.8%	19.2%	80.0%	20.0%
	IOBA	41.7%	58.3%	50.0%	50.0%	75.4%	24.6%	83.3%	16.7%	73.0%	27.0%	75.9%	24.1%
	NOUMBIEL	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	96.9%	3.1%	100.0%	0.0%	97.4%	2.6%	100.0%	0.0%

Régions	Provinces	Type de localité											
		Urbain				Rural				Total			
		Ménage maraîcher				Ménage maraîcher				Ménage maraîcher			
		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui	
		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19		Ménage ayant déclaré que l'activité principale a été fortement impactée par la covid19	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
	Total Sud-Ouest	51.6%	48.4%	71.7%	28.3%	85.5%	14.5%	84.5%	15.5%	82.7%	17.3%	82.4%	17.6%
	Total Burkina Faso	61.7%	38.3%	66.1%	33.9%	74.3%	25.7%	64.3%	35.7%	72.5%	27.5%	64.5%	35.5%

Annexe 21 : tableau des populations vulnérables par province

2 ^{ème} niveau administratif	3 ^{ème} niveau administratif	Population totale	BURKINA FAOS SITUATION Juin - août 2020 (Revue de la Qualité par le CT-CH)						
			Classification de la zone	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en Ph 3 à 5
BOUCLE DU MOUHOUN	BALE	312 217	2	212 308	78 054	21 855	-	-	21 855
CENTRE NORD	BAM	408 003	3	122 401	163 201	102 001	20 400	-	122 401
BOUCLE DU MOUHOUN	BANWA	391 135	2	293 351	78 227	19 557	-	-	19 557
CENTRE SUD	BAZEGA	325 399	2	257 065	55 318	13 016	-	-	13 016
SUD OUEST	BOUGOURIBA	151 854	1	123 002	22 778	6 074	-	-	6 074
CENTRE EST	BOULGOU	808 091	2	606 068	185 861	16 162	-	-	16 162
CENTRE OUEST	BOULKIEMDE	715 870	2	551 220	143 174	21 476	-	-	21 476
CASCADES	COMOE	690 001	1	648 601	34 500	6 900	-	-	6 900
PLATEAU CENTRAL	GANZOURGOU	462 233	2	365 164	92 447	4 622	-	-	4 622
EST	GNAGNA	611 234	3	183 370	213 932	183 370	30 562	-	213 932
EST	GOURMA	468 384	3	196 721	140 515	121 780	9 368	-	131 148

HAUTS BASSINS	HOUET	1 484 133	1	1 246 672	148 413	89 048	-	-	89 048
SUD OUEST	IOBA	271 953	2	141 416	81 586	46 232	2 720	-	48 952
CENTRE	KADIOGO	3 064 453	2	2 175 762	766 113	122 578	-	-	122 578
HAUTS BASSINS	KENEDOUGOU	446 627	1	397 498	44 663	4 466	-	-	4 466
EST	KOMANDJOARI	129 966	3	28 593	49 387	38 990	12 997	-	51 986
EST	KOMPIENGA	135 288	3	36 528	48 704	41 939	8 117	-	50 057
BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	396 969	2	186 575	138 939	71 454	-	-	71 454
CENTRE EST	KOULPELGO	395 572	2	268 989	98 893	27 690	-	-	27 690
CENTRE EST	KOURITENGA	492 335	1	354 481	123 084	14 770	-	-	14 770
PLATEAU CENTRAL	KOURWEOGO	193 890	2	131 845	48 473	13 572	-	-	13 572
CASCADES	LERABA	186 133	1	174 965	11 168	-	-	-	-
NORD	LOROUM	210 170	3	67 254	71 458	63 051	8 407	-	71 458
BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	433 932	1	394 878	26 036	13 018	-	-	13 018
CENTRE SUD	NAHOURI	233 455	1	207 775	23 346	2 335	-	-	2 335
CENTRE NORD	NAMENTENGA	487 550	3	131 639	160 892	146 265	48 755	-	195 020
BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	231 984	3	85 834	81 194	53 356	11 599	-	64 956
SUD OUEST	NOUMBIEL	106 251	1	86 063	17 000	3 188	-	-	3 188
PLATEAU CENTRAL	OUBRITENGA	340 803	2	248 786	81 793	10 224	-	-	10 224

SAHEL	OULDALAN	305 029	4	42 704	67 106	106 760	82 358	6 101	195 219
NORD	PASSORE	456 895	3	155 344	182 758	114 224	4 569	-	118 793
SUD OUEST	PONI	382 196	2	290 469	80 261	11 466	-	-	11 466
CENTRE OUEST	SANGUIE	419 213	2	272 488	125 764	20 961	-	-	20 961
CENTRE NORD	SANMATENGA	882 292	3	176 458	352 917	308 802	44 115	-	352 917
SAHEL	SENO	395 145	3	98 786	138 301	118 544	39 515	-	158 058
CENTRE OUEST	SISSILI	315 262	1	264 820	47 289	3 153	-	-	3 153
SAHEL	SOUM	529 371	4	84 699	111 168	211 748	116 462	5 294	333 504
BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	309 312	3	102 073	117 539	74 235	15 466	-	89 700
EST	TAPOA	537 162	3	236 351	188 007	107 432	5 372	-	112 804
HAUTS BASSINS	TUY	354 860	1	301 631	42 583	10 646	-	-	10 646
SAHEL	YAGHA	244 340	3	83 076	80 632	68 415	12 217	-	80 632
NORD	YATENGA	800 878	3	312 342	216 237	240 263	32 035	-	272 299
CENTRE OUEST	ZIRO	277 873	2	222 298	47 238	8 336	-	-	8 336
NORD	ZONDOMA	247 211	3	108 773	86 524	49 442	2 472	-	51 914
CENTRE SUD	ZOUNDWEOGO	356 073	2	256 373	71 215	28 486	-	-	28 486
		21 398 997	99	12 933 511	5 184 686	2 761 903	507 503	11 394	3 280 800

